

**L'ancien prieuré Saint-Martin de Mesvres  
(Saône-et-Loire)**

**Rapport sur le sondage archéologique  
réalisé en août 2016**



**Vol. I. Texte**

**Sylvie Balcon-Berry**

**avec la collaboration de**

**Walter Berry**

**Camilla Cannoni**

**Claire Terrat**

**Université Paris-Sorbonne/Sorbonne Universités/Centre André Chastel**

**SRA Bourgogne/Franche-Comté**

**Les Amis du Prieuré**

**Décembre 2016**

# **Sommaire**

**Fiche signalétique**

**Remerciements**

**Introduction et problématique**

**I. Données historiques**

**II. Etat des connaissances archéologiques et phasage général**

**III. Sondage d'août 2016**

**1. 1. Objectifs et méthode d'intervention**

**2. Déroulement de l'opération et description des vestiges mis au jour**

**3. Interprétation des données archéologiques et datation**

**IV. Etude des sépultures par Claire Terrat**

**V. Mobilier archéologique**

**Note sur le mobilier**

**La céramique par Walter Berry**

**Conclusion et perspectives**

**Bibliographie**

## **Annexes**

**Annexe A : liste des US**

**Annexe B : inventaires du mobilier archéologique**



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Arrêté n° 2016/ **367** du **- 1 AOUT 2016**  
portant autorisation d'une fouille programmée annuelle

La Préfète ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 16.10 BAG du 4 janvier 2016 portant délégation de signature à Monsieur Bernard FALGA, directeur régional des affaires culturelles ;

Vu l'arrêté du 31 mai 2016 portant subdélégation de signature du Directeur régional des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu le dossier de demande d'opération archéologique déposé par Madame Sylvie BALCON-BERRY, reçu le 24 décembre 2015 en préfecture de région, DRAC / service régional de l'archéologie ;

Après avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique Est de la France réunie en séance les 1<sup>er</sup>-2-3 février 2016, et approuvé le 17 mars 2016 ;

Vu les propositions d'implantation précise de la fouille émises par Madame Sylvie BALCON-BERRY, reçues par courriel du 25 juillet 2016 ;

#### ARRÊTE

**Article 1** - Madame Sylvie BALCON-BERRY est autorisée, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de fouille programmée à partir de la date de notification du présent arrêté **jusqu'au 31 décembre 2016**, sise en :

RÉGION : BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE  
DEPARTEMENT : SAONE-ET-LOIRE  
COMMUNE : MESVRES  
Cadastre : Section : AB, Parcelles : 259 (p), 260 (p), 353 (p)  
Propriétaire foncier : M. Dominique Labonde, Le Moulin, 4 Impasse du Prieuré – 71190 MESVRES  
Lieu-dit / adresse : Prieuré Saint-Martin, Impasse du Prieuré  
Coord. Lambert 93 : x = 794613 y = 6640756  
Numéro de site (EA) : 71 297 0010  
Programme de recherche : 23 - Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité

L'emprise de la fouille est délimitée sur le plan annexé au présent arrêté. Des modifications ou ajustements pourront intervenir à la marge, en fonction de l'avancement de la fouille et des vestiges mis au jour, après avis du conservateur régional de l'archéologie.

#### **Article 2 - prescriptions générales**

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération sera réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier par le code du travail (« quatrième partie : santé et sécurité au travail »).

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en **quatre exemplaires papier plus une version informatique (format .pdf)**, un rapport présentant les résultats de la campagne, accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

**Article 3 - archives de l'opération et mobilier archéologique (normes de conditionnement et d'inventaire)**

La documentation scientifique et le mobilier archéologique seront conditionnés et inventoriés selon les normes définies dans l'arrêté ministériel du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques et dans la note diffusée par le service régional de l'archéologie (*protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise de la documentation scientifique et du mobilier issus des opérations archéologiques*) consultable sur le site internet de la DRAC et qui peut être adressée, sur demande, par courrier ou mail. Le traitement éventuel du mobilier sera réalisé conformément à cette même note. Après traitement éventuel, le mobilier archéologique sera conditionné dans des emballages répondant aux normes en vigueur dans les musées de France.

Le service régional de l'archéologie sera tenu informé des traitements de stabilisation, voire de restauration, rendus nécessaires pour la bonne conservation ou l'étude des objets. Les fiches de traitement seront annexées au rapport.

Dans le cas où, pour des impératifs liés aux études, le mobilier devait être transféré hors de la région Bourgogne-Franche-Comté, le titulaire de l'autorisation en avertira, par écrit, courrier ou courriel, le Service régional de l'archéologie. La sortie éventuelle de mobilier en dehors du territoire national est soumise à autorisation écrite du Ministère de la Culture, Direction générale des patrimoines (instruction faite par le SRA).

L'ensemble du mobilier et des documents relatifs à l'opération (notes, photographies, relevés, correspondances, etc.) sera remis au conservateur régional de l'archéologie en fin d'opération, sauf dispositions particulières.

Le statut juridique et le lieu de dépôt du mobilier archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires.

**Article 4 -** Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Madame Sylvie BALCON-BERRY.

Fait à DIJON, le **- 1 AOUT 2016**

Pour la Préfète de la région Bourgogne-Franche-Comté,  
et par délégation,  
Pour le Directeur régional des affaires culturelles,  
et par délégation,  
La Conservatrice générale du patrimoine

  
Béatrice BONNAMOUR

## FICHE SIGNALETIQUE

### Situation

Site n° 71.297.0010

Département : Saône-et-Loire

Commune : Mesvres

Cadastre : AB, Parcelles : 259 (p.), 260 (p.), 353 (p.)

Lieu-dit : Prieuré Saint-Martin

Coordonnées Lambert : x = 794613 y = 6604756

Programme : 23 – Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité

Propriétaire du terrain : Dominique Labonde

Altitude zéro du site : 281 NGF

### L'intervention archéologique

Autorisation : sondage n° 2001/367.

Valable : août 2016

Titulaire de l'autorisation : Sylvie Balcon-Berry

Organisme de rattachement : Université Paris IV-Sorbonne/Sorbonne Universités/Centre André Chastel

Justification de l'intervention : recherches sur l'ancien prieuré Saint-Martin de Mesvres, ses origines et ses développements

Surface fouillée : 48 m<sup>2</sup>

Surface estimée du site : plus d'un hectare (ancien prieuré et dépendances)

### Mots clefs

- Complexe religieux, prieuré, église, inhumations, artisanat du haut Moyen Age, temple antique, fortifications, bâtiments conventuels, peintures murales.
- Chronologie : Haut-Empire jusque période moderne avec accent sur le Moyen Age (mérovingien, carolingien, XIe, XIIe, XIIIe-XIVe et XVe siècles, puis XVe/XVIe siècles).
- Vestiges immobiliers : fondations et maçonneries en élévations, trous de poteaux, fours, caveau.
- Vestiges mobiliers : céramique, verre, monnaies, petit mobilier métallique, ossements humains, ossements d'animaux, mortier et enduit, sculptures.

### Notice sur la problématique et les principaux résultats de l'opération

- *Problématique* : Etude des origines du prieuré Saint-Martin de Mesvres avec réoccupation d'un probable complexe cultuel antique montrant le phénomène de réappropriation d'un site antique par une communauté chrétienne.

- *Résultats* : De 2008 à 2015, les élévations de l'ancien prieuré Saint-Martin de Mesvres ont fait l'objet d'études du bâti qui ont conduit à établir un phasage général. Le grand sondage entrepris en août 2016 a permis de mettre au jour des vestiges antiques s'apparentant à un fanum réoccupé au haut Moyen Age pour l'établissement d'un édifice de culte chrétien. Ont été découvertes des installations artisanales - en particulier des fours – suivies de peu par la création d'un édifice en bois, probable église. Cette dernière a été remplacée par une construction maçonnée dont on conserve des vestiges en élévation, en particulier le mur sud de l'abside. Des fondations appartenant à l'église du XIe siècle, dont il subsiste le bras nord du transept ont également été mises au jour. Par ailleurs, six sépultures s'échelonnant du haut Moyen Age au XIVe siècle ont été découvertes.

### Dévolution temporaire pour l'étude du mobilier

Prieuré Saint-Martin de Mesvres,

Impasse du prieuré,

71 190 Mesvres

### Lieu du dépôt du mobilier

Musée Rolin

3 rue des Bancs

71 400 Autun

## **GENERIQUE DE L'OPERATION**

### **Direction**

Sylvie BALCON-BERRY, Maître de conférences, Université Paris IV-Sorbonne, Sorbonne Universités, Centre André Chastel, responsable scientifique, titulaire de l'autorisation.

### **Equipe de l'été 2006 : étudiants de l'Université Paris IV-Sorbonne (Licence 2 et Master)**

Andre DEBUISNE, Clara INGARGIOLA, Camil JOUNDY, Yanis MOKRI, Memeth SAHA, Léo STEFANI, Arthur TOUCHARD.

Encadrés par Sylvie BALCON-BERRY et

Camilla CANNONI, doctorante à l'Université Paris-Sorbonne a supervisé les mises au net des plans et qui a réalisé les restitutions en 3D.

### **Archéologue, spécialiste du funéraire**

Claire TERRAT

### **Etude de la céramique**

Walter BERRY

### **Collaboration**

Association Les amis du prieuré

### **Intervenants administratifs**

Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne/Franche-Comté, Dijon  
Université Paris-Sorbonne  
Sorbonne Universités  
Centre André Chastel

## Remerciements

Les études archéologiques menées depuis l'été 2008 sur le site de l'ancien prieuré Saint-Martin de Mesvres n'auraient pu être réalisées sans l'autorisation de Dominique et Martine Labonde propriétaires des lieux et résidant dans l'ancien moulin (fig. 1.3., n° 160) que nous tenons à remercier chaleureusement.

Par ailleurs, en 2006, Dominique et Martine Labonde ont créé une association, *Les amis du prieuré*, vouée à la restauration et à la valorisation du site. Grâce à cette association, les bâtiments de l'ancien prieuré ont pu être consolidés et restaurés. *Les amis du prieuré* assurent également l'accueil des étudiants dans des locaux appropriés. Nous remercions donc tous les membres de cette association, en particulier Brigitte Labonde, Jean et Marinette Soubiran, Jean-Luc Nigaud, mais aussi Jean-Claude, André – et leurs épouses - Florence et Lucille qui, cette année encore, ont permis d'offrir aux étudiants un cadre de travail agréable. Ces mêmes membres ont aussi participé au lavage et au tri du mobilier archéologique. Un grand merci à eux pour leur enthousiasme et leur bonne humeur.

Il nous faut également remercier Julien Labonde qui, en 2008, a réalisé la première numérisation en 3D du site (fig. 1.16 et 1.17) ainsi que Camilla Cannoni, doctorante à l'Université Paris-Sorbonne qui, en avril 2016, a entrepris une nouvelle maquette 3D grâce à la mise à disposition d'un scanner dans le cadre de la plateforme PLEMO 3D de Sorbonne Universités (fig. 1.18 à 1.22). A partir de la maquette, Camilla Cannoni a généré des ortho-images, des coupes, des plans et des restitutions en 3D des Etats du site (fig. 7.11 à 7.16) qui font suite à une première restitution du prieuré aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles créée par Grégory Chaumet, ingénieur d'étude au sein de la plateforme PLEMO 3D<sup>1</sup>. En août 2016, le scanner a pu être utilisé dans le processus d'enregistrement des données, sous la conduite de Camilla Cannoni. Nous remercions Julien, Camilla et Grégory pour leur aide et leur investissement. Paul Garçin de l'entreprise Hélice Altitude, a réalisé deux campagnes de photogrammétrie par drone en janvier et septembre 2016. Nous le remercions de sa participation.

Merci également à Jacky Fonteneau, doctorant à l'Université Paris-Sorbonne, qui a assuré l'analyse physico-chimique des échantillons de mortiers lors de l'étude des élévations<sup>2</sup> ainsi que Claire Terrat, anthropologue de terrain qui avec beaucoup de sérieux et d'enthousiasme a assuré la fouille des sépultures trouvées lors du sondage réalisé en août 2016. Walter Berry a étudié la céramique et d'autres mobiliers. Son expertise fut essentielle pour la datation et nous l'en remercions infiniment.

Les étudiants - dont la liste figure ci-dessus - ont tous manifesté beaucoup d'enthousiasme et de curiosité. Nous les remercions pour leur participation et leur sérieux. Plusieurs d'entre eux (Yanis, Andre, Memeth et Camil) ont par ailleurs mis au net sous Illustrator les relevés manuels réalisés en plan, sous la direction de Camilla Cannoni dans le cadre de ses charges de cours à

---

<sup>1</sup> S. Balcon-Berry, *Mesvres (Saône-et-Loire), ancien prieuré Saint-Martin. Synthèse de l'étude archéologique des élévations conservées (2008-2015)*, décembre 2015, fig. 12.11 à 12.14

<sup>2</sup> *Idem*, Annexe A.



l'Université Paris-Sorbonne. Merci à Camilla pour cet encadrement et aux étudiants pour leur disponibilité.

Enfin, un grand merci à Christian Sapin qui soutient l'étude du prieuré de Mesvres depuis 2008, Réza Kettouche, secrétaire général du Centre André Chastel ainsi que Laure Dobrovitch, Violaine Bresson et Josette Dufour du SRA Bourgogne/Franche-Comté, pour leurs conseils et leur assistance.

Le financement de la campagne de 2016 a été assuré par le SRA Bourgogne/Franche-Comté, l'Université Paris-Sorbonne, le Centre André Chastel ainsi que les Amis du prieuré que nous remercions.



Les amis du prieuré effectuant le lavage et le tri du mobilier archéologique.

Au premier plan Martine et Dominique Labonde

(cl. S. Balcon-Berry, août 2016)

## Introduction et problématique

De l'ancien prieuré Saint-Martin de Mesvres (Saône-et-Loire), situé non loin d'Autun (fig. 1.1 et 1.2) il subsiste d'importantes élévations malgré sa transformation en exploitation agricole au début du XIX<sup>e</sup> siècle. De façon exceptionnelle, la configuration générale du complexe religieux a été préservée (fig. 1.4 à 1.7, 1.16 à 1.19 et 1.31) avec au nord et à l'est des vestiges de l'église, au sud un long bâtiment correspondant probablement au réfectoire et à l'ouest un édifice d'accueil et de stockage qui porte d'anciennes traces de fortifications. Seule la salle capitulaire, probablement surmontée par le dortoir, a disparu pour laisser place à l'est à des bâtiments de ferme au XIX<sup>e</sup> siècle.

Entre août 2008 et août 2015, les élévations de l'ancien prieuré Saint-Martin de Mesvres ont fait l'objet d'études du bâti (fig. de la partie 9). Des relevés manuels ont été réalisés par des étudiants de l'Université Paris-Sorbonne dans le cadre d'un stage d'archéologie<sup>3</sup>. Ces relevés ont été associés à des scans 3D issus de la maquette virtuelle entreprise en 2008 et actualisée en 2016. Des analyses de peintures et mortiers ont par ailleurs été menées. L'ensemble des données a conduit à la mise en place d'un phasage général (voir plus bas et fig. 1.23 à 1.30) s'appuyant également sur les informations historiques et archivistiques. Ce phasage constitue le socle de l'étude voué à évoluer à l'occasion d'opérations de fouilles et nous présenterons dans la conclusion les premiers impacts générés par le sondage d'août 2016.

Les analyses portant sur les bâtiments de l'ancien prieuré couplées aux études historiques ont montré tout l'intérêt du site. Une origine antique du lieu était à envisager<sup>4</sup> avec, au vu des vestiges monumentaux de qualité, l'existence probable d'un temple. Une occupation chrétienne remontant à l'époque mérovingienne semblait probable ainsi que l'établissement d'un complexe monastique dès le début du IX<sup>e</sup> siècle. Les études sur le bâti ont révélé l'existence d'élévations antérieures à l'an mil en ce qui concerne le mur sud de l'abside de l'église, ainsi que pour un bâtiment situé plus à l'ouest. D'autres vestiges de l'église sont conservés au nord du site pour des phases plus récentes : XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles.

L'étude des bâtiments sud et ouest a par ailleurs montré que ces édifices avaient connu de nombreuses phases de restructuration. Le bâtiment sud comprend une phase du XI<sup>e</sup> siècle, associée à une probable galerie de cloître, puis des reprises au XIII<sup>e</sup> siècle avec la mise en place à l'étage d'un décor peint de qualité et un réaménagement au XV<sup>e</sup> siècle qui voit la création de nouvelles ouvertures. Le bâtiment ouest, quand à lui, comprend des vestiges antérieurs à l'an mil déjà mentionnés. Au XIII<sup>e</sup> siècle son mur ouest correspondait à une enceinte associée à une tour située au sud. Au XV<sup>e</sup> siècle, l'aile ouest est complètement remaniée pour abriter de vastes salles tant au rez-de-chaussée qu'aux étages. Des cuisines sont aménagées au premier niveau. Un escalier en vis en bois permettait notamment la circulation verticale. Ce bâtiment accueillait

---

<sup>3</sup> S. Balcon-Berry, *Mesvres (Saône-et-Loire), ancien prieuré Saint-Martin. Synthèse de l'étude archéologique des élévations conservées (2008-2015)*, décembre 2015.

<sup>4</sup> S. Balcon-Berry, « L'ancien prieuré Saint-Martin de Mesvres », dans S. Bully et C. Sapin (dir.), *L'origine des sites monastiques : confrontation entre la terminologie des sources textuelles et les données archéologiques*, *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, hors-série n° 10, 2016, mis en ligne le 09 décembre 2016, consulté le 15 décembre 2016. URL : <http://cem.revues.org/14480>.

vraisemblablement les appartements du prieur et des salles d'accueil des hôtes. Le rez-de-chaussée devait comprendre des espaces de stockage.

Ainsi, malgré des remaniements successifs incluant d'importantes reprises pour adapter le site à sa fonction d'exploitation agricole à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, l'ancien prieuré Saint-Martin de Mesvres conserve des vestiges extrêmement intéressants.

A l'issue de ces recherches menées sur le bâti, il semblait opportun, au vu de l'intérêt du site et de l'ancienneté probable de ses origines, de proposer un programme de fouilles. Un sondage probatoire visant à mieux connaître les données stratigraphiques a été réalisé en août 2016. Le présent rapport fait état des résultats de cette intervention.

L'emplacement de ce sondage de 48m<sup>2</sup> a tenu compte de l'avis de la CIRA et du SRA (fig.3.1). La zone de fouille devait toucher en premier lieu une partie de l'emprise de l'ancienne église pour atteindre plusieurs objectifs :

- 1°) évaluer la conservation de la stratigraphie qui, au vu de l'étude du bâti, devait avoir été en partie impactée par des décaissements modernes liés à la transformation du site en exploitation agricole ;
- 2°) recenser la nature des vestiges enfouis pour compléter et remanier le phasage fondé sur l'analyse du bâti ;
- 3°) appréhender les origines du site et le phénomène de réappropriation par une communauté chrétienne.

## I. Données historiques

L'intérêt premier du site réside dans l'abondance de la documentation textuelle, surtout à partir du XIII<sup>e</sup> siècle. Comme Anatole de Charmasse l'a montré dans deux longs articles qu'il consacre à Mesvres en 1875 et 1877, sur lesquels nous prenons largement appui<sup>5</sup>, la mention la plus ancienne au prieuré remonte à 843, dans un diplôme de Charles de Chauve. Selon cet auteur, étant donné que ce document correspond à une reconfirmation d'une charte de Louis le Pieux émise en 815, le prieuré devait exister avant 843<sup>6</sup>. On doit noter que dans le document de 843, Mesvres est cité parmi des établissements religieux précoces, comme Saint-Pierre l'Estrier d'Autun remontant au IV<sup>e</sup> siècle ou Saint-Georges de Couches, du VIII<sup>e</sup> siècle. Le prieuré de Mesvres entretenait aussi des liens étroits avec l'abbaye de Flavigny, en Côté d'Or, par ailleurs rattaché à l'Eglise d'Autun depuis 877<sup>7</sup>. En témoigne le fait qu'au cours du Xe siècle certains prieurs de Mesvres sont aussi prévôts de Flavigny.

Dans le diplôme de Charles le Chauve de 843 qui confirme l'autorité de l'Eglise d'Autun sur Mesvres - l'Eglise d'Autun étant dirigée à l'époque par l'évêque Jonas - il est question du « *monasterium sancti Martini de Magavero* » associé à la colline de la Certenue « *sive Circiniaco* » dominant le village de Mesvres. La Certenue abritait un sanctuaire, haut lieu de culte païen dans l'Antiquité, qui fut lentement christianisé<sup>8</sup>. Le sommet de la Certenue comprenait une fontaine thaumaturgique, une chapelle, reconstruite en 1675, mais qui aurait remplacé un édifice primitif, et un fossé. Mesvres serait donc étroitement lié à ce lieu de culte ancien.

Ce fait, de même que la dédicace du prieuré à saint Martin renforcent l'hypothèse de l'établissement d'un lieu de culte chrétien bien avant 815. Anatole de Charmasse a avancé l'idée selon laquelle il pourrait s'agir du site mentionné par Sulpice Sévère à propos de la destruction d'un temple antique par saint Martin en pays Eduen. Sulpice Sévère raconte en effet que saint Martin a réalisé une telle action dans « un bourg du pays des Eduens ; *in pago Eaduorum* ». Sulpice Sévère parle de paysans païens qui se jettent sur Martin ; l'un d'eux cherchant à le tuer sans y parvenir. Charmasse va donc à l'encontre d'une tradition qui faisait de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun le lieu de cette action<sup>9</sup>. S'il faut certainement lire avec un esprit critique le texte de Sulpice Sévère, le sondage entrepris en août 2016 tend à confirmer la présence d'un édifice de type cultuel, bien antérieur à la première implantation chrétienne. Par ailleurs, plusieurs sculptures antiques ont été découvertes sur le site, notamment des chapiteaux qui, selon l'abbé Devoucoux, qui a visité le prieuré en 1836, étaient remployés dans les baies de la tour de croisée de l'église du prieuré, tour effondrée peu après le passage de Devoucoux (fig. 1.10)<sup>10</sup>. Deux de ces chapiteaux sont conservés au Musée Lapidaire d'Autun<sup>11</sup> ; un troisième est toujours présent sur le site du prieuré (1.32). Charmasse parle également de stèles funéraires. Il en subsiste une

---

<sup>5</sup> Anatole de CHARMASSE, « Annales historiques du prieuré de Mesvres », *Mémoires de la Société Eduenne*, nouv. Série, t. IV, 1875, p. 1-10, tome IV, 1875 et tome VI, 1877.

<sup>6</sup> Anatole de CHARMASSE, *op. cit.*, 1875, p. 6.

<sup>7</sup> Anatole de CHARMASSE, *op. cit.*, 1875, p. 6 ; Christian SAPIN, *Bourgogne préromane*, Paris, 1986, p. 85.

<sup>8</sup> Raymond OURSEL, « chapelle Notre-Dame de la Certenue », *Canton de Mesvres, Histoire et monuments*, Saône-et-Loire, Archives départementales, 1985, p. 182 ; Alain, REBOURG, *Saône-et-Loire, 71/4, Carte archéologique de la Gaule*, Paris, 1994, p. 340.

<sup>9</sup> Anatole de CHARMASSE, *op. cit.*, 1875, p. 2. Sur le culte de saint Martin en Gaule, voir en dernier lieu, Luce PIETRI, « Quand et comment Martin de Tours est-il devenu le saint patron par excellence de la Gaule ? », dans Jean-Pierre Caillet, Sylvain Destephen, Bruno Dumézil et Hervé Ingelbert (dir.), *Des dieux civiques aux saints patrons (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Picard, 2015, p. 363-364.

<sup>10</sup> Abbé DEVOUCOUX, Album 7, Saint-Martin de Mesvres, 1836, Autun, Bibliothèque de la Société Eduenne ; Anatole de CHARMASSE, *op. cit.*, 1875, p. 4.

<sup>11</sup> Albéric OLIVIER, « Sept chapiteaux corinthiens de colonnes », *Autun-Augustodunum, capitale des Eduens*, catalogue d'exposition, Autun, Musée Rolin, 1987, p. 66-69.

remployée dans le pignon d'une maison située à l'ouest du prieuré qualifiée d'ancien manoir<sup>12</sup>. Elle a été découverte au XIXe siècle à l'ouest du village, dans le « Champ des Patureaux ». Le jardin de cette maison comprend bien d'autres vestiges antiques : des colonnes, des urnes funéraires et des fragments de chapiteaux. Charmasse publie par ailleurs la gravure d'un « masque de Mercure en terre cuite ». Cet objet a été récemment retrouvé par Brigitte Maurice-Charbard, conservateur du Musée Rolin, dans les réserves du même musée (fig. 1.3). Cet élément semble être en marbre rouge ou en calcaire en non en terre cuite. Il s'apparente plus à un fragment de bas-relief. Selon des informations orales, une mosaïque antique se trouvait jusque récemment encore dans un jardin prenant place à l'ouest du manoir.

Ces éléments et les résultats de la première campagne de fouille pourraient s'accorder avec l'existence d'un temple antique sur le site. Le phénomène de réappropriation d'un bâtiment antique pour la fondation d'un culte chrétien à une période supposée haute, examiné par exemple dans un récent n° de la revue *Gallia*<sup>13</sup>, semble ainsi se confirmer<sup>14</sup>, mais seules des campagnes de fouilles plus exhaustives permettraient de valider cette hypothèse.

Pour Charmasse, « il serait possible que ce supposé temple ait survécu au moins en partie au passage de saint Martin et qu'il ait été le premier sanctuaire chrétien de la contrée ». Le vocable de saint Martin n'est certainement pas déterminant, mais il est intéressant à relever, car souvent lié à une occupation chrétienne ancienne. De plus, selon les érudits d'Autun, la vallée du Mesvrin aurait constitué le théâtre d'une des plus importantes missions de saint Martin<sup>15</sup>. On peut toutefois légitimement s'étonner de la présence dans une zone rurale de vestiges antiques - en particulier les chapiteaux - de telle qualité qui s'accorderaient avec un temple imposant ou un édifice public de tradition romaine (peut-être des thermes liés aux sources particulièrement vénérées à Mesvres et ses environs ?). A son propos, Jacques-Gabriel Bulliot parle d'ailleurs de l'existence d'« un temple d'une richesse inusitée dans la campagne éduenne »<sup>16</sup>.

Dans ce contexte, le cas de la chapelle Saint-Martin du Mont Beuvray fouillée en 1872-1873 par le même Jacques-Gabriel Bulliot est intéressant à évoquer<sup>17</sup>. Bulliot montra en effet l'existence d'un *fanum* primitif dont la *cella* rectangulaire fut associée à une abside orientale à une date difficile à déterminer, mais probablement autour des VIIe-VIIIe siècles selon les données d'une fouille menée en 1986-1987<sup>18</sup>. Pour ne citer qu'un parallèle étudié récemment, ce site s'apparente à Saint-Georges de Boscherville (Seine-Maritime) où un *fanum* abandonné à la

<sup>12</sup> Raymond OURSEL, « Manoir », *Canton de Mesvres, Histoire et monuments*, Saône-et-Loire, Archives départementales, 1985, p. 178 ; Abbé LACREUZE, « Etude descriptive de quelques sculptures gallo-romaines des environs d'Autun », *Mémoires de la Société Eduenne*, I, 1872, p. 335.

<sup>13</sup> *La fin des Dieux. Les lieux de culte du polythéisme dans la pratique religieuse du IIe au Ve siècle apr. J.-C. (Gaule et provinces occidentales)*, W. van Andringa (dir.), *Gallia*, 71-1, 2014, en particulier l'article de Thomas Creissen, « La christianisation des lieux de culte païens : « assassinat », simple récupération ou mythe historiographique ? », p. 279-288 et la synthèse de Antony Hostein, Martine Joly, Michel Kasprzyk et Pierre Nouvel, « Sanctuaires et pratiques religieuses du IIIe au Ve s. apr. J.-C., dans le Centre-Est de la Gaule (*Lugdunensis* I et *Maxima Sequanorum*) », p. 187-218.

<sup>14</sup> Jacques LE MAHO, « Aux origines du paysage ecclésial de la Haute-Normandie : la réutilisation funéraire des édifices antiques à l'époque mérovingienne » in A. ALDUC-LE BAGOUSSE (dir.), *Inhumations et édifices religieux au Moyen Age entre Loire et Seine*, Caen, 2004, p. 48-54.

<sup>15</sup> J.-G. BULLIOT, « La mission et le culte de saint Martin d'après les légendes et les monuments populaires dans le pays Eduen », *Mémoires de la Société Eduenne*, XIX, 1891, 1891, p. 1.

<sup>16</sup> J.-G. BULLIOT, *op. cit.*, 1891, p. 11. Plus loin, p. 13, il note encore à propos du temple de Mesvres qu'il s'agit « d'une création en quelque sorte exotique, œuvre de l'administration romaine ou de quelque Patricien possesseur d'un latifundium et dédaigneux des rites gaulois ».

<sup>17</sup> J.-G. BULLIOT, « Le temple du Mont-Beuvray. Fouilles de 1872-1873 », *Mémoires de la Société Eduenne*, IV, 1872, p. 107-135.

<sup>18</sup> W. BERRY, *op. cit.*, 1993, catalogue, notice Saint-Léger-sous-Beuvray, chapel of St-Martin on Mont Beuvray. Sur les fouilles récentes, voir F. BECK *et al.*, Mont-Beuvray : fouilles de la chapelle (1984-1985) », *Revue archéologique de l'Est*, 39, 1988, p. 107-127 et M. ALMAGRO-CORBEA *et al.*, « Les fouilles du Mont Beuvray. Rapport biennal, 1986-1987 », *Revue archéologique de l'Est*, 40, 1989, p. 205-228.

fin de l'Antiquité voit sa *cella* transformée en nef de chapelle à l'époque mérovingienne – vers le VIIe siècle - le mur oriental étant doté d'une abside<sup>19</sup>, comme c'est visiblement le cas pour la chapelle du Mont Beuvray. A Saint-Georges de Boscherville on a également pu montrer que l'ancienne *cella* a accueilli de nombreuses sépultures. Jacques Le Maho, auteur de l'étude sur cet édifice, rejoint les hypothèses de Bailey Young<sup>20</sup> pour qui la réoccupation mérovingienne de ruines de temples antiques s'explique non pas par la volonté de christianiser des sites païens, mais pour des raisons pratiques avec l'opportunité de tirer parti de maçonneries conservées en élévation. Cela semble être le cas pour la chapelle du Mont Beuvray et peut-être aussi pour Mesvres.

Citons un dernier site montrant, comme c'est vraisemblablement le cas à Mesvres, une longue histoire révélée par l'archéologie, notamment une occupation chrétienne précoce. Il s'agit de la chapelle du Mont Dardon à Uxeau (Saône-et-Loire), non loin de Toulon-sur-Aroux<sup>21</sup>. Sur ce site de hauteur, comparable au Mont Beuvray, l'archéologie a pu attester une occupation de l'âge du fer puis de l'époque antique très perturbées par la suite, auxquelles succèdent des traces d'une zone funéraire mérovingienne précédant l'aménagement d'une chapelle rectangulaire (Bâtiment A) dans la première moitié du IXe siècle. Cette chapelle fait place à une petite église dans la seconde moitié du IXe siècle ou au Xe siècle. Ce nouvel édifice comprend une abside exhaussée, une nef rectangulaire et une structure carrée attribuée à une tour à l'ouest<sup>22</sup>. A Mesvres, comme dans les exemples cités, une occupation funéraire mérovingienne est probable si l'on en croit la présence d'un fragment de sarcophage de cette époque, intégré dans le mur sud du chœur dont on conserve des vestiges, nous le verrons (fig. 9.3). Par ailleurs, les habitants de Mesvres évoquent la découverte d'autres sarcophages au nord de l'église prieurale. Il pourrait s'agir d'une zone funéraire en lien avec un établissement religieux antérieur au IXe siècle.

Pour l'heure, les données relatives à Mesvres énoncées ci-dessus laissent donc penser qu'après une occupation antique dont la nature exacte doit être précisée, un lieu de culte chrétien se serait implanté à l'époque mérovingienne. Entre ces deux phases, une période d'abandon de plusieurs siècles est à envisager, comme c'est souvent le cas<sup>23</sup>. Une communauté de moines s'installe en ce lieu au début du IXe siècle, voire même peu avant, selon les sources textuelles. Mais ces hypothèses de travail doivent être validées, nuancées, voire infirmées par des campagnes de fouilles archéologiques.

On doit aussi signaler l'existence de chapiteaux, d'un pilastre et d'un fut de colonne datés de l'époque carolingienne par l'abbé Terret qui les avait vus en 1932 chez des propriétaires privés<sup>24</sup>. Un fragment de pilastre carolingien a été déposé au Musée Rolin. Il pourrait appartenir à un élément d'architecture ou de mobilier liturgique<sup>25</sup>.

---

<sup>19</sup> J. LE MAHO, « Aux origines du paysage ecclésial de la Haute-Normandie : la réutilisation funéraire des édifices antiques à l'époque mérovingienne » in A. ALDUC-LE BAGOUSSE (dir.), *Inhumations et édifices religieux au Moyen Age entre Loire et Seine*, Caen, 2004, p. 48-54.

<sup>20</sup> B. YOUNG, « Que restait-il de l'ancien paysage religieux à l'époque de Grégoire de Tours », in N. GAUTHIER et H. GALINIE (dir.), *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*, suppl. à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, n° 13, 1997, p. 241 -250.

<sup>21</sup> P. R. GREEN, W. E. BERRY et V. ANN TIPPITT, "Archaeological Investigations at Mont Dardon", in C. L. CRUMLEY et W. H. MAQUARDT (dir.), *Regional Dynamics. Burgundian Landscapes in Historical Perspective*, San Diego, 1987, p. 53-65.

<sup>22</sup> W. BERRY, *op. cit.*, 1993, notice sur la chapelle du Mont Dardon (Uxeau) ; C. SAPIN, *op. cit.*, 1986, p. 135-136.

<sup>23</sup> On a pu le noter dans le cas de la chapelle du Mont Beuvray, mais aussi à Saint-Georges de Boscherville ; ce phénomène est courant.

<sup>24</sup> Abbé TERRET, Compte-rendu de séance de la Société Eduenne, *Mémoires de la Société Eduenne*, tome XLVII, 1936, p. 411 et 412.

<sup>25</sup> Christian SAPIN, *op. cit.*, 1986, p. 223.

En 994 l'évêque d'Autun, Walterius, donne le prieuré de Mesvres – « *prioratus de Magobrio* » - à l'abbé Odilon de Cluny<sup>26</sup> à condition que la nomination du prieur demeure la prérogative du prélat d'Autun<sup>27</sup>. En contrepartie, le prieur obtient le droit de nommer les prêtres de six paroisses<sup>28</sup>. Par la suite, le prieuré est nommé dans plusieurs documents, notamment dans un diplôme de 1119 dans lequel l'abbaye de Cluny demande l'appui et la protection au roi Louis VI face à des seigneurs locaux<sup>29</sup>.

Bien que dédiée à saint Martin, l'église prieurale de Mesvres est parfois nommée Saint-Sébastien, notamment dans un document clunisien de 1344<sup>30</sup>. Selon Anatole de Charmasse, cela s'explique par la présence du chef de saint Sébastien dans l'église prieurale, comme il l'est dit dans un procès-verbal de visite de 1678<sup>31</sup>. Ce saint important dans la région, notamment après le transfert supposé de ses reliques en Gaule, après 826<sup>32</sup>, est surtout prépondérant à la fin du Moyen Age, comme par exemple à Uchon<sup>33</sup>. Les pèlerins qui se rendaient à Uchon passaient d'ailleurs à Mesvres.

Selon Anatole de Charmasse, le prieuré de Mesvres correspondait au Moyen Age « au principal sanctuaire de la contrée »<sup>34</sup>, en raison probablement de ses liens avec Cluny et de la présence de reliques vénérées. Aussi l'église constituait-elle un lieu d'inhumations privilégiées des familles seigneuriales d'Uchon, d'Alone (puis de Toulangeon) et de la Perrière, située près d'Etang-sur-Arroux. Uchon qui à l'origine faisait partie du comté carolingien d'Autun puis de la seigneurie épiscopale d'Autun, fut inféodée au comte de Nevers à une date inconnue. Alone dépendait de la baronnie d'Uchon et donc du comte de Nevers. Il en est de même pour la seigneurie de la Perrière, alors que le château d'Etang était lié à Autun. Ces fiefs constituaient une enclave des comtes de Nevers dans le duché de Bourgogne<sup>35</sup>. Des vestiges de pierres tombales et des documents d'archives informent sur les seigneurs et leurs familles qui, à partir du XIIIe siècle, se font inhumer à Mesvres. Parmi eux, il y aurait eu un compagnon de Saint Louis en Terre Sainte, mort à Tunis en 1271, si l'on en croit un fragment d'inscription vu par Anatole de Charmasse<sup>36</sup> : « *peregrinus decessit Tunis* ». Il est aussi question de Gui, seigneur de la Perrière, qui en 1310 fut inhumé dans l'église prieurale de Mesvres, « devant l'autel du sanctuaire »<sup>37</sup>. Sa pierre tombale est conservée aujourd'hui, intégrée dans le dallage des anciennes cuisines du bâtiment occidental. Anatole de Charmasse reproduit l'inscription, à présent illisible, qui courait autour de la dalle. Il décrit également la représentation du chevalier

---

<sup>26</sup> *Gallia Christiana*, 4, col. 442 ; CHARMASSE 1875, p. 7.

<sup>27</sup> Abbé COURTEPEE, *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, 2eme éd., Dijon, 1848, II, p. 580.

<sup>28</sup> Trois d'entre elles se situent dans les environs immédiats (la Chapelle-sous-Uchon, Charmoy et Mesvres), les autres se situent en Côte d'Or (Manlay, Villiers-en-Morvan et Ménétraux).

<sup>29</sup> Jean RICHARD, *Les ducs de Bourgogne et la formation du duché du XIe au XIVe siècle*, Dijon, 1954, p. 183.

<sup>30</sup> Anatole de CHARMASSE, *op. cit.*, 1875, p. 26-27.

<sup>31</sup> Anatole de CHARMASSE, *op. cit.*, 1875,, p. 77 : « un grand buste de bois peint et doré dans lequel est enchâssé le crâne de saint Sébastien qui est une très belle relique et de vénération dans le pays ».

<sup>32</sup> CHAUME 1938, p. 22.

<sup>33</sup> Anatole de CHARMASSE, *op. cit.*, 1875, p. 82.

<sup>34</sup> Anatole de CHARMASSE, *op. cit.*, 1875, p. 13.

<sup>35</sup> Jean RICHARD, *op. cit.*, 1954, p. 179-183.

<sup>36</sup> Anatole de CHARMASSE, *op. cit.*, 1875, 1875, p. 13.

<sup>37</sup> Anatole de CHARMASSE, *op. cit.*, 1875, 1875, p. 15. Il s'agit peut-être du Gui de la Perrière qui eut maille à partir avec le chapitre d'Autun en 1253. Ce Gui de la Perrière possédait une maison-forte qui sera remplacée plus tard par un château aujourd'hui détruit. La maison-forte puis le château de la Perrière dépendaient des comtes de Nevers alors que le château d'Etang était le fief de l'évêque d'Autun ; voir Jean-Loup Flouest et Hervé Mouillebouche, *Château de la Perrière, Etang-sur-Arroux, Saône-et-Loire, Dégagement des murs extérieurs, mars-juillet 2009, Rapport*, Centre de Castellologie de Bourgogne, Université de Bourgogne, UMR 5594, Mairie d'Etang-sur-Arroux.



qui était gravée en se référant à Gaignière qui l'a vu en place dans l'église au XVIIe siècle<sup>38</sup> (fig. 1.34). Deux autres tombes sont connues et concernent des femmes<sup>39</sup>. De la première on conserve un gisant en granit conservé au Musée Rolin (fig. 1.35 et 1.36). La tenue vestimentaire et la présence d'un touret plaident pour une datation du XIIIe siècle. Anatole de Charmasse propose sans preuves de l'associer à une des épouses des barons d'Uchon. L'autre gisant d'un caractère beaucoup moins fruste est en calcaire blanc. Recueilli en 1844 par le maire de Mesvres, il est donné à la Société Eduenne en 1927 (fig. 1.37). Il a été inséré dans façade de la maison du gardien du théâtre antique – la maison des Caves-Joyaux - à Autun<sup>40</sup>. Il aurait été mutilé en 1836, lors de l'effondrement de la tour de croisée de l'église<sup>41</sup>. La tombe devait donc se trouver dans la croisée ou à proximité. Les plis souples de la robe, le rendu détaillé de la chevelure et du voile qui la couvre, pourraient plaider pour une datation du XVe siècle comme le suggère Anatole de Charmasse en l'associant sans preuves à Jeanne de la famille de la Trémoille qui possédait la baronnie d'Uchon au XVe siècle<sup>42</sup>. Lors de la découverte d'autres vestiges de cette tombe, à l'occasion de déblaiements, on nota la présence d'un corps d'adulte et d'un enfant<sup>43</sup>. Dans un procès-verbal de visite de 1678, il est question d'un tombeau « d'une dame d'Uchon » situé dans le bras sud du transept de l'église prieurale qui pourrait correspondre à cette structure<sup>44</sup> ; nous y reviendrons. Comme d'autres églises prieurales bourguignonnes, celle de Mesvres a donc été choisie par des familles seigneuriales locales comme lieu de sépulture *ad ecclesiam*, selon une pratique bien attestée par ailleurs qui prend naissance au XIIe siècle et se raréfie après le XVe siècle<sup>45</sup>.

En 1333, le prieuré est endommagé par une tempête et une « grange » est incendiée<sup>46</sup>. A partir de 1357, Pierre de Beaufort, futur pape Grégoire XI, fut nommé prieur de Mesvres et y vécut plus de 7 ans. Vers 1364, lors de la Guerre de Cent ans et les désordres occasionnés par les routiers, il quitte Mesvres pour se réfugier au château de la Perrière, près d'Etang-sur-Arroux, ce qui fait dire à Anatole de Charmasse que les fortifications du prieuré étaient peu efficaces à cette époque<sup>47</sup>. Toutefois, en 1311 il est déjà question dans des documents de la maison forte de Mesvres qui comprenait une grosse tour. Les habitants de la paroisse pouvaient s'y réfugier en cas de danger. Ils devaient défendre le prieuré et s'assurer du bon état des fortifications. Un pont-dormant est également mentionné, ce qui induit la présence d'un fossé défensif associé à la porte<sup>48</sup>. Cet aspect fortifié est encore mentionné en 1475 : « ... il y a forteresse en laquelle est le prioré »<sup>49</sup>. Au XVIIe siècle, il en est toujours question de la « maison forte de Mayvre »<sup>50</sup>.

<sup>38</sup> J.-B. de Vaivre, « Dessins inédits de tombes médiévales bourguignonnes de la collection Gaignière », *Gazette des Beaux-Arts*, n° 108, oct.1986, p. 97-101, pl. 62 ; voir également, Anne Ritz-Guilbert, « La collection Gaignières : méthodes et finalités », *Bulletin monumental*, vol. 188/4, 2008, p. 315-338.

<sup>39</sup> Anatole de Charmasse reproduit leur gravure à la fin de son premier article.

<sup>40</sup> «Nouvelles locales», *L'Eduen*, 17 novembre 1844 ; *Autun archéologique*, p. 124 et l'abbé TERET, *op. cit.*, 1935, p. 412.

<sup>41</sup> Anatole de CHARMASSE, *op. cit.*, 1875, 1875, p. 16.

<sup>42</sup> Anatole de CHARMASSE, *op. cit.*, 1875, 1875, p. 16.

<sup>43</sup> «Nouvelles locales», *L'Eduen*, 17 novembre 1844.

<sup>44</sup> Anatole de CHARMASSE, *op. cit.*, 1875, p. 78-79.

<sup>45</sup> Guillaume GRILLON, « L'inhumation au prieuré ; une pratique seigneuriale rapidement dépassée », in H. Mouillebouche (dir.), *Châteaux et prieurés, Actes du premier colloque de Bellecroix (Chagny)*, 15-16 octobre 2011, Chagny, 2012, p. 225-243.

<sup>46</sup> Anatole de CHARMASSE, *op. cit.*, 1875, 1875, p. 26.

<sup>47</sup> Anatole de CHARMASSE, *op. cit.*, 1875, 1875, p. 30.

<sup>48</sup> Anatole de CHARMASSE, *op. cit.*, 1875, 1875, p. 69.

<sup>49</sup> Raymond OURSEL, « Prieuré Saint-Martin », *Canton de Mesvres, Histoire et monuments*, Saône-et-Loire, Archives départementales, 1985, p. 168.

<sup>50</sup> Anatole de CHARMASSE, *op. cit.*, 1875, 1875, p. 69.



En 1443, les écorcheurs assaillent le prieuré et brûlent un moulin qui lui appartenait, peut-être celui conservé immédiatement à l'ouest du site<sup>51</sup>. A la fin du XVe siècle, en raison de l'adoption du régime de Commende, les prieurs ne sont plus astreints à résider dans le prieuré qui d'ailleurs n'abrite apparemment presque plus de moines<sup>52</sup>, alors qu'entre le XIIIe siècle et le XVe siècle, voire avant, il y avait entre quatre et six moines en résidence au prieuré de Mesvres.

Des documents du XVIIe siècle, publiés par Anatole de Charmasse, en particulier les procès-verbaux de visites de l'ordre de Cluny, renseignent de façon assez précise sur les dispositions du prieuré à cette époque antérieure aux grands réaménagements du XIXe siècle. On apprend ainsi que les galeries du cloître furent en grande partie détruites en 1628 par Claude de Touloujon, à l'époque prieur de Mesvres, qui vendit les matériaux<sup>53</sup>.

Le procès-verbal de visite de 1678 est particulièrement intéressant, car il détaille les dispositions du prieuré à cette époque<sup>54</sup>. Le chœur abritait un maître autel et des reliques, notamment de saint Sébastien, placées dans un reliquaire qui occupait une fenêtre au nord du sanctuaire, dans un « gros mur ». Au nord du sanctuaire, par l'intermédiaire d'une porte on accédait à un espace voûté qui comprenait autrefois un autel. Au sud, le pendant correspondait à la chapelle dédiée à Notre-Dame qui comprenait un autel. A l'ouest, se trouvait « l'aisle collatérale », c'est-à-dire le bras sud du transept. L'espace abritait « le tombeau et sépulture d'une dame d'Uchon ...lequel tombeau estoit autrefois au milieu du chœur ». Nous avons déjà mentionné ce fait. Il est précisé que l'espace était simplement lambrissé. Au nord, le pendant qui était l'ancien bras nord du transept, correspondait à une chapelle dédiée à Saint-Jean. Il est question dans le chœur de deux « pupitres qui ont été mis au lieu et place des formes du chœur, qui estoient autrefois pour les religieux qui faisoient le service dudit prieuré ». Ces éléments rappelaient ainsi les anciennes limites du chœur des religieux. Il est également question du clocher de croisée qui comprenait trois cloches. Deux piliers marquaient la séparation entre la nef et la croisée. Deux autels devaient se trouver près de ces piliers, peut-être à l'emplacement des anciens arcs, apparemment déjà bouchés, qui donnaient sur les bras de transept. La nef n'était visiblement plus utilisée, car visiblement trop humide. On nous dit qu'elle est voûtée et carrelée, qu'elle présente des vitraux très petits et « élevés ». La porte ouest était murée en raison de la présence à l'ouest un « vestibule voûté qui servoit autrefois d'église paroissiale », peut-être avant la construction de l'église paroissiale située au nord du prieuré qui date de la fin du XIe siècle<sup>55</sup>. Cette structure occidentale nettement séparée de la nef était apparemment surmontée d'une grande tour « pour faire une sorte de forteresse »<sup>56</sup>. Au moment de la description, l'étage inférieur de cet espace occidental correspondait à une cave ou une écurie. Il est également précisé que l'entrée dans l'église se faisait par deux petites portes qui se trouvaient « dans la maison prieurale », c'est-à-dire l'actuel bâtiment ouest. Au-dessus du « vestibule » prenait place une chambre disposant d'une fenêtre qui donnait sur la nef de l'église. Il est possible d'interpréter ce vestibule comme une avant-nef à étage ou comme une tour-clocher, à l'image de celle de l'église de Saint-Aubin (Côte d'Or) datant du Xe siècle qui précédait une nef à vaisseau unique<sup>57</sup>. La

---

<sup>51</sup> Anatole de CHARMASSE, *op. cit.*, 1875, 1875, p. 44.

<sup>52</sup> Anatole de CHARMASSE, *op. cit.*, 1875, p. 45 : « Hugues de Chalon... est le premier [prieur] qui posséda le prieuré en commende ».

<sup>53</sup> Anatole de CHARMASSE, *op. cit.*, 1875, p. 57.

<sup>54</sup> Anatole de CHARMASSE, *op. cit.*, 1875, p. 77-82.

<sup>55</sup> Walter BERRY, *Romanesque Architecture in the rural Autunois and the processes of stylistic change*, thèse de doctorat, University of Missouri-Columbia, 1993, catalogue, notice Mesvres.

<sup>56</sup> Anatole de CHARMASSE, *op. cit.*, 1875, p. 84.

<sup>57</sup> Christian SAPIN, « Saint-Aubin (Côte-d'Or), nouvelles recherches sur un 'oratoire' méconnu du Xe siècle », dans N. Reveyron, O. Puel et C. Gaillard (dir.), *Architecture, décor, organisation de l'espace. Les enjeux de l'archéologie médiévale. Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'art du Moyen Age offerts à Jean-François Reynaud*, DARA, Lyon, 2013, p. 47-54. Voir également Christian SAPIN, *Bourgogne romane*, Dijon, 2006, p. 74.

tour-clocher de Saint-Aubin donnait sur la nef par l'intermédiaire d'une large baie, comme c'était apparemment le cas à Mesvres.

Dans le texte de 1678, il est aussi question du cloître dont il subsistait la galerie nord, accolée au mur gouttereau sud de l'église, les autres galeries ayant été détruites en 1628 comme on l'a mentionné plus haut. Le bâtiment occidental est décrit de façon détaillée et présenté comme une « belle maison séculière, sans aucune apparence de lieux réguliers ». Il est question de l'escalier en vis dont il subsiste des vestiges de la base en pierre, ainsi que la tour au sud, qui existe toujours en partie, abritant une salle située « au-dessus de la prison dudit prieuré ». Le bâtiment sud entièrement refait à cette époque, est qualifié de « reffectoire des religieux » associé aux cuisines. Une grande « chambre » prenait place à l'étage. Dans le même document, il est aussi mention du « cimetière des religieux » qui occupait le cloître alors que l'église accueillait plus particulièrement des tombes de familles seigneuriales locales, comme on l'a vu.

Un orage intervenu en 1701 endommage le prieuré. Dans le texte relatant ce fait, il est question du mauvais état du clocher de croisée qui menace de s'effondrer sur le chœur dont la voûte est endommagée<sup>58</sup>. En 1725, l'église est toujours en mauvais état et nécessite des travaux comme le rapporte une enquête publiée par Anatole de Charmasse<sup>59</sup>. L'expert qui en est chargé précise que la voûte de l'église menace de s'effondrer, les arcs-doubleaux s'affaissent, que la chapelle qui se trouvait au nord du sanctuaire est en ruine. La tour occidentale est également en très mauvais état, car totalement lézardée. Il est également fait mention des quatre piliers de la croisée sur lesquels prennent appui à l'est deux arcades en mauvais état. Les travaux de réparation de l'église sont entrepris et seront achevés en 1740.

Toutefois, en 1772, la moitié occidentale de la nef est détruite pour faire place à une grange, toujours debout aujourd'hui (fig. 1.4 et 1.6 à 1.9 ; fig. 1.18 et 1.19). Seule la moitié orientale du mur nord de la nef subsiste (4.30). Au début du XIXe siècle, cette paroi servira d'appui à deux édifices à vocation agricole visibles sur les plans cadastraux (fig. 1.8). En 1791, le prieuré est vendu comme bien national<sup>60</sup>.

A partir de ces documents, il se dégage l'image d'un site religieux fondé avant l'époque carolingienne, qui accueille un monastère à cette époque, voire avant, et qui comprenait une église au nord. Avant son démantèlement aux XVIIIe et XIXe siècles, cette dernière comprenait une abside inscrite dans un carré précédée d'un sanctuaire flanqué de chapelles latérales voûtées. La croisée était surmontée d'une haute tour. Des bras de transept se développaient au nord et au sud. La nef à vaisseau unique voûté disposait de petites fenêtres haut placées. A l'ouest, prenait place une sorte d'avant-nef coiffée d'une tour, conférant à l'édifice un aspect fortifié. Au sud de l'église, un pont-levis enjambant un fossé permettait l'accès au site. Les bâtiments conventuels se développaient autour d'un préau de cloître à galeries. Le bâtiment ouest comprenait une tour au sud dont les niveaux inférieurs servaient de prison, de même que des espaces de stockage au rez-de-chaussée et de grandes salles à l'étage. Le bâtiment sud correspondait au réfectoire et aux cuisines. Au XVIIe siècle, le bâtiment ouest revêtait un aspect purement résidentiel qui caractérisait plus globalement le prieuré en raison de la suppression des galeries du cloître.

Les informations issues de l'étude des sources sont confirmées par les travaux de chercheurs des XIXe et XXe siècles qui concernent essentiellement l'église. L'étude la plus ancienne du prieuré de Mesvres est celle de l'abbé Devoucoux qui en 1836 a réalisé de précieux croquis des vestiges de l'église avant l'effondrement de la tour de croisée (fig. 1.10 à 1.12). Parmi eux, on compte un plan des parties orientales, avec un détail de l'élévation du mur oriental

<sup>58</sup> Anatole de CHARMASSE, *op. cit.*, 1875, p. 90.

<sup>59</sup> Anatole de CHARMASSE, *op. cit.*, 1875, p. 94-95.

<sup>60</sup> Raymond OURSEL, « Prieuré Saint-Martin », *Canton de Mesvres, Histoire et monuments*, Saône-et-Loire, Archives départementales, 1985, p. 171.

du bras sud du transept composé d'arcades (fig. 1.11 et 1.12), ainsi qu'une vue extérieure, depuis le nord, du chevet et du bras sud du transept. Cette vue (fig. 1.10) montre que l'abside était déjà largement éventrée. Plusieurs piles et arcs sont visibles à travers l'espace resté béant. Le bras sud du transept semble également en ruine, ses murs étant lézardés, et dépourvu de toitures. Devoucoux précise dans une note associée, que « ces précieux restes d'un édifice qui remontait au 10<sup>e</sup> ou au 11<sup>e</sup> siècle, et dans lequel se trouvaient employés colonnes et chapiteaux antiques, se sont écroulés subitement le 25 décembre 1836, à huit heures du matin ».

L'architecte Roidot-Déléage a redessiné les croquis de Devoucoux à la demande d'Anatole de Charmasse pour servir de base aux gravures publiées dans son article parus en 1875 (fig. 1.13 et 1.14)<sup>61</sup>. Par rapport aux documents de Devoucoux, on note que les proportions des espaces ont été ajustées pour être en accord avec les descriptions des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles publiées elles aussi par Anatole de Charmasse, mais aussi pour être plus en phase avec les vestiges. Les croquis de Devoucoux ont donc été réinterprétés. La vue extérieure a subi elle aussi quelques modifications (fig. 1.14), l'auteur ayant placé des arbres au niveau des arcs intérieurs du chœur, car il n'avait visiblement pas compris le dessin de Devoucoux. Le plan correspond également à une interprétation (fig. 1.13). Les largeurs et dispositions des murs ont parfois été remaniées et simplifiées.

Les documents et les dessins publiés par Anatole de Charmasse ont été étudiés par Christian Sapin dans son ouvrage de synthèse intitulé *Bourgogne préromane* publié en 1986<sup>62</sup>. Cet auteur a aussi eu recours à l'analyse des décors sculptés conservés *in situ* ou ailleurs, pour proposer une datation prudente des vestiges de l'édifice. Il propose d'attribuer au IX<sup>e</sup> ou au début du Xe siècle les parties les plus anciennes qui correspondraient au chevet tel que le montre le plan de Devoucoux, avec des reprises dans l'aménagement des bras de transept qui pourraient appartenir à la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, car y sont conservées des impostes de cette époque<sup>63</sup>.

Dans sa thèse soutenue en 1993, Walter Berry consacre une longue notice au prieuré de Mesvres intégrée dans son catalogue des sites étudiés<sup>64</sup>. Il analyse de façon critique les documents des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles ainsi que les croquis de Devoucoux redessinés par Roidot-Déléage pour l'article d'Anatole de Charmasse qu'il avait d'ailleurs découverts dans les archives de Charmasse. Il réalise un plan coté des parties orientales conservées (fig.1.15) et procède à une étude des maçonneries accessibles, parement septentrional du mur gouttereau nord de la nef compris. Les comparaisons des types de proportions des parties orientales et des sculptures le conduisent à dater les vestiges du bras nord du transept du second quart du XI<sup>e</sup> siècle, tandis que la nef serait selon lui légèrement plus récente. A partir des documents anciens et des vestiges conservés, l'auteur donne une description des dispositions globales de l'ancienne église.

Des photographies anciennes permettent d'appréhender de façon générale les autres édifices de ce complexe religieux<sup>65</sup>. Par rapport à leur aspect actuel, les bâtiments ouest et sud ne présentent pas de grande différence, si ce n'est une meilleure conservation, notamment pour le bâtiment ouest. Sur plusieurs photographies du début du XX<sup>e</sup> siècle, ce dernier montre une façade couverte d'enduit et des ouvertures d'aspect moderne. Une tour disposée au sud est bien conservée. Comme le reste de l'édifice, elle comporte une toiture aujourd'hui perdue. Sur la face sud de la tour, plusieurs ouvertures sont visibles, certaines étant modernes, là aussi. Sur ces

---

<sup>61</sup> Plus exactement, les dessins ont été enlevés du carnet de Devoucoux pour être redessinés. Ils ont été retrouvés en 1986 par Walter Berry dans le fonds Charmasse de la Société Eduenne. En 1986, Walter Berry avait rédigé un article sur le fonds Devoucoux qui n'a finalement jamais été publié.

<sup>62</sup> Christian SAPIN, *op. cit.*, 1986, p. 115-118.

<sup>63</sup> Christian SAPIN, *op. cit.*, 1986, p. 117-118.

<sup>64</sup> Walter BERRY, *op. cit.*, 1993.

<sup>65</sup> S. Balcon-Berry, *Mesvres (Saône-et-Loire), ancien prieuré Saint-Martin. Synthèse de l'étude archéologique des élévations conservées (2008-2015)*, décembre 2015, fig. de la partie 9

mêmes documents, le bâtiment sud présente un aspect assez peu éloigné de l'actuel. On note surtout qu'à l'ouest, sa toiture était accolée à celle de la tour sud du bâtiment ouest, alors qu'aujourd'hui elle s'interrompt bien avant. Un pignon en parpaings a été monté à l'ouest. Ces deux bâtiments ont été altérés en 1979, époque d'un chantier de restauration de *Rempart* qui a conduit à déposer la toiture du Bâtiment ouest. Cette toiture qui couvrait l'ensemble de l'édifice ainsi que la tour sud et l'extrémité ouest du Bâtiment sud n'a pas été remplacée<sup>66</sup>. Le bâtiment ouest s'est ainsi considérablement dégradé alors qu'avant cette intervention son état était relativement bon.

A partir de 2006, Dominique Labonde, propriétaire du prieuré, s'est engagé à le restaurer et à assurer sa mise en valeur avec l'aide l'association qu'il venait de fonder, les *Amis du prieuré*. En 2006, le bâtiment ouest a été débarrassé de la végétation qui l'encombrait et les parties sommitales de ses murs ont été consolidées. En 2014, c'est le sommet des murs de la chapelle (ancien bras nord de l'église) qui a été repris, de même que le haut des murs des bâtiments orientaux (fig. 1.31 et 2.1).

## II. Etat des connaissances archéologiques et phasage général

### 1. L'ancienne église prieurale

On l'a vu, grâce aux textes publiés par Anatole de Charmasse ainsi qu'aux croquis réalisés par l'abbé Devoucoux lors de son passage à Mesvres en 1836, on connaît la forme et les dispositions générales de l'église prieurale qui prenait place au nord et à l'est du site (fig. 1.11). Démantelée en partie au XVIII<sup>e</sup> siècle et très endommagée au début du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'en subsiste que quelques vestiges en élévations qui occupent aujourd'hui trois espaces distincts : au nord, la moitié orientale du mur gouttereau nord de la nef, en grande partie écrêté, sert d'appui à des bâtiments aménagés pour l'ancienne ferme (fig. 1.5, Espaces 2, 3 et 4) ; la moitié occidentale de la nef a quant à elle été détruite pour faire place à une grange bâtie à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (Espace 1). Une structure rectangulaire présente immédiatement à l'est de l'ancienne nef, correspond à l'ancien bras nord du transept (Espace 5), tandis que l'ancienne abside a été incorporée dans des bâtiments orientaux de la ferme (Espaces 9, 10 et 11). Ainsi, les vestiges de l'église prieurale sont extrêmement morcelés. Bien que très partiels et englobés dans des constructions plus récentes, les élévations présentes au nord et à l'est du site sont d'un grand intérêt pour la restitution générale de l'édifice et en raison de leur ancienneté. Nous les présentons d'est en ouest, de façon chronologique.

Comme l'avaient envisagé Christian Sapin et Walter Berry, la zone orientale abrite les vestiges les plus anciens, en particulier l'élévation du mur sud de l'abside. Cette maçonnerie dont on a pu étudier les parements nord et sud, incorpore à l'ouest un fragment de sarcophage mérovingien, attestant les origines anciennes du site religieux (fig. 9.3.) ; on l'a vu. Le type de construction comprenant de gros blocs antiques réemployés associés à des moellons, comparable aux maçonneries carolingiennes de Saint-Pierre-l'Estrier d'Autun ou du cloître canonial d'Autun dans sa phase du milieu du IX<sup>e</sup> siècle<sup>67</sup>, de même que la présence d'argile dans le mortier<sup>68</sup>,

<sup>66</sup> Raymond OURSEL, « Prieuré Saint-Martin », *Canton de Mesvres, Histoire et monuments*, Saône-et-Loire, Archives départementales, 1985, p. 171.

<sup>67</sup> Sylvie BALCON, Walter BERRY et Christian SAPIN, « Architecture and Sculpture at Autun around the Millenium », in Nigel Hiscock (éd.), *The White Mantle of Churches. Architecture, Liturgy and Art around the Millenium*, Internatinal Medieval Resarch vol. 10, Turhout, 2003, p. 197-220 ; Sylvie Balcon-Berry et Walter Berry, « Le groupe épiscopal d'Autun au Moyen Age », dans M. Gaillard (éd.), *L'empreinte chrétienne en Gaule (de la fin du IV<sup>e</sup> au début du VIII<sup>e</sup> siècle*, Turhnout : Brepols, coll. « Culture et société médiévales » 26, p. 173-200.

tendent à montrer que cette abside est bien antérieure à l'an mil. Elle figure sur les dessins de Devoucoux réalisés en 1836 qui fournit un plan de la zone orientale de l'église (fig. 1.11). Le côté nord de l'abside est moderne, mais il abrite une imposte provenant probablement du démantèlement d'un des supports des bras de transept.

On conserve par ailleurs des élévations du bras nord du transept et de la croisée le jouxtant. Ces espaces sont complexes, car ils ont été remaniés et amplifiés à plusieurs reprises. De plus, des enduits et maçonneries modernes les masquent en partie. Au sud-ouest, il a tout de même été possible de montrer la présence d'un pilier appartenant à une première croisée associé à un chapiteau (fig. 9.16 à 9.19, US 181 et 182) qui n'est probablement pas en place. Ce support est contemporain d'un arc de belle facture disposé à l'ouest (fig. 9.9 et 9.10). Ces éléments sont liés par l'intermédiaire d'un mur dont on perçoit quelques bribes (fig. 9.10). Cet arc comprend des claveaux rectangulaires en pierre alternant avec des claveaux triangulaires réalisés en mortier rose. Cette facture est très archaïque, de même que la présence d'un boudin en enduit formant l'extrados de l'arc et des joints rubanés. Une datation de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, voire du début du XI<sup>e</sup> siècle, peut être envisagée. En ce qui concerne l'arc, la différence formelle entre l'imposte nord à rainures et l'imposte sud à simple cartouche lisse pourrait s'expliquer par deux dates distinctes de mise en œuvre, la seconde résultant vraisemblablement de la reprise associée à la création de la tour de croisée et de son support nord-ouest conservé qui forme le montant sud de l'arc (fig. 9.9, US 162). Le transept de cette époque devait être peu saillant. On pense avoir identifié sa limite septentrionale matérialisée par une césure dans le mur ouest du transept. Ce mur se poursuivait vers l'est, comme tendent à le montrer des arrachements visibles en partie supérieure du parement oriental du mur est du bras nord du transept. Il devait également former la limite nord de chapelles orientales flanquant l'abside (fig. 1.24 et 1.25).

La communication entre le bras nord du transept et ces chapelles orientales se faisait par l'intermédiaire d'arcs conservés sur le mur oriental du bras nord du transept (Mur 10 ; fig. 9.11 à 9.13). Le type de claveaux trapézoïdaux de l'arc visible plaide pour une date plus récente que pour l'arc du mur occidental. Ces passages seraient ainsi à mettre en relation avec le développement ou la création de chapelles orientales disposées de part et d'autre du sanctuaire primitif maintenu (fig. 1.25). Ces chapelles communiquaient avec le sanctuaire par l'intermédiaire d'arcs, mentionnés en 1725 dans un document cité plus haut.

L'arc du mur ouest du bras nord du transept permettait d'accéder à une nef primitive entièrement reconstruite dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle (fig. 1.24 et 1.25). Cet arc et celui qui devait constituer son pendant au sud, correspondaient donc à des passages étroits donnant sur la nef à vaisseau unique, à l'image de ce que l'on peut observer au Xe siècle dans l'église de Saint-Aubin (Côte-d'Or) mentionnée précédemment<sup>69</sup>.

La phase suivante que l'on situe dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, correspondrait à l'extension du mur du transept, entraînant la mise en place de l'arc nord sur la paroi orientale (fig. 1.26). Cet arc septentrional dont on ne perçoit pas de claveaux (fig. 9.13), fonctionnerait avec l'ajout d'une chapelle immédiatement à l'est. Dans le bras sud du transept, Devoucoux avait noté la présence d'arcs de largeurs différentes desservant des chapelles orientales (fig. 1.12). Selon le plan du même auteur, (fig. 1.11), les chapelles orientales devaient se terminer par un mur plat, mais seule une fouille permettrait de le vérifier ou bien de montrer l'existence d'absidioles. Cette phase voit également la construction de l'imposante tour de croisée dessinée par Devoucoux (fig. 1.10) incorporant les chapiteaux antiques précédemment mentionnés. La datation repose sur la chronologie relative des maçonneries et sur des comparaisons avec notamment la tour orientale

---

<sup>68</sup> Jacky Fonteneau, « Etude des mortiers et enduits du prieuré clunisien de Mesvres (Saône et Loire) » S. Balcon-Berry, *Mesvres (Saône-et-Loire), ancien prieuré Saint-Martin. Synthèse de l'étude archéologique des élévations conservées* (2008-2015), décembre 2014 et décembre 2015.

<sup>69</sup> Christian SAPIN, *op. cit.*, 2013.

de l'ancienne église prieurale de Chapaize<sup>70</sup>. Cette haute tour constituait visiblement le pendant de celle de l'ouest. Elle pouvait servir de tour de guet et participer ainsi au système défensif du prieuré, à l'image de ce que l'on observe aux églises d'Uchizy et Blanot<sup>71</sup>.

A l'ouest de ce transept se développait une nef dont on ne connaît que la moitié orientale du mur gouttereau nord (fig. 4.30). Ses vestiges montrent la présence de colonnes engagées associées à un petit appareil soigné. Cette facture présente des similitudes avec les vestiges de l'abbaye de Cluny III relevant de la fin du XIe et du début du XIIe siècle ainsi qu'avec l'abbaye de La Charité-sur-Loire à peu près contemporaine. Selon les documents du XVIIe siècle, la nef unique était voûtée, ce dont témoigne la présence de contreforts sur le mur gouttereau nord. Elle était agrémentée de fenêtres hautes ornées de vitraux. On ne connaît pas avec précision les dispositions occidentales de la nef, une grange ayant été bâtie à la fin du XVIIIe siècle à son emplacement. Mais si l'on en croit les descriptions du XVIIe siècle, elle devait comporter à l'ouest une tour assez massive qui conférait à l'édifice un aspect fortifié. Selon les descriptions anciennes, il semble que cette tour surplombait une avant-nef. Une étude succincte menée dans les caves de la grange montre la présence d'un arrachement à peu près au centre du bâtiment ainsi que des maçonneries anciennes sur lesquelles les murs de la grange ont été bâtis. Ces éléments pourraient correspondre aux vestiges de ces structures. Les éléments cruciformes visibles à la base de la façade de l'actuelle grange correspondent peut-être aux fondations des contreforts de la tour d'entrée.

L'étude des vestiges de l'église atteste ainsi des nombreuses transformations et des agrandissements, comme c'est souvent le cas pour des édifices de fondation ancienne. L'existence d'élévations probablement antérieures à l'an mil doit toutefois être soulignée en raison de leur rareté. Les parties orientales devaient être particulièrement développées à partir du XIe siècle et elles abritaient des autels mentionnés dans des documents des XVIIe-XVIIIe siècles cités par Anatole de Charmasse et par l'abbé Devoucoux.

Les parties orientales très développées et le cloisonnement des espaces associés à des passages ne sont pas sans évoquer les aménagements complexes observés à Cluny II, en particulier pour l'Etat 2b, selon les récentes hypothèses d'Anne Baud et Christian Sapin<sup>72</sup> (fig. 10.5). Des parallèles avec l'église de Couches, qui présente plusieurs chapelles latérales à absidioles, et celle de Pothières, peuvent également être proposés<sup>73</sup>. Ces édifices remontent aux Xe-XIe siècles. Pour affiner le phasage et leur datation, il faudrait poursuivre les fouilles archéologiques. Les comparaisons fondées sur des plans plus détaillées pourraient ainsi être développées sur des bases plus solides.

## 2. Le Bâtiment sud

Le Bâtiment méridional, longue structure rectangulaire, ferme le site au sud et longe le bief conduisant au moulin (fig. 1.4). Il occupe un emplacement généralement attribué au réfectoire dans les complexes monastiques. Il est d'ailleurs mentionné comme tel dans une description du XVIIe siècle, associé à des cuisines, comme on l'a vu plus haut. Il est perpendiculaire au Bâtiment ouest qui a pu abriter au rez-de-chaussée des espaces de stockages

<sup>70</sup> Eliane Vergnolle, « Chapaize, église Saint-Martin », in : *Congrès archéologique de France*, 166<sup>e</sup> session, 2008, Saône-et-Loire, Paris, 2010, p. 151-176

<sup>71</sup> Patrick DEFONTAINE, « De la clôture fortifiée au donjon, au manoir, ou les prieurés-châteaux en Bresse, Forez et Mâconnais », in H. Mouillebouche (dir.), *Châteaux et prieurés, Actes du premier colloque de Bellecroix (Chagny)*, 15-16 octobre 2011, Chagny, 2012, p. 133-153 ; Christian SAPIN, *op. cit.*, 2006.

<sup>72</sup> Anne BAUD et Christian SAPIN, « Les fouilles de Cluny : état des recherches récentes sur les débuts du monastère et ses églises, Cluny I et Cluny II », in D. IOGNA-PRAT, M. LAUWERS, F. MAZEL et I. ROSE (dir.), *Cluny. Les moines et la société au premier âge féodal*, Rennes, 2013, p. 505-508.

<sup>73</sup> Christian SAPIN, *op. cit.*, 1986, p. 00.

de denrées alimentaires – ce qui en ferait une sorte de cellier/farinier. Une fonction défensive du Bâtiment sud n'était peut-être pas absente. En témoigneraient les vestiges d'une tour située à son extrémité orientale et dont nous avons pu percevoir quelques vestiges lors de travaux récents (fig. 1.5, Esp. 15). Mais cette tour pouvait aussi abriter un escalier hors-œuvre.

A partir des observations que nous avons pu mener, on entrevoit la longue histoire du Bâtiment sud. Le tracé irrégulier de son mur nord résulte probablement de plusieurs phases d'aménagement (fig. 1.5) que nous restituons succinctement sur la base des données actuellement disponibles.

Une première phase remontant au XI<sup>e</sup> siècle concerne le mur nord qui abrite deux baies en plein cintre. Ces ouvertures composées de claveaux irréguliers et assemblés par du mortier comparable à celui identifié dans le bras nord du transept de l'église remontant au XI<sup>e</sup> siècle. La facture de l'ouverture orientale montre des parallèles avec un arc observé à l'église de Saint-Aubin déjà mentionnée. Les ouvertures observées à Mesvres donnaient vraisemblablement sur la galerie sud du cloître. En effet, on pense avoir identifié un niveau correspondant à la toiture de la galerie. Au XIII<sup>e</sup> siècle, cette galerie est dotée d'un étage. Les murs de fond (mur sud) de cet étage sont parés d'un décor peint à faux-joints dont il subsiste de beaux vestiges. Les ouvertures du XI<sup>e</sup> siècle sont bouchées.

Au XIII<sup>e</sup> siècle toujours, l'étage du bâtiment comporte deux salles. Celle de l'est devait être très vaste, avec peintures à faux-joints abritant des fleurs. A l'ouest prenait place une salle plus petite, aux murs peints de faux-joints, fleurs et étoiles. Ces décors montrent des parallèles avec des maisons de Cluny du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>74</sup>. La communication entre les deux salles devait être assurée par une ouverture centrale et une autre ouverture au nord. Le mur sud de ces deux salles comportait des ouvertures au contraire du mur nord qui apparemment en était dépourvu. A cette époque, le Bâtiment sud devait se prolonger vers l'ouest pour rejoindre l'ample tour sud du Bâtiment ouest. L'étage inférieur comprenait probablement des dispositions comparables avec deux grandes salles. C'est probablement à ce niveau que prenaient place les cuisines, mentionnées dans une source du XVII<sup>e</sup> siècle évoquée plus haut.

Plusieurs ouvertures agrémentaient le niveau inférieur du mur sud qui donnait sur le bief. Ces éléments remaniés à de nombreuses reprises sont de lecture difficile. On pense notamment avoir reconnu à l'ouest une fenêtre rectangulaire du XIII<sup>e</sup> siècle.

Aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles de grandes ouvertures sont percées à l'étage : trois fenêtres sur le mur sud, plus une porte, outre celle de l'extrémité ouest, et trois sur le mur nord. Au nord, ces ouvertures permettaient l'accès à la galerie sud, toujours à deux niveaux, et aux galeries attenantes, perpendiculaires. Un nouveau décor peint est aménagé à l'ouest, à l'étage, au contact de la galerie ouest. Les pourtours des portes et fenêtres sont cernés de faux-joints. Les extrémités du Bâtiment sud sont reprises. L'extrémité orientale du bâtiment a visiblement été allongée. Il en est de même à l'ouest : le mur sud est prolongé pour rejoindre la tour du Bâtiment ouest, mais une cloison sépare cet espace du reste du Bâtiment sud. Le mur nord a quant à lui été écourté pour permettre l'élévation du mur oriental du Bâtiment ouest (Mur 32).

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la galerie de cloître est supprimée. L'extrémité orientale du Bâtiment sud est reprise avec aménagement de chaînes d'angle. Un nouvel enduit avec décor à faux-joints et fausses fenêtres est aménagé. Une porte à fronton est percée au centre de la façade nord. Les murs sont rehaussés pour permettre la mise en place d'une nouvelle toiture.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, de nouvelles ouvertures sont percées au sud et au nord pour répondre aux besoins de l'exploitation agricole.

---

<sup>74</sup> Un article sur les peintures est en cours de rédaction avec la collaboration de Marie-Gabrielle Caffin.

### 3. Le Bâtiment ouest

Alors qu'il montre une homogénéité apparente, le Bâtiment occidental s'est révélé assez complexe lors de son étude. Toutes les parties inférieures des murs (Murs 31, 32, 33, 34 et 35 ; fig. 1.4) ont été relevées et étudiées en association avec les scans 3D réalisés par Julien Labonde.

Ces études ont permis d'établir que l'angle nord-est (Mur 31 et 32), composé de gros blocs – majoritairement des blocs antiques – est très ancien puisque sa facture et le type de mortier sont comparables au mur sud du chevet de l'église, c'est-à-dire avant l'an mil (fig. 1.23). Des éléments comparables ont été identifiés à l'est du mur de refend (Mur 35). Ces structures apparemment alignées pourraient constituer les vestiges d'un édifice d'accueil du complexe monastique primitif remontant au moins à l'an mil.

C'est au XIII<sup>e</sup> siècle qu'ont été datés les plus anciens éléments défensifs qui en remplacent peut-être de plus anciens maçonnes ou en bois. Le mur occidental du Bâtiment ouest abrite ces éléments à caractère défensif : quatre archères placées à la base du mur. Du point de vue de la construction, ces ouvertures sont composées de blocs de moyen appareil, souvent de remploi, insérés dans une maçonnerie en petit appareil. Parmi les remplois, on compte une imposte qui provient vraisemblablement du démantèlement partiel de la croisée de l'église au moment de la construction de l'imposante tour, dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle.

La base du mur taluté dans lequel s'insèrent ces éléments est homogène. Deux archères montrent à la base de la fente de tir une petite ouverture circulaire (Archères 2 et 4). Toutes ces archères couvertes d'un linteau et à ébrasements simples de largeurs quelque peu variables font partie de la première phase du mur conservée sur près de 1, 50 m d'élévation<sup>75</sup>.

Au sud de ce mur, des alignements de pierres, tant sur le parement intérieur que sur le parement extérieur, attestent l'existence de la tour abritant une prison, déjà mentionnée ; et qui a été remaniée à plusieurs reprises. Un retour à l'est de même qu'un arrachement visible au sein du Bâtiment ouest confirment cette hypothèse. Sur sa face occidentale, la tour actuelle comporte une fenêtre en partie basse, possible archère à l'origine (Archère 5).

Une prospection géophysique réalisée par le Laboratoire des Ponts-et-Chaussées d'Autun a montré qu'à l'extérieur, le niveau de sol qui fonctionnait avec ces archères se situait près d'un mètre plus bas que de nos jours. A l'intérieur, les archères devaient être de niveau avec le sol, comme c'est le cas aujourd'hui, mais cela nécessiterait une vérification archéologique. La prospection a également montré la présence d'un fossé le long du bâtiment occidental, ce qui est confirmé par les textes présentés plus hauts. Au sud, ce fossé rejoignait probablement le bief qui l'alimentait en eau.

Dans une deuxième phase, ce mur occidental est surélevé et il est associé au nord à une porte<sup>76</sup>. Cet élément composé en grande partie d'un moyen appareil soigné est accolé à la nef de l'église avec laquelle il devait être en communication par l'intermédiaire d'ouvertures. Des traces d'un treuil de pont-levis sont observables sur le mur nord du Bâtiment ouest. Il s'agissait donc de l'entrée principale du prieuré qui enjambait le fossé, comme il en fait mention dans les textes. Les ponts-levis à treuil apparaissent à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. C'est à cette date, voire dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, que l'on peut situer celui de Mesvres<sup>77</sup>.

---

<sup>75</sup> On ne peut totalement exclure la présence d'un chemin de ronde ; les reprises postérieures et la présence d'enduits modernes ne permettent pas, pour l'heure, de s'en assurer. Il en était ainsi aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles au doyenné de Bézornay ; GARRIGOU-GRANCHAMP (Pierre), GUERREAU (Alain) et SALVEQUE (Jean-Denis), « Doyennés et granges de l'abbaye de Cluny... », p. 91-99.

<sup>76</sup> Anatole de CHARMASSE, 1875, *op. cit.*, p. 79. Sur les porteries des fortifications en milieu religieux, voir Sandrine GARNIER, 2008, p. 160-170.

<sup>77</sup> On peut le comparer au pont-levis à treuil du château de Montfort daté de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et élevé également en moyen appareil soigné ; JOSSERAND, Max, 2008.



Cette datation est renforcée par les analyses dendrochronologiques réalisées par Georges Lambert sur des marches de l'escalier en vis en bois venu s'accoler à cette porte à pont-levis, au sud. En effet, une date de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle ou du début du XV<sup>e</sup> siècle a pu être établie pour la mise en place de cette structure<sup>78</sup>.

Cet escalier en vis a par ailleurs obstrué l'archère la plus septentrionale (Archère 1) qui est donc bien antérieure à cet élément. On l'a vu plus haut, cette archère, tout comme les autres, est créée avant la réalisation de la porte à pont-levis, à la fin du XIII<sup>e</sup> ou dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. La datation proposée pour ces archères se situe donc bien avant la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Elles ont toutes été montées en continuité avec le mur qui les accueille. Les deux petits orifices circulaires observés à la base de deux d'entre elles résultent probablement d'une reprise réalisée vers le XV<sup>e</sup> siècle<sup>79</sup>.

Au sud, la première tour massive qui s'apparentait à un donjon<sup>80</sup>, appartiendrait également au XIII<sup>e</sup> siècle dans sa forme primitive. Cet élément associé à la porte à pont-levis qui jouxtait la tour accolée à l'église conférait au prieuré un caractère fortifié qui n'est pas sans évoquer le cas du doyenné de Mazille fortifié au XIII<sup>e</sup> siècle et au moment de la Guerre de Cent ans<sup>81</sup>. Ces éléments défensifs protégeaient le front occidental du prieuré, son accès principal.

C'est probablement au XV<sup>e</sup> siècle que le mur occidental a été intégré au bâtiment ouest. L'édifice incorpore la tour sud en l'amplifiant. Le mur ouest est surélevé et accueille des baies à meneaux. Le mur oriental accueille également des ouvertures dont des portes qui donnaient sur les galeries du cloître développées sur deux niveaux. Au XVII<sup>e</sup> siècle une porte surmontée d'un fronton est aménagée au centre de la façade orientale du Bâtiment ouest (Mur 32) lorsque la galerie de cloître est supprimée, en écho à celle présente au centre du mur nord du Bâtiment sud. Un enduit à faux joints et fausses fenêtre couvre ce mur oriental, là encore dans la continuité de celui de la paroi nord du bâtiment sud. La salle nord accueille une cuisine au XVIII<sup>e</sup> siècle, voire déjà au XVII<sup>e</sup> siècle, époque probable de la mise en place du mur de refend (Mur 35). D'autres modifications affectent l'édifice aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, en particulier le percement de portes à l'ouest ou le déplacement d'une porte au sud.

#### **4. La question du cloître et du Bâtiment oriental**

Le prieuré de Mesvres devait comporter des galeries disposées au nord, à l'est, au sud et à l'ouest, le long des bâtiments présentés ; elles sont mentionnées au XVII<sup>e</sup> siècle. Ces galeries ayant été détruites aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, nous ne pouvons les appréhender que de manière générale à travers les négatifs qu'elles ont laissés sur les murs conservés en élévation, mais aussi grâce aux résultats de la prospection géophysique réalisée par le laboratoire des Ponts-et-Chaussées d'Autun revue très récemment par Christian Camerlynck de l'Université Pierre et Marie Curie (fig. 7.19). Ainsi, le mur oriental du Bâtiment ouest comporte à intervalles réguliers des négatifs d'encastrement de poutres. Ces éléments correspondent à des vestiges de l'étage de la galerie occidentale.

La galerie sud comprenait elle aussi deux niveaux au XIII<sup>e</sup> siècle. On en veut pour preuve des éléments de son décor visibles dans les niveaux supérieurs de la face nord du Bâtiment sud.

---

<sup>78</sup> En 1992, Georges-Noël Lambert avait daté cette structure de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou du début du XIV<sup>e</sup> siècle ; LAMBERT, Georges-Noël, *et al.*, 1992, p. 150. Le même auteur est récemment revenu sur cette datation en la situant à présent à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle ; LAMBERT, Georges-Noël, 2006.

<sup>79</sup> Il faut tout de même mentionner l'existence, dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, d'archères à étrières circulaires ; MESQUI, Jean, 1993, p. 271-272.

<sup>80</sup> RACINET, Philippe, 1995, p. 438.

<sup>81</sup> GARRIGOU-GRANCHAMP (Pierre), GUERREAU (Alain) et SALVEQUE (Jean-Denis), 1999, p. 75-91.

Comme sur le mur sud (Mur 36) et sur le mur de refend (Mur 37) séparant les Espaces 18 et 19, cette élévation comprend en son centre un niveau de peinture à faux-joints. Un négatif de cloison est visible au milieu. A l'ouest, ce décor se poursuit, puis une peinture à losanges surmontée d'une frise prend le relais. Une cloison devait séparer ce décor de celui de l'est, ou bien ils appartiennent à deux phases, ce qui demanderait confirmation. La peinture à losanges est placée à un niveau plus haut que celle à faux-joints. Elle donnait peut-être sur la partie supérieure de la galerie ouest mentionnée précédemment. Ces peintures que, sur le plan stylistique, on peut respectivement dater du XIII<sup>e</sup> siècle et du XV<sup>e</sup> siècle, ont été remplacées au XVII<sup>e</sup> siècle par un autre niveau de faux-joints formant les encadrements des ouvertures. A l'est, on peut de même supposer que la galerie sud donnait sur une galerie qui longeait les bâtiments orientaux. En ce qui concerne ces derniers, nous n'avons pratiquement pas d'information. Seule la base du mur occidental d'un bâtiment oriental a été mise au jour à l'occasion de travaux d'aménagement de l'édifice moderne qui a repris son emplacement. Un chapiteau roman à quatre faces taillées, aujourd'hui conservé dans les jardins de la maison du prieur, située à l'ouest du prieuré, pourrait appartenir à un support central de salle capitulaire.

La prospection géophysique réalisée par les Ponts-et-Chaussées d'Autun a permis de mettre en évidence les maçonneries de ces galeries. Si l'on positionne ces résultats sur un plan du site, on perçoit la trace de ces éléments au nord, à l'est, au sud et à l'ouest (fig. 8.1 à 8.5). Seule une opération de fouille permettrait de les révéler de façon plus complète et surtout de les dater. La prospection géophysique semble également montrer la présence d'un escalier au sud de la galerie nord, les niveaux du cloître étant plus bas que ceux de l'église.

## 5. Phasage général du site avant l'intervention archéologique de 2016

A partir de toutes les données glanées au cours de l'étude des élévations et des documents d'archives, il est possible de proposer un phasage général divisé en Etats. Ces propositions constituent des hypothèses de travail nécessitant une validation par l'intermédiaire d'une fouille progressive de certains espaces clefs. Il en est de même pour les restitutions en 3D associées à ces Etats (fig. de la partie 7).

**Etat I : Antiquité.** Selon Anatole de Charmasse, il existait un temple antique sur le site, temple qui aurait été détruit pour faire place à un premier édifice chrétien. Decouvoux mentionne des chapiteaux antiques réemployés dans les ouvertures de la tour de croisée qu'il dessine (fig. 1.10). Il en existe deux dans le Musée lapidaire d'Autun<sup>82</sup> et un à Mesvres (fig. 1.32). Un autre, très fragmentaire, est actuellement conservé dans les jardins de la maison qui se trouve à l'ouest du prieuré, qualifié de manoir. Ces chapiteaux de taille importante, en calcaire et marbre, laissent envisager l'existence sur le site d'un temple de tradition romaine avec stylobate portant colonnes. D'autres éléments antiques, notamment un tambour de colonne et des vestiges d'un sol en *opus sectile* attesteraient d'une occupation antique monumentale, comme on l'a évoqué plus haut.

**Etat II : époque mérovingienne.** La mention, par les habitants du bourg, de sarcophages découverts au nord de l'église prieurale dans un espace qui devait accueillir un cimetière et le remploi d'un fragment de sarcophage dans le Mur 18 (Bâtiments est ; fig. 9.3) permettent de proposer une occupation de cette époque qui aurait succédé à la phase antique. On suppose que ces éléments sont liés à un premier édifice chrétien, peut-être une chapelle.

---

<sup>82</sup> Autun-Augustodunum, catalogue d'exposition, 1985, p. 101, a et b.

**Etat III : époque carolingienne** (fig. 1.23). Cette phase concerne l'église (Bâtiments est) ainsi qu'un édifice marquant l'entrée dans le complexe monastique. La datation est fournie par des comparaisons avec des maçonneries carolingiennes de Saint-Pierre l'Etrier d'Autun ainsi qu'en raison de la présence d'argile dans le mortier. Des vestiges d'une abside inscrite dans un chevet plat pouvant remonter aux IXe-Xe siècles ont ainsi été identifiés. A l'ouest, un bâtiment à arcade devait marquer l'entrée du complexe.

**Etat IV : An mil** (fig. 1.24). Selon l'hypothèse proposée, l'église se dote d'un transept peu saillant. Appartiendrait à cette phase un arc conservé dans le mur ouest de la chapelle qui correspond à l'ancien bras nord du transept. Son mode de construction avec claveaux rectangulaires associés à de faux-claveaux en mortier couvert d'enduit, la présence de joints rubanés et d'un boudin formant l'extrados semblent étayer cette datation de même que des rapprochements avec l'arcade haute du mur oriental de l'ancienne croisée de Saint-Pierre l'Etrier datant du début du XIe siècle<sup>83</sup>. Cet arc serait contemporain d'un mur portant au sud des vestiges d'une pile de croisée qui était sommée d'un grand chapiteau en granit. A l'est, des chapelles à mur plat devaient encadrer l'ancien chevet conservé. Il devait exister une nef étroite supplantée par la nef du milieu du XIe siècle.

**Etat V : Première moitié du XIe siècle** (fig. 1.25). Cette phase voit l'agrandissement du transept dont les extrémités sont déplacées au nord et au sud. Trois arcs de taille différente animent les murs orientaux. Ils présentent des claveaux trapézoïdaux très différents de ceux de l'arc ouest appartenant à la phase antérieure. A l'est, les hypothétiques chapelles antérieures sont cloisonnées par la construction de murs percés d'ouvertures. Les deux arcs sud et nord des bras de transept permettaient donc d'accéder à ces chapelles orientales ainsi qu'à l'entrée du chevet. Deux fenêtres de facture remontant au XIe siècle ont été identifiées dans le mur nord du Bâtiment sud. Liées à un ressaut correspondant vraisemblablement à un niveau de charpente d'une galerie de cloître, elles devaient donner sur le préau. L'aménagement des bâtiments conventuels reste conjectural.

**Etat VI : Seconde moitié du XIe siècle** (fig. 1.26). L'église est amplement restructurée avec la mise en place d'une imposante tour de croisée dessinée par Devoucoux avant son effondrement en 1836 (fig. 1.10, 7.15 et 7.16). Des supports rectangulaires massifs, sont implantés. Ils devaient s'insérer dans les anciennes constructions, comme on peut le voir pour le montant sud de l'arc ouest de la chapelle, remplacé par cet élément de la seconde moitié du XIe siècle. La haute tour de croisée à trois niveaux d'ouvertures étagées montrait des parentés avec celle de Chapaize datée du XIe siècle. La création de cette tour coïncide ou précède de peu la reprise de la nef. De cette dernière on conserve une partie du mur gouttereau nord. Il était scandé de hautes colonnes engagées répondant à des contreforts. Le gros chapiteau conservé dans le jardin de la maison du prieur pourrait appartenir à une salle capitulaire et à une galerie de cloître. Celle du sud est conservée.

**Etat VII : XIIe siècle** (fig. 1.27). Un chapiteau tend à montrer l'existence d'une phase de reprise de l'église à la fin du XIe ou du début du XIIe siècle. Il est en effet possible qu'à cette époque la nef de l'église se dote d'une structure occidentale surmontée d'une tour. Des maçonneries massives observées dans les caves de l'édifice qui remplace la nef pourraient être interprétées dans ce sens.

---

<sup>83</sup> SAPIN 1986, p. 132.

**Etat VIII : XIII<sup>e</sup> siècle** (fig. 1.27). Cette phase voit la construction du mur occidental à archères du Bâtiment ouest qui correspond à un aménagement défensif. Le prieuré ainsi fortifié comprend également une tour au sud-ouest. Un fossé devait longer le Bâtiment ouest comme l'a montré la prospection géophysique réalisée par le laboratoire des Ponts-et-Chaussées d'Autun. Le bief du moulin (qui existait probablement déjà à cette époque), situé au sud, l'alimentait certainement en eau. Le Bâtiment sud fait l'objet d'une grande restructuration à cette époque. L'une des deux salles hautes accueillait probablement le réfectoire doté d'un décor peint à faux-joints. L'autre salle comprenait un décor composé d'étoiles et fleurs associées à des faux-joints. Le Bâtiment sud venait buter contre la tour sud-ouest du Bâtiment ouest. A l'est, le Bâtiment sud comprenait une tour. La galerie sud du cloître est réaménagée à cette période et dotées de peintures à l'étage. Elles comportaient en effet deux niveaux. Les autres galeries longeaient probablement l'église au nord et une probable salle capitulaire, remontant peut-être à la phase VI, avec dortoir à l'est.

**Etat IX : XIV<sup>e</sup> siècle** (fig. 1.28). Une porte à pont-levis à treuil est élevée entre la partie occidentale de l'église et le mur fortifié du Bâtiment ouest. Le mur ouest est probablement surélevé dans le même temps. Un escalier en vis en bois prend place dans l'angle nord-ouest.

**Etat X : XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle** (fig. 1.28). Le Bâtiment ouest se développe en intégrant l'ancienne enceinte. La tour sud-ouest est restructurée dans le sillage de l'élévation d'un étage doté de grandes fenêtres à meneaux. L'archère sud (Archère 5) qui prend place à la base de la tour est transformée en fenêtre. Le Bâtiment sud est également remanié. Il est écourté à l'ouest pour permettre le développement du Bâtiment ouest. Le Bâtiment sud comprend aussi de grandes fenêtres à meneaux en partie haute, notamment sur le mur sud. La galerie ouest du cloître est aménagée dans le sillage de la restructuration du Bâtiment ouest. Les peintures supérieures de la galerie sud sont aussi reprises.

**Etat XI : XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle** (fig. 1.29). Les galeries du cloître sont supprimées. Les façades sur cour des Bâtiments ouest et sud (on ne sait pas pour l'est) sont dotées d'un nouveau décor à faux-joints et fausses fenêtres. De nouvelles portes, dont une à fronton, sont percées dans le Bâtiment sud et ouest, côté cour. Il en est de même pour le Bâtiment ouest. L'intérieur des bâtiments est blanchi à la chaux. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les anciens bras de transept deviennent des chapelles et leurs extrémités sont probablement reprises. La nef est supprimée. Une grange la supplante à l'ouest. Seul des vestiges du mur gouttereau nord sont conservés.

**Etat XII : XIX<sup>e</sup> siècle** (fig. 1.30). Remaniement des vestiges de l'église qui sont intégrés dans l'exploitation agricole de même pour les autres bâtiments du prieuré. Effondrement de la tour de croisée en 1836 qui nécessite de nouvelles modifications des quelques élévations de l'église qui subsistaient.

### III. Sondage d'août 2016

#### 1. Objectifs et méthode d'intervention

Le sondage réalisé tout le mois d'août 2016 était destiné à explorer l'état de conservation des vestiges archéologiques avec en corollaire l'étude de la stratigraphie pour compléter les informations relatives aux origines et à l'évolution du site.

En concertation avec le SRA et en conformité avec les recommandations de la CIRA, le sondage de 48 m<sup>2</sup> a été implanté dans l'axe de l'ancienne église, à 2, 50 m au sud de la chapelle correspondant à l'ancien bras nord du transept et au pied du Mur 18, supposé être le retour du mur du chevet, vers le sud (fig. 3.1).

Trois carrés de 4 m de côté ont ainsi été définis dans le sens est-ouest. Ces trois carrés devaient concerner trois zones de l'église :

- 1°) les supposées chapelles qui devaient se développer au sud de la zone du sanctuaire ;
- 2°) une partie de la croisée ;
- 3°) l'amorce de la nef.

Le point zéro a été établi sur le seuil occidental du Bâtiment sud (fig. 3.1). Altitude : 281 NGF.

La fouille devant être effectuée par des étudiants en Licence et Master qui, parfois, n'avaient pas d'expérience de terrain, il a été décidé d'aménager des bermes de 20 cm de large entre les carrés. Elles étaient destinées à être éliminées au fur et mesure de la fouille, selon la méthode préconisée par Philippe Barker<sup>84</sup> pour un contrôle accu de la stratigraphie (*cumulative section*). Toutefois, la nature particulièrement complexe des sédiments (argile bioturbée) exacerbée par les fortes chaleurs du mois d'août (fig. 2.1, 2.2 avec abri et 2.13 sans abri) et la reconnaissance de décaissements modernes a conduit à les laisser en place. Associée aux informations issues de la fouille, l'analyse des bermes a ainsi permis de mieux comprendre l'évolution du site (fig. de la partie 4).

La campagne de prospection géophysique menée en 2011 par le Laboratoire des Ponts-et-Chaussées d'Autun ayant montré la présence de vestiges à moins de 50 cm sous le sol actuel - certains vestiges affleuraient - a conduit à opter pour une fouille manuelle, sans décapage initial. L'opération a en effet permis de vérifier la présence de constructions anciennes à peu de distance du gazon, voire directement dessous. En raison de la météo peu clémente, il n'a pas été possible à Christian Camerlynck, géophysicien à l'Université Pierre-et-Marie Curie (Paris VI) d'effectuer une campagne de prospection complémentaire prévue au printemps 2016, avant la réalisation du sondage. Toutefois ce dernier a pu exploiter les données des Ponts-et-Chaussées montrant la présence de nombreuses constructions au sud de l'église (fig. 8.1 à 8.5) comme on le verra plus

---

<sup>84</sup> Philippe Barker, *Techniques of Archaeological Excavation*, Londres et New-York, 1977 et rééd. 1996, p. 113-117.

bas. Au vu de l'intérêt des données, Christian Camerlynck devrait effectuer de nouvelles campagnes de prospection en 2017.

Une archéologue, spécialiste du funéraire – Claire Terrat – était chargée de la fouille et de l'étude des squelettes. Elle a pu traiter six sépultures dont la découverte s'est échelonnée au cours du chantier (voir sa partie plus bas).

Les numéros d'US ont été attribués progressivement (cf. Annexe A). Ils ont débuté par l'US 661, les US antérieures relevant des études consacrées aux élévations, entre 2008 et 2015. Les structures conservées en élévation ou enfouies font ainsi logiquement partie d'un même système d'enregistrement. Des Faits ont été parfois créés pour associer plusieurs US correspondant à une entité, en particulier pour les sépultures (SP, FS), les fours (Four) et certaines structures (Str.).

Un carnet de fouille a été tenu par le responsable d'opération, parallèlement à la création de fiches d'US ou de Faits. Des plans du jour au 1 : 50<sup>e</sup> ont été levés par le même responsable d'opération pour le contrôle de la fouille.

Des plans au 1: 20<sup>e</sup> de chaque carré ont été réalisés pour enregistrer les données, plans couplés à des relevés de certains détails. Ces plans ont été réalisés par les étudiants qui ont également assuré leur mise au net sous le contrôle de Camilla Cannoni, doctorante à l'Université Paris-Sorbonne (fig. de la partie 3). Les altitudes ont été prises à la lunette (fig. 2.2) mais également grâce aux scans 3D.

En effet, au fur et à mesure de la fouille et parallèlement aux relevés manuels, des numérisations en 3D des vestiges ont été entrepris sous la direction de Camilla Cannoni, spécialisée dans l'imagerie numérique (fig. 1.18 à 1.21, 2.8, 3.1 à 3.4). Les prises de points au GNSS ont été incrémentés aux scans qui sont ainsi entièrement géo-référencés (fig. 4.29 à 4.32). L'utilisation du scanner a permis d'obtenir des documents d'une grande précision incorporant échelle et altitudes. Ces documents (ortho-images pour les plans et les coupes) ont été associés aux images obtenues par drone à l'issue de la campagne de fouille<sup>85</sup> (fig. 3.1 et 3.6). La photogrammétrie a donc été greffée aux maquettes 3D de la fouille. Les relevés manuels (en plan et en coupes) ont ainsi pu être contrôlés et précisés. Les scans 3D se sont également révélés pertinents au moment de l'enregistrement des sépultures (fig. de la partie 5). La précision des données obtenues a constitué un gain de temps appréciable.

Par ailleurs, les données de la fouille ont été mise en parallèle avec l'étude des élévations de l'ancienne église (sanctuaire, croisée, nef ; fig. de la partie 9) couplées aux ortho-images générées par la nouvelle maquette 3D réalisée par Camilla Cannoni en avril 2016, grâce au financement des projets PLEMO 3D de Sorbonne Universités (fig. 1.18 à 1.22). Il a ainsi été possible d'aborder toutes les phases de l'église, au travers des données enfouies ou conservées en élévation, dans une approche globale qu'il convient d'entreprendre dans ce type de recherche, et de reprendre les hypothèses de restitution créées avant fouille (fig. 1.23 à 1.30 et fig. de la partie 7).

---

<sup>85</sup> Prises de vue pour photogrammétrie réalisée par Paul Garçin, agence Hélice Altitude.

Le sondage a été rebouché le 3 octobre après avoir au préalable protégé les vestiges par la mise en place d'un géotextile.

Parallèlement à la fouille, le mobilier archéologique a été lavé et trié par les étudiants puis par les Amis du prieuré. L'inventaire a par la suite été effectué par mobilier selon les normes du SRA (Annexe B). L'ensemble du mobilier a été stocké dans des curvers. Les tuiles trouvées en abondance n'ont pas pu être inventoriées à temps pour le rapport. Le travail est en cours par Walter Berry. Ce dernier a par ailleurs réalisé l'étude exhaustive de la céramique (voir plus bas sa partie).

## **2. Déroulement de l'opération et description des vestiges mis au jour : chronologie relative**

Le décapage manuel de 5 cm a concerné un niveau de terre végétale (US 661 ; surface entre 281.70 et 282 NGF). Une surface très limoneuse (US 662), mêlée parfois à des gravillons, est apparue dessous. Le long du Mur 18, à l'est, dans le carré, A, était visible une tranchée destinée à accueillir des plantes mises en place récemment (US 664 et Nég. 663 ; fig. 3.8). Une pièce de 10 centimes, datant de 1921, a été trouvée dans l'US 662. Dans le C, directement sous cette US 662, des pierres constituant des fondations ont été mises au jour (US 675 et 676 ; fig. 3.18 ; 281. 40 à 281. 50 NGF). Leur analyse s'est développée au fur et à mesure de leur mise au jour. En C, B et A, des trous de poteaux modernes ont été découverts (Nég. 672, 669 et 680 ; fig. 3.8, 3.12 et 3.18). Le bois était conservé, de même que les pierres de calage. Ces poteaux alignés dans le sens est-ouest étaient plantés dans des niveaux comprenant beaucoup d'éléments de destruction (pierres, tuiles, ardoises) que sont les US 665 et 667 (vers 281.60 NGF ; fig. 3.7, 3.13 et 3.18). Une surface avec cailloux mêlés à des tuiles était présente à l'ouest, en C (US 674). C'est également directement sous l'US 662 que sont apparus au nord deux niveaux d'argile mêlée à du limon, car bioturbés (US 666 et 677). Au sud, ces couches 666 et 677 étaient couvertes par les US 667, 665 et 674.

Les US 665 et 667 constituaient clairement des épandages de gravas disposés dans le sens nord-sud après destruction et récupération des vestiges anciens. Ainsi, à l'est, essentiellement dans le carré A, l'US 665 comprenait beaucoup d'ardoises provenant d'une toiture associées à des crochets en métal, ainsi que des tuiles (fig. 2.3). Une pièce de monnaie de 1943 a été trouvée dans cette couche. L'US 667 occupait la quasi-totalité du carré B ainsi que la partie sud du carré C. Elle comprenait essentiellement des tuiles modernes. Elle était au contact de la maçonnerie 675 liée à la fondation 676. Au nord du carré C, l'US 674 correspondait plus à un sol, les cailloux et les briques étant clairement tassés, damés.

La surface de toutes ces US apparaissant directement sous la terre végétale trahissait un décaissement ayant entamé les niveaux d'argile au nord-est (US 666 et 677) et les maçonneries à l'ouest (US 675 et 676) suivi par la mise en place de remblais modernes tassés au sud (US 665, 667) et au nord-ouest (US 674). L'étude des coupes réalisée après fouille, a montré l'existence d'un décaissement très récent (seconde moitié du XXe siècle) qui a aplani toutes les surfaces antérieures, dont 666, 677, 665 et 667 (fig. de la partie 4). Une surface composée de gravillons scellait ce décaissement qui n'a pas été détecté en fouille.

L'étape suivante a consisté en la fouille des niveaux modernes cités concentrés au sud et au nord-ouest du sondage. Cette tâche s'est révélée assez complexe dans la mesure où dans les carrés A et B, sous les US 665 et 667, sont apparus des remplissages de récupérations de maçonneries anciennes et plus au sud d'autres remblais modernes.

Il s'agissait tout d'abord de l'US 684 comprenant des pierres et du mortier comblant une tranchée de récupération (Nég. 731 ; fig. 3.9 et 3.10) qui au nord a creusé l'argile de l'US 666, à l'est une sépulture (Sep. 688) qui elle-même avait creusé l'US 666, un muret orienté est-ouest (Mur 689 ; surface à 281.60 NGF) que longeait la sépulture ayant creusé elle aussi l'US 666,



ainsi que, au sud du muret, plusieurs niveaux de remplissage pour nivellement, notamment l'US 691 et l'US 694. A l'ouest, dans le carré B, la tranchée contenant le remplissage 684 avait creusé un autre muret (Mur 683 ; fig. 3.14) aligné avec celui identifié plus à l'est (Mur 689) et se poursuivait au sud-est où elle avait creusé un contexte (US 682) constitué de terre sombre. Dans ce même carré B et à l'est du carré C, sous l'US 667 est apparue une maçonnerie orientée est-ouest (Mur 748), située entre les Murs 676 en C et 683 en B (fig. 3.14, surface à 281.55 NGF). On doit noter la présence d'ossements humains erratiques dans l'US 684, à l'ouest du Mur 683, dans le carré B.

Cette récupération concernait un mur orienté est-ouest situé entre les Murs 689 et 683 ainsi qu'un mur orienté nord-sud (Mur 687, fig. 3.9). Un vestige de cette structure a été conservé au nord-ouest du carré A. Il semble que cet élément incorporait un dais carré (US 681) correspondant à un bloc antique perforé d'un trou carré en surface supérieure (fig. 2.30 ; surface à 281.80 NGF).

Par ailleurs, en A et B, la fouille de l'US 684 a montré qu'elle abritait des trous de poteaux modernes, car insérés dans des massifs en béton (fig. 3.9 et 3.14 ; Nég. 729,734 ; fig. 3.14, Nég. 708 et 709). Ces éléments alignés dans le sens nord-sud en B devaient être associés à d'autres trous de poteaux modernes découverts dans le carré A, orientés dans le sens est-ouest. Tous ces éléments formaient une structure rectangulaire à mettre probablement en lien avec les niveaux de destruction de toitures (US 665 et 667) identifiés plus haut. Cette structure était probablement accolée au bâtiment est et longeait le Mur 18. En A, d'autres trous de poteaux plus petits formaient une structure circulaire (fig. 3.9 ; Nég. 712, 714 et 716) cernant un sol (US 692 ; surface à 281.16 NGF). Il est possible que cet élément soit contemporain de la structure rectangulaire et correspondant à une sorte de bûcher, la terre associée montrant des traces de rubéfaction. Sous cette structure circulaire, a été décelée une autre tranchée de récupération moderne (Nég. 731 contenant l'US 730 ; fig. 3.10) d'une maçonnerie ancienne (Mur 742, surface à 281.74 NGF) dont subsistait une petite partie (fig. 2.17 et 3.5). A l'est du carré A, cette récupération creusait un niveau ancien riche en mortiers et enduits (US 691 ; 281.50 NGF) assimilable à un nivellement comprenant des matériaux de destruction. A l'ouest du carré A, l'US 691 avait été pénétrée par une surface de forme globalement rectangulaire, orientée nord-sud (US 694 ; fig. 3.9, surface à 281.50 NGF) comprenant du mortier blanc formant un remplissage que l'on assimile à un niveau de récupération d'une maçonnerie.

Au nord-est du carré B, sous l'US 667, d'autres parties du niveau d'argile présent également à l'est, dans le carré A (US 666) ont été mises au jour (fig. 3.14). A l'ouest, ce niveau était perturbé par une surface très charbonneuse (US 685) de forme globalement quadrangulaire (fig. 3.14 à 281.55 NGF ; fig. 3.21). A l'ouest de l'US 685, se trouvait une surface d'argile (US 686) comparable à l'US 666.

Au sud des carrés B et C, un autre niveau moderne a été identifié : l'US 682 (fig. 3.14 ; surface à 281.25), composée de terre sombre comprenant des tuiles et du mobilier moderne. Cette US a été creusée par la tranchée de récupération comprenant l'US 684, comme on l'a mentionné plus haut. Au sud, elle était bordée par une fosse (US 746) passant sous la berme sud et qui contenait du mobilier très récent (fig. 4.17). En B, l'US 682 buttait contre le parement sud du

Mur 748 qui a constitué la paroi nord d'un caveau, comme on le verra plus bas (SP. 796). Plus au sud, l'enlèvement de l'US 682 a révélé la présence d'une autre sépulture (SP. 738 ; fig. 3.14 et 3.14 et 3.5). Dans le carré C, la fouille de l'US 682 a permis de mettre au jour la suite des massives fondations trouvées au début de l'opération (Mur 705 et 701 contre le Mur 675 ; fig. 3.19) ainsi qu'une surface composée de galets (US 720 ; fig. 3.24).

Au nord-ouest du carré C, la fouille a révélé la présence d'une maçonnerie orientée nord-sud (Mur 700 ; surface à 281. 40 NGF) s'encastant dans les fondations découvertes plus au sud (Mur 675 et 676). Ce mur a creusé un niveau d'argile (US 703 à l'ouest et 704 à l'est) comparable aux US 666, 677 et 686 identifiées dans les carrés A et B (fig. 2.6 et 3.19).

Après la fouille de tous les niveaux modernes, il était possible de disposer d'une vision globale des vestiges anciens décaissés aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et appartenant à plusieurs phases :

- Dans le carré A, le Mur 689 associé au nord à la SP. 688 et au niveau d'argile 666-677 (fig. 2.4, 3.9 et 3.10). Au sud du Mur 689 se trouvaient les vestiges d'une maçonnerie (Mur 742) dont la tranchée de construction (Nég. 816) a été identifiée, bien que fortement perturbée par la tranchée de récupération moderne (Nég. 731). Au nord-ouest, la grande récupération nord-sud avait épargné la Structure 681 et le Mur 687. Au sud du Mur 689 prenait place un grand nivellement (préparation pour un sol ?) correspondant à l'US 691 qui passait sous l'US 694, cette dernière surface comprenant des pierres et du mortier pouvant être identifiée à la récupération moderne d'une maçonnerie médiévale.
- Dans le carré B, la zone nord était occupée par le niveau d'argile (US 666 ; fig. 2.5 et 3.14) creusé par une structure carrée (US 695) qui avait été récupérée. Cet élément était aligné avec la Structure 681 visible dans le carré A. L'US 695 était accolée au Mur 748 qui se trouvait dans le prolongement du Mur 683 à l'est, lui-même aligné avec le Mur 689 situé dans le carré A. Il est à noter que la Structure 681 était accolée au Mur 689 comme la Structure 695 était accolée au Mur 748. Toutefois, le Mur 748 était postérieur au Mur 683, car il creusait l'US 666 (= 686 et 677) alors que les Murs 689 et 683 étaient visiblement associés à ce niveau, ce dernier venant mourir contre eux. Au sud du Mur 748 prenait place une sépulture (SP. 738) et des alignements de pierres qui pouvaient faire penser à la présence d'un coffrage appartenant à une autre sépulture (US 793 de SP. 796). Au sud-ouest, apparaissait un grand négatif en forme de L inversé correspondant à la récupération de maçonneries médiévales. Immédiatement à l'est, se trouvait la suite des US 694 sur l'US 691 vues dans le carré A et qui pouvaient correspondre à des vestiges d'un grand nivellement (US 691) et la récupération d'une structure (US 694).
- Dans le carré C, plusieurs maçonneries enchevêtrées apparaissaient (Murs 700, 701, 705, 676 et 675) ainsi que des niveaux d'argile (US 703 et 704) qui ressemblaient aux US 666-677-686 trouvées plus à l'est (fig. 3.19 et 2.6).

Dans les carrés A, B et C, les niveaux supérieurs des US situées au nord se trouvaient au même à la même altitude (fig. 4.26 ; vers 281. 80 NGF), ce qui témoignait d'un décaissement moderne, tandis qu'au sud des carrés A et B, avaient été identifiés des niveaux de récupération et des nivellements également modernes, mais visiblement antérieurs. Ces décaissements et récupérations rendaient l'analyse stratigraphique difficile, en particulier la chronologie des faits puisque toutes les US positives ou négatives apparaissaient au même niveau. Il était ainsi difficile d'être assuré de leur succession et corrélation puisqu'elles étaient tronquées. Dans cette partie nous les présentons dans l'ordre de fouille et par carré, sans tenir compte du mobilier archéologique et des analyses en laboratoire, ces éléments seront incorporés dans la partie suivante qui concerne l'interprétation des données et le phasage.

Pour comprendre les niveaux en présence, un petit sondage exploratoire réalisé dans le carré C, à l'angle des Murs 700 et 676 (fig. 3.19). Il a révélé que le niveau d'argile (US 703) comprenait du mobilier antique. Cela semblait confirmer la présomption d'un massif décaissement moderne ayant entraîné la mise en évidence de structures bien antérieures. Cet état de fait peut expliquer la présence de façon très ponctuelle de mobilier moderne dans des couches anciennes, par exemple deux fragments de verre moderne dans l'US 703.

Dans le carré A, il était également envisagé de poursuivre la fouille le long du Mur 18, à l'est, mais nous avons dû y renoncer en raison de l'absence de fondations solides sous ce mur ; fouiller au pied de ce mur aurait été trop dangereux pour les étudiants.

Toujours dans le Carré A, les niveaux d'argile de lecture difficile car bioturbés, identifiés au nord du sondage (US 703, 704, 686, 666 et 677) et qui pouvaient s'apparenter à des niveaux de préparations de sols ont été fouillés en parallèle. Au préalable, il a toutefois été nécessaire de fouiller la SP. 688 identifiée au nord-est du carré A (fig. 3.9, 2.4 et 5.2 à 5.6). Le squelette était très perturbé mais en partie en connexion le long du Mur 689. Il était orienté est-ouest, avec les pieds à l'est, indice d'une inhumation chrétienne. Son étude sera développée plus bas dans la partie de Claire Terrat.

Le Mur 689 qui limitait la sépulture au sud se poursuivait à l'ouest dans le carré B. Un autre n° d'US lui a été attribué (Mur 683) en raison de l'interruption de la structure par la grande tranchée de récupération moderne. Ces deux maçonneries étaient constituées de pierres associées à des terres cuites et à des nodules de mortier blanc. De la terre constituait le liant. Ces éléments peu larges étaient peu fondés, sauf à l'ouest où elle s'élargissait pour un possible retour au sud (fig. 3.15). Une structure comparable bien que dénuée de terre cuite pouvait être associée à ces murs (Mur 744), mais était orientée nord-sud (fig. 3.5, 3.15 et 3.16). Contre les Murs 683-689 des éléments semblaient accolés : la Structure 681 et le Nég. 695 de forme carrée.

Dans la moitié sud du carré A, un sondage exploratoire limité avait été entrepris au centre de la zone concernée pour mieux comprendre les éléments en présence. Ce sondage a confirmé l'existence d'un grand nivellement (US 691) composé d'un mélange de pierres, de mortier beige rosé et d'enduits, ainsi que de charbons de bois. Au nord, ce niveau a été creusé par des structures limitées comblées d'argile s'apparentant à des fonds de trous de poteaux (fig. 3.5 et

5.13 ; Nég. 848, 858), ces éléments étant alignés dans le sens est-ouest (fig. 2.7). Un élément comparable a été observé dans l'angle sud-est du Carré A (US 834). Le TP nord-est a été creusé par le Mur 689, il est donc bien antérieur (fig. 4.4). Les récupérations et décaissements modernes rendent l'analyse stratigraphique complexe, mais ces trois supposés trous de poteaux pourraient constituer des vestiges d'une partie d'un édifice fonctionnant avec le nivellement constitué par l'US 691. Si ce dernier et les poches d'argile étaient contemporains, la structure concernée devait se poursuivre à l'ouest, dans le carré B. La limite occidentale n'est pas totalement connue en raison de la grande tranchée de récupération moderne et de la présence de tombes. Toutefois, deux autres éléments s'apparentant à des trous de poteaux ont été repérés à l'ouest, dans les bermes nord et sud du carré B et semblent alignés (fig. 3.5, 3.17, US 757 ; fig. 4.17, US 862), bien que le TP du sud (Nég. 862) ait été très perturbé par une fosse moderne (US 746).

Au nord du Carré A, la fouille de l'US 691 a montré la présence d'une fosse contenant des ossements humains (SP. 763 ; fig. 5.14), notamment deux mâchoires inférieures, donc deux corps différents. Cette sépulture, ou plutôt cette réduction, est clairement postérieure à la Sep. 688 trouvée dans les niveaux supérieurs (voir ci-dessous l'étude de Claire Terrat).

Dans le Carré A toujours, après avoir enlevé en totalité l'US 691 - ce qui a nécessité le démantèlement d'une partie du Mur 689 - plusieurs éléments sont apparus : au nord, un niveau très argileux (US 769) associée au sud à une structure orientée est-ouest, correspondant vraisemblablement à un solin de mur (Mur 753) composé de galets mêlés à du mortier de couleur rouille et de l'argile (fig. 3.11 ; 281.50 NGF pour 769). Au sud de ce solin, a été mise au jour une surface très limoneuse et convexe (US 762) en raison, probablement d'un tassement. Sous cette surface sont apparus des éléments assez complexes. Tout d'abord les vestiges d'une sépulture (Sep. 802) dont les ossements très perturbés prenaient place dans l'US 800 (fig. 2.25, 3.5 et 5.22). Cette sépulture avait vraisemblablement été perturbée par la tranchée de construction du Mur 742, elle-même entamée par sa tranchée de récupération moderne (Nég. 816 ; fig. 4.3). Il est donc difficile de situer stratigraphiquement cette sépulture, mais elle était bien antérieure aux US 691 et 762. Par ailleurs, les ossements avaient été mis en place dans une fosse correspondant à une sole de four (Four 824) de forme circulaire (fig. 3.5). Ce four était postérieur au Mur 753 puisqu'il l'a entamé (Nég. 812). De plus, des négatifs de structures en bois formant vraisemblablement l'abri du foyer ont été identifiés (fig. 3.22, Nég. 825 et 826). Ces derniers creusaient également le Mur 753. Une structure argileuse (US 822) subsistait dans l'axe de la sole, vestiges probable d'un alandier qui précédait le foyer dont le négatif de forme légèrement évasée a été identifié. Ce Four 824 était associé à une surface (US 836) composée de mortier et de charbon qui abritait un conduit enduit de mortier formant un coude (US 837). Un autre four, apparemment postérieur au premier puisqu'il aurait creusé la partie sud-ouest du premier (Nég. 832), a été identifié mais non fouillé (Four 833 ; fig. 3.5). Nous avons préféré le laisser en place pour éventuellement l'étudier plus tard. Des trous de poteaux carrés disposés de biais par rapport aux premiers ont été identifiés au sud-ouest du Carré A (fig. 3.22, Nég. 828). Ils pourraient là aussi indiquer la présence d'un abri en bois. Dans ce Carré A, la fouille s'est arrêtée sur ces niveaux. Mais le fond du premier four (Four 824) était composé de petits galets et de pierres liés à de l'argile et à du sable, formant une plate-forme compacte (US 814) identifiée au sud du Mur 753 et rencontrée plus à l'ouest.

Dans le Carré A, la fouille n'a pas été poursuivie pour laisser en place la plate-forme d'argile (US 769) visiblement associée au solin (Mur 753) bordé par la surface très compacte que formait l'US 814. Les vestiges de ces éléments ont été rencontrés plus à l'ouest. Aussi avons-nous fait le choix de les conserver pour avoir une vision globale de la construction.

Dans le Carré B, la fouille s'est d'abord concentrée au sud où une autre sépulture (SP. 738 ; fig. 3.5 et 3.15 et 3.16) est apparue sous les niveaux modernes (sous 281.20 NGF, US 710 à l'est et US 682 à l'ouest) dans les US 745 et a creusé l'US 737. Le squelette orienté ouest-est était parfaitement conservé. Des clous ont été trouvés à ses pieds ; il pouvait donc avoir été inhumé dans un coffre de bois ou un cercueil (voir l'étude de Claire Terrat). Cet élément avait creusé l'angle sud-est du caveau contenant un autre squelette qui est apparu un peu plus tard, immédiatement au nord sous l'US 743 et dans l'US 765. Cette sépulture (SP. 796) comprenait donc un caveau maçonné couvert de dalles dont il restait un élément en place (fig. 5.1). La dalle conservée à l'ouest était tombée dans le caveau, endommageant la tête du squelette. Des vestiges de charnières ont été trouvés sous le corps, laissant envisager l'existence d'un coffre de bois ou d'un cercueil, là aussi (fig. 3.23, 3.24 et 3.28 et 3.29). A l'ouest de la tête, la fouille a permis de mettre au jour une logette abritant un vase entier datant de la fin du XIII<sup>e</sup> ou du début du XIV<sup>e</sup> siècle (fig. 2.26). Cette pratique est attestée à Notre-Dame de Nevers. Or, on l'a vu, des seigneurs dépendants des comtes de Nevers se sont fait inhumer dans l'église prieurale de Mesvres dès le XIII<sup>e</sup> siècle. L'étude anthropologique (voir la contribution de Claire Terrat) a permis d'envisager la présence d'un autre corps placé au-dessus de celui retrouvé. Ce corps a vraisemblablement été enlevé au XIX<sup>e</sup> siècle à la suite de l'effondrement de la tour, l'US 743 qui couvrait le comblement du corps comprenant du verre et de la céramique modernes. Ce caveau devait être celui d'une famille seigneuriale, peut-être celle de la Perrière, près d'Etang ou bien celle d'Uchon, comme on l'a vu dans la partie historique. A noter qu'un probable méreau du XIII<sup>e</sup> siècle (l'objet est très altéré) a été trouvé non loin de ces sépultures à l'interface des US 710 et 737.

Au nord du Carré B, après avoir enlevé l'US 666 (= US 677 et 686), est apparu une surface sableuse, argileuse et limoneuse (US 747 ; fig. 2.5 et 3.15 à 281.55 NGF) s'apparentant à l'US 691 rencontrée immédiatement à l'est, dans le Carré A. Cette US 747 buttait contre le Mur 683. Sous cette US 747, et après avoir démantelé le Mur 683, prenait place une surface argileuse correspondant à l'US 769 rencontrée à l'est dans le Carré A (fig. 2.16 et 3.17). Elle était limitée elle-aussi par le solin associant galets, argile et mortier ocre (Mur 753) orienté est-ouest. Au sud de ce solin étaient présents les vestiges d'une couche comprenant des pierres, du sable et du mortier (US 737) s'apparentant à l'US 762 rencontrée à l'est dans le Carré A. Sous cette US a été exposé un niveau comprenant des petits galets mêlés à du mortier ocre (US 790 à 281.10 NGF). La surface de cette couche montrait par endroits des taches noires comprenant du charbon de bois. L'une des traces était circulaire (US 857). Elle pourrait être en lien avec les fours rencontrés plus à l'est. L'US 790 se poursuivait à l'ouest, au sud des tombeaux médiévaux.

Au nord du carré B, sont apparus les vestiges d'un solin orienté nord-sud et abritant de l'argile et des galets (Mur 772 ; fig. 3.5 et 3.17). Ils étaient couverts en partie par une surface limoneuse (US 770) s'apparentant à un niveau d'abandon (fig. 2.21). Cette US 770 reposait sur

une surface mêlant petits galets et mortier ocre, comme l'US 790 observée au sud du Mur 753. Dans l'angle nord-ouest du sondage, les vestiges d'un autre solin orienté est-ouest a été identifié (US 805). Mais il était en grande partie dans la berme et il a été fortement perturbé par une fosse, à l'ouest (Nég. 780 qui comprenait du sable (US 752) se poursuivant à l'ouest, dans le Carré C. A l'est, il avait été creusé par une structure en mortier gris (Maç. 771) qui a également entamé le limon (US 770), le solin orienté nord-sud (Mur 772) qu'il sectionnait et la plate-forme d'argile (US 769). La surface de limon (US 770), de même que le sable remplissant la fosse (US 752) étaient creusés par une structure maçonnée (Mur 744) orientée nord-sud. Son mode de construction alliant petites pierres et nodules de mortier blanc s'apparentait à celui du Mur 683, mais sans fragments de briques. Cette maçonnerie était creusée par une structure fragmentaire comprenant du mortier gris (Mur 840), elle-même creusée par le Mur 748 orienté est-ouest.

Dans le Carré C, un niveau de petits galets et mortier ocre comparable à l'US 790 apparaissait (US 750) dans l'angle sud-est (fig. 3.5 et 3.20 et 3.26 à 281.04 NGF ; fig. 2.18). Cette surface avait été perturbée par une fosse (Nég. 760) comprenant de la terre limoneuse et sableuse (US 759). L'espace étant très exigu, il n'a pas été possible de vider cette fosse qui devait être limitée, car elle n'était pas visible immédiatement à l'est, dans le Carré B. Au nord-est, une autre fosse déjà mentionnée a été identifiée (Nég. 780 et remplissage US 752). Elle se trouvait sous un niveau argileux et sableux, très compact, (US 704) disposé à l'est du Mur 700. Cette US 704 avait été creusée par le Mur 700 et constituait le pendant de l'US 703 disposée à l'ouest du Mur 700. Sous cette US 703, a été en partie fouillée un niveau très compact (US 751) car très argileux. Au sud, les US 703 et 751 butaient contre un alignement de pierres (Maç. 702) qui limitait une sépulture (SP. 766) perturbée par les Murs 675 et 676 identifiés comme les fondations de l'église du XI<sup>e</sup> siècle. A noter que dans l'angle nord-est du Carré C, le sable de la fosse (US 752) a été en partie vidé révélant la présence de traces ligneuses associées à du matériel antique très précoce (US 856 ; fig. 3.5 ; voir ci-dessous l'étude de Walter Berry).

La fouille s'est arrêtée sur ces niveaux comprenant à l'ouest les maçonneries de l'église romane ayant creusé une tombe et des niveaux d'argile mêlée à des petits galets et du mortier, ces niveaux se poursuivant à l'est et au sud en cernant une sorte de plate-forme composée d'argile. D'autres fondations ont été exposées outre les fours mentionnés ainsi que le caveau.

### **3. Interprétation des données archéologiques avec phasage**

L'interprétation des données archéologiques n'est pas aisée en raison des décaissements et récupérations qui ont touché l'église à l'époque moderne et même, on va le voir, très récemment.

Les hypothèses proposées reposent tout d'abord sur l'analyse des coupes (fig. de la partie 4 et diagrammes de la partie 6) et des plans permettant de mettre en place une chronologie relative, nécessairement fragile puisque des informations essentielles ont été perdues lors des décaissements. L'observation des niveaux d'arasement procure d'autres informations. L'étude succincte des liants des maçonneries (cette étude sera menée plus en profondeur en 2017) permet également d'étayer l'enchaînement des faits. Le mobilier archéologique contenu dans les US, en particulier les céramiques (voir l'étude de Walter Berry ci-dessous) a été confrontée aux analyses stratigraphiques. Si cette étude apporte des informations essentielles, les résultats sont à nuancer dans la mesure où des contaminations ont été observées en raison des décaissements mentionnés. En dernier lieu, la chronologie mise en place devra être confrontée aux résultats fournis par l'analyse au 14C de cinq ossements humains et de charbons de bois provenant d'un remblai (US 773). Toutes ces données ont permis d'échafauder le phasage que nous proposons, phasage qu'il faudra probablement ajuster lorsque les analyses du 14C seront disponibles. Ce phasage est étendu aux données provenant de l'étude des élévations de l'église (nef, bras nord du transept et abside ; fig. de la partie 9). Pour cette raison, nous reprenons le système des Etats mis en place lors de l'étude des élévations, en optant pour des chiffres arabes pour s'en distinguer quelque peu.

Le phasage proposé, en continuité avec celui présenté plus haut qui concernait surtout les élévations conservées, est évidemment hypothétique et nécessitera des ajustements ou des révisions si les opérations archéologiques se poursuivent.

#### **Etat 1a. Haut-Empire (voire avant) : bâtiment en bois ?**

Les structures les plus anciennes identifiées correspondent à de possibles vestiges d'un bâtiment en bois remontant au Haut-Empire, voire avant. Les informations le concernant sont extrêmement limitées. Il s'agit essentiellement de traces ligneuses (US 856) observées au fond d'une fosse située au nord-ouest du carré B (fig. 3.5). Dans le remplissage de la fosse (US 752), des tessons précoces ont été recueillis (voir l'étude de W. Berry). Bien que ténues, ces données posent la question d'une occupation très ancienne, à mettre peut-être en relation avec la colline de la Certenue, oppidum gaulois où, on l'a vu, un culte dévolu aux eaux thaumaturgiques est attesté.

Cette découverte étant intervenue à la fin de l'opération archéologique, il n'a pas été possible d'explorer plus avant ces quelques vestiges d'autant qu'ils étaient présents sous les éléments très compacts et particulièrement importants appartenant à la phase suivante.

## Etat 1b. Haut-Empire : fanum ?

L'hypothétique bâtiment en bois a été remplacé par une structure dont de nombreux vestiges ont été identifiés, bien que composé en grande partie d'argile et galets. Elle comprenait des solins comprenant des galets associés à du sable et de l'argile. Deux solins de près d'un mètre de large ont été identifiés dans les carrés A et B (fig. 7.21). Le Mur 753 était orienté est-ouest, mais légèrement désaxés vers le nord, et rejoignait à l'ouest le Mur 772 qui se dirigeait vers le nord et avec lequel il formait un angle droit. Au nord-ouest du carré B, le départ d'un autre solin (Mur 804 et 805), perpendiculaire au Mur 772 a été identifié. Il se projetait vers l'ouest, mais n'a pas été décelé dans le carré C. Sa largeur n'est pas connue. Les Murs 753 et 772 cernaient une plateforme composée d'argile (US 769), probable préparation pour un sol en mortier dont on pense avoir trouvé quelques traces sporadiques. La surface en mortier pouvait accueillir un décor composé d'*opus sectile*, plusieurs fragments de tels éléments ayant été découverts dans des niveaux plus récents situés au-dessus de la plateforme (voir l'inventaire du mobilier L et fig. de la partie 10).

Les solins (Murs 753 et 772) ont été très perturbés notamment par de grandes tranchées de récupération de maçonneries modernes. L'élévation des murs de la supposée cella devait être en bois et torchis. En effet, des vestiges de torchis pouvant appartenir à cette structure ont été découverts dans les niveaux supérieurs.

La plateforme identifiée pourrait avoir constitué le sol d'une salle rectangulaire. Le Mur 804 qui se projetait vers l'ouest, semble correspondre à la fondation d'un emmarchement, un dénivelé de plus de 10 cm ayant été observé entre la plateforme et le sol situé à l'extérieur (fig. 4.4 et 4.13). Ce dernier était constitué d'un mélange de galets et de sable avec un peu d'argile. Ce sol a été très perturbé par la suite, mais il a été possible de bien le mettre en évidence au nord-ouest du carré B (US 770) et plus sporadiquement à l'est de ce même carré (US 750 et 852). Ces vestiges ont apparemment été trouvés au nord-ouest du carré C (US 783) et au sud des carrés A et B. Dans ces deux espaces, ces sols (US 791, 814) ont été fortement perturbés par les activités artisanales et les tombes postérieures.

Les limites sud et ouest des sols n'ont pas été identifiées. Malgré cela, on propose de restituer une structure rectangulaire légèrement surélevée par rapport au sol environnant qui pourrait correspondre à la cella d'un temple - un fanum ? - accessible à l'ouest par un emmarchement. Si l'élévation de la cella devait être à hourdissage/pisé monté sur des solins composés d'argile mêlée à des galets, celle de la galerie qui se développait tout autour et dont la limite n'est pas connue pouvait revêtir peut-être un aspect plus monumental avec colonnes et chapiteaux (fig. 7.11). Les nombreux remplois observés sur le site pourraient provenir de cette structure et d'autres bâtiments de l'hypothétique sanctuaire. Une restitution comparable à celle du



fanum 1 découvert dans le sanctuaire de Magny-Court peut être envisagée, bien que cela demeure très conjectural (fig. 10.1)<sup>86</sup>.

#### Discussion sur la datation :

Les éléments de datation sont limités, les niveaux en question ayant livré peu de mobilier. Si *l'opus sectile* provenait bien de la supposée cella, une datation du II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. serait envisageable (voir plus bas la présentation du mobilier, fig. 11.6). Par ailleurs, le mobilier céramique était pratiquement absent de ces niveaux, mais celui présent dans les couches immédiatement postérieures se situe entre le I<sup>er</sup> et le début du IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Un fragment de figure en terre d'Allier a été trouvé à l'ouest, dans le carré C (voir plus bas, la présentation du mobilier ; fig. 11.5). Cet élément pourrait aller dans le sens d'un bâtiment cultuel.

Si la présence d'un fanum se confirmait, cela pourrait concorder avec l'hypothèse défendue par Anatole de Charmasse d'un lieu de culte païen remplacé par une occupation chrétienne. Ce schéma observé, comme on l'a vu à Saint-Georges de Boscherville, mais aussi de façon plus problématique à Saint-Martin du Mont-Beuvray et au Mont-Dardon, pourrait correspondre à celui de Mesvres. La réoccupation d'un site religieux antique par des chrétiens n'est pas si fréquente, comme l'a montré une récente enquête parue dans *Gallia* (2014) renforçant de la sorte l'intérêt du site de Mesvres.

Par ailleurs la prospection géophysique menée au sud de l'église, montre la présence de structures à des profondeurs bien plus importantes qu'à l'emplacement de l'église (fig. de la partie 8). Il est possible d'envisager l'existence d'autres bâtiments antiques faisant partie d'un sanctuaire comprenant plusieurs bâtiments, comme à Magny-Cours (Nièvre)<sup>87</sup>, qui aurait été très tôt réutilisé par une communauté chrétienne. La présence de nombreux blocs antiques réemployés dans les édifices médiévaux renforcerait cette hypothèse. On pourrait même penser que la configuration antique a marqué la réoccupation chrétienne, les bâtiments antiques étant en partie conservés en élévation. Le schéma serait peut-être comparable à celui proposé par Sébastien Bully pour le site d'Annegray<sup>88</sup>.

La présence d'un complexe cultuel antique expliquerait aussi la présence des nombreux blocs antiques de qualité réemployés sur le site, comme on l'a mentionné plus haut. Le mur extérieur du supposé péribole aurait pu revêtir un aspect plus imposant avec colonnes posées sur mur bahut, comme on le propose de façon très sommaire et très hypothétique dans notre restitution (fig. 7.8 et 7.11).

---

<sup>86</sup> Gabriel Rocque et Nicolas Tisserand (dir.), *Un sanctuaire rural aux marges de la cité éduenne, à Magny-Cours* (Nièvre), coll. Archéologie en Bourgogne, n° 34, 2014.

<sup>87</sup> Gabriel Rocque et Nicolas Tisserand (dir.), *Un sanctuaire rural aux marges de la cité éduenne, à Magny-Cours* (Nièvre), coll. Archéologie en Bourgogne, n° 34, 2014.

<sup>88</sup> Sébastien Bully, « Annegray, la première fondation sur le continent », dans S. Bully (dir.), *Colomban et l'abbaye de Luxeuil au cœur de l'Europe du haut Moyen Âge*, coll. Archéologie en Franche-Comté, n° 5, 2015, p. 51-53.

## **Etat 1c. Haut-Empire ou Antiquité tardive : trace de restructuration du supposé fanum**

La phase suivante est difficile à cerner. Seules deux structures peuvent lui appartenir : 771 et 781 qui se trouvaient au nord du sondage (fig. 7.2). La structure 781 a été fortement perturbée par la suite, mais elle a clairement recoupé les Murs 772 et 805 appartenant à l'Etat 1b. Ces deux éléments comprenaient des pierres liées par du mortier assez gris.

Aucun sol contemporain n'a visiblement été identifié, mais ces éléments (Murs 771 et 781) ayant été extrêmement arasés, les sols qui leur étaient associés ont pu être détruits, ou bien ceux de l'Etat précédent avaient été conservés. Un trou de poteau (Nég. 785) de diamètre modeste a été identifié au sud de la Structure 781. Il creusait le niveau 783 appartenant au possible péribole du fanum. Cet élément isolé pourrait correspondre à une perche d'échafaudage et donc témoigner de la restructuration de la construction.

Relèvent peut-être de cette phase, ou bien seraient légèrement postérieures, deux fosses (Nég. 760 et 780) observées à l'ouest du site, à l'est du carré C (fig. 7.2). Le mobilier contenu dans les remplissages, notamment dans l'US 752 dans le Nég. 780 ainsi que l'US 736 dans le Nég. 760, relèvent de l'Antiquité. La fosse nord (Nég. 780) était assez profonde. On ne connaît pas sa forme totale, puisque seule une partie a été dégagée. Elle a été recoupée par le Mur 700 et le Mur 744, mais elle a clairement creusé le Mur 804, solin de galets et d'argile appartenant à l'Etat 1b. La fosse sud (Nég. 760) est parallèle à la première. Sa forme globale n'a pas été appréhendée, mais elle était vraisemblablement plus petite que la fosse nord. Sa partie supérieure a été écrêtée au Moyen Age central, en lien vraisemblablement avec la mise en place des tombes du bras sud du transept (voir Etats 8 et 9). On peut lier ces fosses à la recherche d'argile destinée à des activités artisanales signant un changement de fonction des lieux, mais les données actuelles sont trop limitées pour aller plus loin.

### Discussion sur la datation :

En raison des nombreuses perturbations et d'une vision limitée des données, la datation de ces éléments est difficile à établir. Ils sont antérieurs aux remblais destinés à accueillir un sol mis en place entre le IV<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> siècle (US 751 752, 703, 704 et 747), et postérieurs à la phase initiale du supposé fanum. En ce qui concerne les Structures 781 et 771, aucun objet permettant de les dater n'a été retrouvé. Les Fosses 760 et 780 contenaient du mobilier gallo-romain, gère déterminant pour la datation.

## Etat 2a. Epoque mérovingienne 1 : réoccupation du site avec activités artisanales

En chronologie relative, la phase suivante voit la mise en place de structures artisanales identifiées au sud du sondage (fig. 7.3). A l'est, dans le carré A, cela se matérialise par la création de deux fours. Celui de l'est (Four 824) a creusé (Nég. 812) le mur sud de la supposée cella du fanum (Mur 753). La sole affectait une forme circulaire qui a entamé (Nég. 829) le sol en galet et sable du supposé péribole du fanum. A l'ouest, un rétrécissement avec argile (US 823) pourrait marquer la limite de l'alandier. Une surface composée d'argile (US 822) placée devant la fosse de la sole semblait faire partie de l'alandier. A l'ouest devait prendre place le foyer qui était apparemment protégé par un appentis comme le suggère la présence de négatifs de supports carrés (Nég. 825 et 826) qui se sont implantés sur l'ancien solin de l'hypothétique cella (Mur 753). Le temple n'est donc plus en utilisation à cette époque. Un négatif (US 827) aménagé dans un sol composé d'argile damée (US 836) et formant un coude s'apparente à un conduit de four de métallurgie comparable, par exemple à celui trouvé sur le site de l'oppidum de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône), dans la phase de réoccupation du site aux Ve-VIe siècles<sup>89</sup>. La découverte d'éléments de métallurgie, notamment des scories, dans des niveaux supérieurs semble corroborer cette hypothèse. Mais l'on doit également mentionner la découverte de creusets ainsi que de vestiges de coulées de verre sur des pierres. Un autre four a été identifié à l'ouest (Four 833). Une fosse circulaire – probable sole - creusée (Nég. 832) dans le niveau 836 a notamment été observée. A son entrée se décelaient deux éléments carrés (Nég. 828), désaxés vers le nord, pouvant là encore correspondre à des supports d'un appentis protégeant l'aire de chauffe. Toutefois, le Four 833 n'a pas été fouillé faute de temps et afin de pouvoir l'appréhender de façon plus approfondie lors d'une autre campagne. Enfin, plus à l'ouest, dans le carré B, une surface noire (US 857) a été observée dans l'US 737 qui surmontait le sol en galets et sable du supposé péribole du fanum (US 790). D'autre part, de nombreux fragments de charbons de bois étaient compris dans les niveaux de remblai surmontant les fours (US 773). Tous ces éléments plaident ainsi pour l'existence d'une phase d'ateliers comprenant une succession de fours, le Four 833 étant postérieur au Four 824, car il a creusé son aire de chauffe.

### Datation et discussion :

La datation de ces fours repose sur la céramique, en particulier la présence d'un tesson du haut Moyen Age dans l'US 836 qui accueillait le conduit et qui correspond à une surface d'argile damée. Ces fours montrent une reprise d'activités sur le site, après l'abandon probable des structures antiques. Sur le plan stratigraphique, ces éléments seraient antérieurs à un bâtiment en bois que l'on peut assimiler à une première église (Etat 2b) abritant des tombes, dont l'une est venue perturber le Four 824. On ne peut donc associer ces activités à la construction de l'église comme cela a pu être mis en évidence à San Vincenzo al Volturno (Molise, Italie), au IXe siècle<sup>90</sup>, ou bien encore à des structures foyères - une forge ? - pérennes mises en évidence à

<sup>89</sup> Gabrille Démians d'Archimbaud (dir.), *L'oppidum de Saint-Blaise du Ve au VIIe siècle*, Paris, DAF, 1994, p. 28-29, fig. 10 et 11.

<sup>90</sup> K. D. Francis et M. Moran, « Planning and technology in the early middle ages : the

Saint-Claude, dans le Jura<sup>91</sup>. Des activités de bronziers sont probables sur le site monastique de Hamage (Nord) au VIIe siècle<sup>92</sup>, de même que le travail du verre. Sur le site monastique de Saint-Gwénolé de Landévennec (Finistère)<sup>93</sup>, des ateliers de bronziers ont été identifiés à l'époque mérovingienne. A Mesvres, il faudrait poursuivre les investigations archéologiques pour vérifier la chronologie et la nature des fours observés. Il est en tout cas assez rare de pouvoir étudier ce type de structure pour le haut Moyen Age. L'intéressante opportunité qui s'offre à Mesvres doit être soulignée.

## **Etat 2b. Epoque mérovingienne 2 (VIe-VIIIe siècle) : apport de remblais et établissement d'un bâtiment en bois : première église ?**

Après les fours, le site subit une transformation majeure marquée par l'apport de remblais destinés à asseoir une nouvelle construction (fig. 7.4). Ces remblais correspondent à l'est, dans la carré A, à l'US 691 reposant au nord sur l'US 769 assimilé à la plateforme d'argile de la cella du temple, et au sud sur l'US 762 comprenant beaucoup de matériaux de destruction, notamment des enduits et des résidus des activités des fours avec du charbon de bois. Dans le carré B, cette US 762 correspondait à l'US 773 qui n'a pas été fouillée, mais qui abritait elle aussi beaucoup de charbon de bois. Un prélèvement a été fait pour datation ; l'analyse au 14C sera bientôt disponible.

Au nord du carré B, le niveau de remblai 747 reposait sur l'argile de la plateforme (US 769) et sur les niveaux postérieurs, notamment la Structure 771. Dans 747 et d'autres niveaux de la zone orientale ont été trouvés des fragments *d'opus sectile* et d'enduits rosés, reflets probable du décor de la structure antique antérieure, le supposé fanum.

A l'ouest, des niveaux de nature différente, car comprenant moins de matériaux de destruction et s'apparentant plus à un aménagement extérieur ont été identifiés : les US 751 et 752 sous les US 703 et 704.

Une série de trous de poteaux perçant ces niveaux a été identifiée (fig. 7.4 et 4.17). Trois d'entre eux, vus dans le carré A, étaient alignés dans le sens est-ouest : Nég. 846, 858 et 848, le trou de poteau 858 étant apparemment doublé au sud d'un autre trou de poteau : Nég. 754. Dans la berme sud du carré A, un autre TP a été vu (Nég. 860). Plus à l'ouest, dans le carré B, deux autres TP (Nég. 757 et 862) alignés dans le sens nord-sud pourraient appartenir au même ensemble, même si leur positionnement stratigraphique n'est pas clair en raison de décaissements

---

temporary workshops at San Vincenzo al Volturno », in S. Gelichi (dir.), *I Congresso Nazionale di Archeologia Medievale. Atti del convegno* (Pisa, 1997), Florence, 1997, p. 373-378. ; Richard Hodges et John Mitchell J. (dir.), *San Vincenzo Maggiore and its Workshops*. Rome, 2011.

<sup>91</sup> Sébastien Bully, Aurélia Bully et Inès Pactat, « Des traces d'artisanat dans les monastères comtois du haut Moyen Age », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 8 | 2015, mis en ligne le 16 novembre 2015, consulté le 28 septembre 2016, p. 4 à 9.

<sup>92</sup> Étienne Louis, « Les indices d'artisanat dans et autour du monastère de Hamage (Nord) », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 8 | 2015, mis en ligne le 28 janvier 2015, consulté le 03 septembre 2016.

<sup>93</sup> Annie BARDEL, « L'abbaye Saint-Gwénolé de Landévennec », in *Archéologie médiévale*, 21 (1991), p. 70.

modernes. Ces éléments semblent former une structure rectangulaire légèrement désaxée vers le nord, comme l'hypothétique fanum antérieur. Un bas-côté peut être restitué au sud. On ne connaît pas limite occidentale, mais un autre trou de poteau plus large observé à l'ouest dans le carré C (Nég. 787) pourrait signaler la présence d'un porche ou bien faisait partie d'un portique.

Des sépultures devaient occuper ces espaces. A l'est, celle qui a pris place là où se trouvait auparavant le Four 824 (SP. 802) et plus au nord, la sépulture en position secondaire (SP. 763). A l'ouest, une autre sépulture pouvant appartenir à cette phase a été identifiée : la SP. 766. Elle semble se développer à l'extérieur de l'église, devant la façade, ou bien elle occupait un portique. Le lien entre cet édifice et les tombes devra être validé par le 14C.

#### Discussion et datation :

A Mesvres, la datation des céramiques contenues dans les couches concernées n'est gère déterminante, car ces céramiques sont antiques dans une large mesure – ceci s'expliquant par leur nature, puisqu'il s'agit de remblais destinés à recevoir un sol –, avec des contaminations modernes dues à des fosses de récupérations de cette époque qui ont pénétré ces niveaux. La datation par 14C permettra d'avoir des informations sur les sépultures, avec toutefois une inconnue pour celle du nord-est, la SP. 763 dans la mesure où les ossements n'étaient pas en position primaire. La position de la fosse qui les accueillait est intéressante à souligner : elle se trouvait dans une zone privilégiée, devant l'abside probablement en bois. La sépulture occidentale (SP. 766) est clairement antérieure au XI<sup>e</sup> siècle puisqu'elle a été perturbée par les fondations de l'église de cette époque.

En chronologie relative, ce bâtiment en bois – possible première église – se situe après les fours datés du VI<sup>e</sup> siècle, ou peu après, et avant l'aménagement de maçonneries associées vraisemblablement à l'abside antérieure à l'an mil. Une datation de l'époque mérovingienne (VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle) est à envisager.

Depuis plusieurs années, les recherches archéologiques attestent l'existence d'églises en bois au haut Moyen Age. Les études de Charles Bonnet qui, il y a vingt ans avait déjà beaucoup travaillé sur la question<sup>94</sup>, et celles de Jean Terrier<sup>95</sup>, en Suisse, dans le canton de Genève, illustrent bien ce propos, en particulier l'église de Vuillonnex dont les résultats ont récemment été publiés<sup>96</sup> (fig. 10.2 et 10.3). Les églises en bois de Satigny et Céligny dotées d'abside orientale, de bas-côtés et de structures d'entrée occidentales, pourraient constituer des comparaisons intéressantes, si les hypothèses proposées pour Mesvres se vérifient.

---

<sup>94</sup> Charles Bonnet, « Les églises en bois du haut Moyen Age d'après les recherches archéologiques », dans N. Gauthier et H. Galinié (dir.), *Grégoire de Tours et l'espace gaulois, Actes du colloque international, Tours, 3-5 nov. 1994*, Tours, 1997, p. 210-240.

<sup>95</sup> Jean Terrier, « L'apport des fouilles des églises rurales de la région genevoise à la connaissance de la christianisation des campagnes », dans M. Gaillard (dir.), *L'empreinte chrétienne en Gaule du IV<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle*, Turnhout, Brepols, 2014, Collection culture et société médiévales, p. 389-418.

<sup>96</sup> Jean Terrier, *L'ancienne église Saint-Mathieu de Vuillonnex à Genève*, Mémoires et documents de la Société d'Histoire et d'archéologie de Genève 67, Cahiers d'archéologie romande 149, Genève et Lausanne, 2014.

En Gaule, le cas de l'église de Saleux, dans la Somme<sup>97</sup>, est bien connu et comprend une église en bois datée des VIIIe-IXe siècles, remplacée par une église en pierre des Xe-début XIe siècles. Une structure antérieure en bois, possible mausolée, précède ces installations aux VII-début VIIIe siècles.

### **Etat 3. Epoque carolingienne (IXe-Xe s.) : église en pierre avec aménagements liturgiques, abside incluse.**

La phase suivante montre une ample réfection du site (fig. 7.5 et 7.9 et 7.18). Un nouveau nivellement prend place (US 666, 677, 686, 674) associé à des maçonneries. La première (Mur 689) orientée est-ouest était accolée au bloc antique remployé formant la fondation de l'arc triomphal de l'abside antérieure à l'an mil (US 82). Cette maçonnerie peu large (0,25 m) adoptait la même orientation que le bâtiment en bois antérieur qu'il remplaçait. Bien qu'elle ait été en grande partie récupérée, des vestiges de cette maçonnerie ont été reconnus plus à l'ouest, dans le carré B (Mur 684). Là, elle semblait s'élargir ou accuser un retour vers le sud. Cette maçonnerie était composée de pierres et de briques mêlées à des pointes de mortier de chaux, mais qui ne constituait pas de véritable liant, selon une méthode de construction que l'on connaît pour des phases anciennes. La maçonnerie 684 se poursuivait probablement vers l'ouest, mais elle a été détruite par l'aménagement de fondations plus récentes. Un autre mur de nature comparable, mais quasiment dépourvu de briques, prenait place à l'ouest (carré B), de façon perpendiculaire (Mur 744). Comme le Mur 684-689, cet élément était peu fondé et peu large. Une structure quadrangulaire (Structure 695) totalement récupérée à l'époque moderne creusait les niveaux de remblai associés à cette phase. Cet élément devait être accolé à la suite du Mur 684. Il se situe dans l'axe d'une autre structure quadrangulaire (US 681) conservée à l'est qui était accolée au Mur 689 et composée d'un bloc antique remployé. Cet élément était disposé sur une fondation constituée d'un lit de pierres associées à du mortier blanc lissé comparable à celui trouvé ponctuellement dans les Murs 689, 684 et 744. Ce bloc 681 antique comprend une encoche carrée sur sa face supérieure. Il pouvait servir de support à une structure en pierre ou en bois qui venait s'encastrer dedans. Une encoche similaire a été observée à l'ouest du bloc 82 formant la fondation du montant sud de l'abside antérieure à l'an mil. A l'est, une tombe a été retrouvée le long du Mur 689 (SP. 688). Bien que perturbée par des activités récentes, cette sépulture était en partie en place. A l'ouest, dans le carré C, un remblai comprenant beaucoup de briques et du mobilier antique pourrait être contemporain (US 674). Mais cette US a été très écrêtée par des constructions plus récentes.

Tout comme les US 666, 677 et 686, elle faisait partie d'un nivellement destiné à accueillir des sols. Dans ces niveaux des vestiges de dallage et d'enduit ont été retrouvés, pouvant témoigner des décors des élévations antérieurs. Les sols proprement dit n'ont pas été identifiés,

---

<sup>97</sup> Isabelle Catteddu *et al.*, « Fouilles d'églises rurales du haut Moyen Age dans le nord de la France. Questions récurrentes », *Les premiers temps chrétiens dans le territoire de la France actuelle, Hagiographie, épigraphie et archéologie*, Actes du colloque international d'Amiens, Université de Picardie Jules Verne, Faculté des Arts, 18-20 janvier 2007, sous la dir. de D. Paris-Poulain, D. Istria et S. Nardi Combescure, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 205-225

mais l'on pense avoir reconnu une surélévation à l'est du bloc 681, l'enduit situé à l'est de cet élément n'était pas lissé, au contraire de l'enduit observé à l'ouest, au nord et au sud qui présentait un profil incurvé, possible négatif de dalles (fig. 2.30). Une légère surélévation de la zone orientale comprenant l'abside est envisageable avec un emmarchement dans l'axe du bloc 681. L'encoche observée sur sa face supérieure pourrait s'accorder avec la mise en place d'un autre bloc comparable, formant un support portant un arc ou un aménagement liturgique. Les Murs 689, 684 et 744, peu fondés on l'a dit, s'accorderaient plus avec des barrières liturgiques. De tels aménagements, des pupitres, sont d'ailleurs mentionnés au début du XVII<sup>e</sup> siècle, comme on l'a dit plus haut et l'on précise dans ce texte que ces dispositions sont anciennes. Il est donc difficile de voir dans les murs identifiés pour cette phase les fondations de l'église de cette époque, mais plutôt les fondations d'aménagement liturgiques. Les murs de l'église seraient ainsi disposés au-delà de l'emprise du sondage, ce qui nécessitera des vérifications (fig. 7.9 et 7.18).

### Discussion et datation :

Les hypothèses actuelles tendent à montrer le remplacement de l'église en bois par un édifice en pierre avec nef, bas-côtés et abside semi-circulaire inscrite dans un massif carré, cette dernière étant conservée en élévation (fig. 9.1 à 9.3). Son analyse effectuée lors des campagnes de relevés avait montré la présence d'argile dans son liant, indice d'une datation antérieure à l'An Mil<sup>98</sup>. Ce fait ainsi que le son mode de construction mêlant blocs antiques remployés et moellons tendent à proposer une datation antérieure à l'an mil. Ce mode de construction caractérise des maçonneries de la nef de l'ancienne cathédrale Saint-Nazaire d'Autun, datées de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>99</sup>, mais aussi les élévations carolingiennes de Saint-Pierre l'Estrier d'Autun<sup>100</sup>.

C'est donc avant l'an mil que nous proposons de dater cette phase, même si les données sont très minces et reposent surtout sur l'analyse de l'abside. On ne sait si cette abside était cernée d'absidioles ; ces éléments n'étaient pas conservés en 1836, lors de la visite de l'abbé Devoucoux. Cet édifice pourrait correspondre à celui mentionné dans la charte de 843, mais qui existait vraisemblablement avant, comme on l'a évoqué plus haut dans la partie consacrée à l'histoire du site. Les murets retrouvés en fouille constituent vraisemblablement les fondations d'aménagements liturgiques, associés à des supports.

Il est difficile de proposer une restitution fiable de l'édifice de cette phase étant donné qu'il nous manque des données essentielles en particulier en ce qui concerne l'emplacement des murs gouttereaux. Sur les cartes de résistivités reprises récemment par Christian Camerlynck, aucune maçonnerie n'est visible à l'emplacement que nous proposons pour le mur sud, mais la prospection n'a pratiquement pas touché cet espace (fig. 7.19). D'autre part, les coupes sud du

---

<sup>98</sup> Jacky Fonteneau, « Etude des mortiers et enduits du prieuré clunisien de Mesvres (Saône et Loire), Complément d'analyses, Rapport du, 12/2014, Annexe A », dans Sylvie Balcon-Berry, *Mesvres (Saône-et-Loire), ancien prieuré Saint-Martin. Synthèse de l'étude archéologique des élévations conservées (2008-2015)*, décembre 2015.

<sup>99</sup> Sylvie Balcon-Berry et Walter Berry, « Le groupe épiscopal d'Autun au haut Moyen Age », dans M. Gaillard (dir.), *L'empreinte chrétienne en Gaule du IV<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle*, Turnhout, 2014, p. 188-189.

<sup>100</sup> Christian Sapin, *Bourgogne préromane*, 1986, p. 123-132.

sondage montrent la présence de grandes tranchées modernes, probables récupérations de maçonnerie (Nég. 775, 776 dans le carré A ; US 746 dans le carré B ; fig. 4.27).

Les églises monastiques en pierre, antérieures à l'An Mil, étudiées en Suisse<sup>101</sup> et en France<sup>102</sup> pourront constituer de bons points de comparaisons (fig. 10.4) lorsque les connaissances sur Mesvres seront plus assurées si le programme de recherche se poursuit. Des parallèles avec certaines églises plus proches de Mesvres, comme Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Pothières (Côte-d'Or) ou Saint-Georges de Couches seront également à développer<sup>103</sup>.

Les données relatives aux inhumations sont également très limitées, mais semblent montrer leur présence dans des zones privilégiées (espace oriental), selon un schéma connu ailleurs, par exemple à Landévennec<sup>104</sup>.

#### **Etats 4 et 5. Première moitié du XIe siècle : amplification de l'église**

Les deux phases suivantes montrent une nouvelle amplification de l'église (fig. 7.6 et 7.7). Dans le carré C, les maçonneries massives conservées (Murs 700, 676 et 675) appartiennent à cet agrandissement. Ces fondations ont toutefois été en partie écrêtées, comme l'atteste la restitution des niveaux de sol (dallage probablement) visibles sur les murs ouest et est du bras nord du transept conservé. Plus de 0, 80 m de fondation a été perdu lors de récupérations modernes (fig. 4.29 et 4.30). Le Mur 700 forme la suite du mur occidental du bras nord du transept (Mur 8 ; fig. 9.9 et 9.10) qui abrite une ouverture datée, sur la base du style de l'imposte nord, du début du XIe siècle (voir plus haut). En miroir, on peut restituer au sud, une ouverture comparable au sud du Mur 700. Cette ouverture donnait accès à une nef antérieure à celle dont on conserve des vestiges au nord et qui aurait été élevée sur le même emplacement. Cela demande tout de même vérification dans la mesure où la prospection géophysique montre la présence d'une maçonnerie au sud de l'emplacement que l'on attribue à la nef (fig. 7.19).

---

<sup>101</sup> Hans Rudolf Sennhauser, « Monasteri del primo millennio nelle Alpi Svizzere », dans Fl. De Rubeis et Feredico Marazzi (a cura di), *Monasteri in Europa occidentale (secoli VIII-XI) : topografia e strutture*, Rome, 2008, p. 43-65 ; idem, « A propos de l'architecture monastique entre Saint-Gall et Cluny II », D. Iogna-Prat, M. Lauwers, F. Mazel et I. Rosé, Cluny, *Les moines et la société au premier âge féodal*, Rennes, , Presses niversitaires de Rennes, 2013, p. 527-547.

<sup>102</sup> Christian Sapin, « Archéologie de l'architecture carolingienne en France », *Carolingian Europe, Hortus Artium Medievalium*, vol. 8, 2002, p. 57-70 ; Christian Sapin, « L'archéologie des premiers monastères en France (Ve-déb. XIe s.), un état des recherches », dans Fl. De Rubeis et F. Marazzi (dir.), *Monasteri in Europa occidentale (secoli VIII-XI) : topografia e strutture*, Rome, 2008, p. 83-95.

<sup>103</sup> Christian Sapin, *Bourgogne préromane*, Paris, Picard, 1986, p. 118-121 et p. 70-75.

<sup>104</sup> Annie Bardel et Ronan Perennec, « Abbaye de Landévennec : évolution du contexte funéraire depuis le haut Moyen Age », dans A. Alduc-Le-Bagousse (dir.), *Inhumations et édifices religieux au Moyen Age entre Loire et Seine*, Caen 2004, p. 121-158. Sur les inhumations en milieu monastique, voir Gisella Cantino Wataghin et Eleonora Destefanis, « Les espaces funéraires dans les ensembles monastiques au haut Moyen Age », dans M. Lauwers (dir.), *Monastères et espace social. Genèse et transformation d'un système de lieux dans l'Occident médiéval*, Turnhout, Brepols, 2015, Collection d'études médiévales de Nice, p. 503-553.



Les Murs 675 et 676 semblent former un angle droit, le mur 675 se poursuivant vers le sud. Cet angle pourrait indiquer la présence du bras sud du transept qui était légèrement saillant, comme on l'a proposé sur la base de l'étude des élévations, le vestige de cet élément étant visible sur le parement ouest du mur ouest du bras nord du transept (fig. 9.8). La prospection géophysique semble avoir détecté une maçonnerie correspondant à un retour vers le nord, c'est-à-dire au mur sud du transept (fig. 7. 19).

A l'est, une maçonnerie (Mur 687) parallèle au Mur 700 a été découverte en partie. Elle englobait la Structure 681 conservée de l'Etat 3. Mais ce Mur 687 a été extrêmement perturbé par des récupérations modernes, tout comme le mur qui se trouvait dans son alignement au sud.

Ce dernier est attesté sur le plan dessiné par l'abbé Devoucoux. En fouille, rien n'en subsiste, car il a été totalement récupéré (fig. 1.11). Toutefois, un négatif correspondant à son emplacement et comblé par l'US 694 semblent attester sa présence. Cet élément de plus d'un mètre de large devait permettre de recevoir un support portant un arc. Cet arc assurait la liaison avec la chapelle sud. Cette dernière était isolée par un mur présent au nord, abritant lui aussi un arc. Cet élément a été également presque entièrement récupéré. Nous en avons trouvé un fragment (Mur 742). Au sud, la chapelle était fermée par un mur situé dans le prolongement du bras sud du transept. Le pendant au nord devait être assez massif, puisqu'il est qualifié de « gros mur » dans une description du XVII<sup>e</sup> siècle. On aurait espéré trouver plus de données sur cette chapelle sud et ses dispositions, d'autant plus que Devoucoux y avait vu une tombe, mais malheureusement les perturbations sont nombreuses en ce lieu. Il en sera peut-être différemment au nord. Il faudrait de même fouiller plus à l'est pour voir si cette chapelle sud et celle du nord se terminaient par un mur droit comme le montre Devoucoux ou s'il existait des absidioles semi-circulaires.

#### Discussions et datation :

L'analyse préliminaire des mortiers (une analyse en laboratoire est prévue par Jacky Fonteneau dans les laboratoires du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris) montre une assez grande cohérence dans ceux des Murs 700, 676 et 675, avec prédominance de chaux<sup>105</sup>. Le démontage d'une partie des Murs 676 et 700 pour permettre la fouille de la SP. 766 qui était présente dessous, a révélé un taux de chaux moins important pour le Mur 700. Des limites dans les alignements de pierres formant un angle, amorce du transept du XI<sup>e</sup> siècle, sont visibles. Le Mur 701 pourrait quant à lui appartenir à la phase suivante (Etat 6) comme on le montrera plus bas.

Les structures du XI<sup>e</sup> siècle identifiées à l'est, étaient soit totalement récupérées, soit très perturbées par des tranchées de récupération modernes (Murs 687 et 742). Pour ces derniers murs, le mortier était comparable à celui des maçonneries découvertes à l'ouest.

Aucun mobilier archéologique du XI<sup>e</sup> siècle n'a été retrouvé dans les tranchées de construction associées aux murs occidentaux, mais ces dernières étaient étroites. D'autre part, on

---

<sup>105</sup> Un tel type de mortier était caractéristique du XI<sup>e</sup> siècle sur le site du cloître de Saint-Nazaire d'Autun que nous avons étudié avec Walter Berry et Christian Sapin.

l'a vu, les niveaux de sols associés à cette époque de construction sont absents, car ils ont été décaissés récemment. La datation de ces maçonneries repose donc essentiellement le lien avec les élévations et les recoupements dans les types de mortier. L'imposte conservée au nord de l'arc ouest du transept appartiendrait bien à cette époque. Il en est probablement de même pour le gros chapiteau en granit intégré au XIXe siècle dans le mur sud de la chapelle (US 182, fig. 9.17 et 9.18) qui fonctionnait avec un support en partie conservé (US 181). Il est ainsi possible de restituer un arc de belle ampleur avec son pendant au sud. Les maçonneries massives trouvées en fouille le confirment l'existence de tels éléments.

Nonobstant l'abside de l'Etat 3 réutilisée, telle qu'on le restitue, le plan de l'Etat 4 montre d'intéressants parallèles avec Cluny II (Etat 2b), courant du Xe siècle, récemment réétudié par Anne Baud et Christian Sapin<sup>106</sup>. La structure semble plus simple (fig. 10.5), mais dans les deux cas, on note le développement de la zone orientale de forme rectangulaire, avec à Mesvres une amplification de la croisée et l'ajout de chapelles orientales. On ne sait si ces dernières étaient dotées d'absidioles flanquant l'abside, comme on l'a clairement montré pour Cluny II, Etat 2c, alors que ce n'était pas le cas pour Cluny II, dans l'état antérieur, l'Etat 2b. Seules des campagnes de prospection et des opérations archéologiques seraient en mesure de le préciser. A Cluny, des arcs faisaient la jonction entre la nef et le transept. Il en est de même à Mesvres.

Le mur gouttereau nord de la nef conservée (Mur 5, fig. 1.1 et fig. 4.30) correspond à une reprise de la seconde moitié du XIe siècle (Etat 6), on le verra. Il devait cependant exister une nef antérieure, contemporaine du transept des Etats 4 et 5. Le négatif de cette dernière est visible sur le parement ouest du mur ouest du transept (fig. 9.8). La prospection géophysique montre la présence de masses de maçonneries alignées dans le sens est-ouest mais qui, toutefois ne semblent pas continues (fig. 7.19). Il pourrait s'agir de la destruction du mur gouttereau sud de la nef, mais qui serait dans ce cas sensiblement plus large que celle que nous proposons en restituant en miroir les éléments conservés au nord. Ou bien ces structures détectées par la géophysique correspondraient à une galerie longeant la nef de l'église et percée d'ouvertures expliquant le caractère discontinu de cette maçonnerie.

### **Etat 6. Seconde moitié du XIe siècle : tour de croisée, nouvelle nef et extension des bras de transept.**

L'étude des élévations conservées a montré la mise en place de supports massifs destinés à recevoir une haute tour de croisée connue par le dessin réalisé par l'abbé Devoucoux en 1836 (1.11 et fig. 7.1, 7.15, 7.16 et 7. 19), juste avant son effondrement (voir plus haut). Le support nord-ouest est conservé, dans la chapelle correspondant à l'ancien bras nord du transept (US 162 ; fig. 9.9). Un bloc du support constituant son pendant à l'est a de même été conservé (US 270 ; fig. 9.11).

---

<sup>106</sup> Anne Baud et Christian Sapin, « Les fouilles de Cluny : état des recherches récentes sur les débuts du monastère et des églises, Cluny I et Cluny II », dans D. Iogna-Prat, M. Lauwers, F. Mazel et I. Rosé, Cluny, *Les moines et la société au premier âge féodal*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p.

On peut avoir identifié le fond de la fondation du support sud-ouest (Mur 701) qui reposait sur le Mur 700 quelque peu antérieur. Cet élément devait recevoir les blocs de ce support, mais ces éléments ont été récupérés à l'époque moderne. Ce Mur 701 se poursuivait à l'est (Mur 748) jusqu'au Mur 684 remontant, on l'a vu, à l'Etat 3 (avant l'An Mil). Ce Mur 748 correspondait vraisemblablement au mur de chaînage qui rejoignait la fondation du support sud-est de la tour. De ce dernier rien n'a été trouvé, car il a été totalement récupéré (Nég. 861). Il devait reprendre en partie le Mur 683 appartenant à l'Etat 3 et son orientation. La mise en place de ces supports a entraîné la réduction des arcs qui donnaient sur la nef et les chapelles latérales, comme l'atteste l'arc nord-ouest conservé (US 167, fig. 9.9). En ce qui concerne ce dernier, l'étude des élévations a montré que son montant sud avait été repris en sous œuvre pour installer le support nord-ouest de la tour (US 162). Il en était probablement de même pour les autres passages.

La fouille n'a pas touché la zone du bras sud du transept. Toutefois, la prospection géophysique réalisée en 2011 par le Laboratoire des Ponts-et-Chaussées d'Autun, revue en 2016 par Christian Camerlynck, montre la présence au sud de la croisée d'un mur qui correspond à cet élément qui constituait une extension des bras de transept antérieurs (fig. 7.10 et 7.19). Ce mur constitue le pendant de celui conservé au nord du bras nord du transept (Espace 5, Mur 9). L'étude des élévations conservées a conduit à le dater de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle. L'extension de la fouille au sud du sondage de 2016 permettrait de vérifier la datation de ces murs et des chapelles associées à l'est, de part et d'autre de l'abside antérieure à l'An Mil conservée.

L'étude menée sur les élévations avait conduit à proposer la création d'une nouvelle nef lors de l'Etat 6. Les vestiges du mur gouttereau nord (Mur 5, Espaces 2, 3 et 4) montrent en effet des parallèles avec les maçonneries de Cluny III ou avec celles de la Charité-sur-Loire, comme on l'a mentionné plus haut.

#### Discussions et datation :

Les maçonneries correspondant à cet état ayant été soit presque entièrement récupérées à l'époque moderne, il a juste été possible de les insérer dans la chronologie générale du site, comme on l'a mentionné ci-dessus. La datation repose également sur l'analyse des élévations.

#### **Etats 8 et 9. XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles : tombes.**

Ces Etats sont essentiellement représentés par la présence de deux sépultures (SP. 738 et 796 ; fig. 5.1) découvertes au sud du carré B. La première se trouvait au sud de la seconde et lui était postérieure, car elle prenait place dans l'US 745 qui couvrait une partie du tombeau contenant la SP.796.

Nous renvoyons à l'étude de Claire Terrat (voir ci-dessous) pour les détails relatifs à ces inhumations. Nous présentons ici d'autres considérations. La SP. 738 prenait vraisemblablement place dans un cercueil en bois, des clous ayant été retrouvés à l'est, aux pieds du défunt.

La SP. 796 se trouvait dans un caveau maçonné comportant à l'est un aménagement qui comprenait une logette dans laquelle avait été déposé un pot. Cette cruche orange glaçurée (US 809 ; fig. 2.23, 2.24, 2.26 et 4.9) remonte à la fin du XIII<sup>e</sup> ou au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Il devait contenir de l'eau bénite accompagnant le mort dans l'au-delà, selon une pratique qui a notamment été observée à Nevers (voir l'étude de Walter Berry ci-dessous).

A ce propos, il est intéressant de rappeler que plusieurs seigneurs affiliés aux comtes de Nevers ont été enterrés dans le prieuré de Mesvres, en particulier les seigneurs d'Uchon, d'Alonne et de la Perrière (voir plus haut, la présentation historique). Le lien avec Nevers pourrait expliquer cette pratique funéraire qui n'est pas attestée à Autun.

Rappelons que plusieurs plaques tombales et gisants de personnages des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles sont conservées à Mesvres et au Musée Rolin d'Autun. Les corps trouvés en août 2016 pourraient être associés à ces plaques tumulaires, en particulier celle relative à Guy de Perrière mort en 1311, comme on l'a vu plus haut. Une figure féminine dont le gisant est conservé au Musée Rolin datant du XIII<sup>e</sup> siècle pourrait faire partie des deux corps conservés. Celui qui était présent dans le caveau était apparemment surmonté d'un autre corps, faisant de ce caveau un probable caveau familial (fig. 1.34 à 1.37).

### **Etats 12 et 13 : Epoque moderne : effondrement de la tour de croisée, tranchées de récupération de maçonneries et décaissements.**

Les phases les plus récentes concernent la récupération de maçonneries de l'église suivie par un décaissement. On s'attendait à trouver des traces de la restructuration consécutive à l'effondrement de la tour de croisée qui, après 1836, a nécessité des réaménagements profonds des bâtiments (Etat 12), en particulier la création du mur sud de la chapelle, correspondant à l'ancien bras nord du transept, mais presque aucun mobilier des années 1830-1840 n'a été retrouvé dans les niveaux récents. En revanche de nombreux tessons de céramiques, tuiles, vaisselles de verre appartenant à la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle ont été abondamment recueillis. Deux monnaies, l'un de 1921 et l'autre de 1943 confirment cette datation. A cette époque, d'amples récupérations de maçonneries puis un décaissement massif ont été réalisés, altérant profondément les données stratigraphiques, comme on l'a mentionné à plusieurs reprises. Le besoin de matériaux de construction pour de nouveaux bâtiments – probablement ceux de l'est qui pourraient remonter à cette époque – expliqueraient ces actions. De même, la récupération des dalles de l'église pourrait remonter à cette époque, ceci ayant entraîné des perturbations des niveaux anciens (fig. 4.30).

En dernier lieu, on doit signaler que les niveaux supérieurs (US 665 et 667) comprenaient beaucoup d'ardoises et de tuiles provenant vraisemblablement des bâtiments orientaux et de l'appentis qui les longeait. Les trous de poteaux modernes observés en fouille relèvent pour ceux

du sud de cet appentis (Nég. 708, 709, 711) démantelé au début des années 2000 par les propriétaires actuels. Dans le carré A, on pense également avoir trouvé les vestiges d'un bûcher matérialisé par une couche charbonneuse (US 693) percée de trous de poteaux formant un cercle (Nég. 714, 716 notamment).

A noter la présence dans les niveaux supérieurs, en particulier dans l'US 667, de nombreux os d'animaux, rebuts probable d'une boucherie située au nord du site, qui existe toujours.

#### IV. Etude anthropologique par Claire Terrat

### CATALOGUE ANALYTIQUE DES TOMBES A INHUMATION

NB : Chaque tombe bénéficie d'une notice bâtie sur le même modèle. Cette dernière rassemble deux types d'informations : une partie analytique, concentre l'ensemble des éléments nécessaires à l'étude de la tombe, et une partie illustration (sélection de minutes et clichés se rapportant à l'enregistrement de terrain).

Le schéma adopté est le suivant :

#### Numéro de la tombe

Situation :

Conservation :

Z inférieur :

Position :

Type de tombe :

Milieu de décomposition :

Orientation :

Mobilier associé :

#### Localisation

- situation de la tombe sur la zone de fouille
- orientation du défunt en référence au Nord géographique

## **Dispositif funéraire**

### Fosse :

Limites : nettes ; restituées ; indéterminées

Forme : quadrangulaire ; oblongue ; indéterminée

Dimensions : longueur, largeur et hauteur conservées, exprimées en mètre.

Descriptif : orientation de la structure funéraire ; la forme de la fosse ; la description des profils et du fond de fosse ; le calcul de la côte inférieure de plan de pose de l'individu ; la détermination de l'encaissant de la tombe ; la description des comblements.

### Aménagement :

Type de tombe :

Dimensions : longueur, largeur et hauteur conservées, exprimées en mètre.

Descriptif : restitution de l'état originel de la tombe : mode d'assemblage du dallage de fond, des parois et de la couverture ; présence éventuelle de calage ou de matériaux périssables ; nature des matériaux de construction ; indices taphonomiques, effets de limites ou de parois.

## **Analyse anthropologique et données archéo-anthropologiques :**

### Mode d'inhumation :

Identité biologique du défunt (âge et sexe), position d'inhumation et orientation du corps, caractéristiques taphonomiques du squelette.

## **Mobilier**

Chaque récipient porte un numéro d'US et s'il y a plusieurs objets, un numéro d'isolat. L'inventaire est toujours présenté dans le même ordre : la forme (gobelet, plat tronconique, ...), la classe (céramique fine oxydante, ...), le positionnement dans la tombe, l'état de conservation (complet, manque volontaire, état initial indéterminé, ...) et si le vase porte ou non des traces d'usage au feu avéré.

## Élément de Datation

Fourchette chronologique établie à partir du mobilier.

Chronologie relative : indique les relations stratigraphiques avec d'autres structures : recoupement, superposition, coalescence et antériorité – postériorité.

La partie illustrations (fig. de la partie 5) est constituée de prises de vues photographiques générales ou de détails et de dessins. Les relevés en plan et section (longitudinale et/ou axiale) sont présentés à l'échelle 1:10ème.

Abréviations utilisées dans le catalogue

L : longueur

l : largeur

H : hauteur

E : épaisseur

Min. : minimum

Max. : maximum

Obs. : observée

Cons. : conservée

ngF : nivellement générale de la France

+/- : plus ou moins

TCA : terre cuite architecturale

Abréviations utilisées dans la partie Mode d'inhumation

MTC : métacarpien

MTT : métatarse



VC : vertèbre(s) cervicale(s)

VL : vertèbre(s) lombaire(s)

VT : vertèbre(s) thoracique(s)

NMI: nombre minimum d'individus

## SP 688

Situation : carré A

Conservation : moyenne

Z inférieur : 281,73m NGF

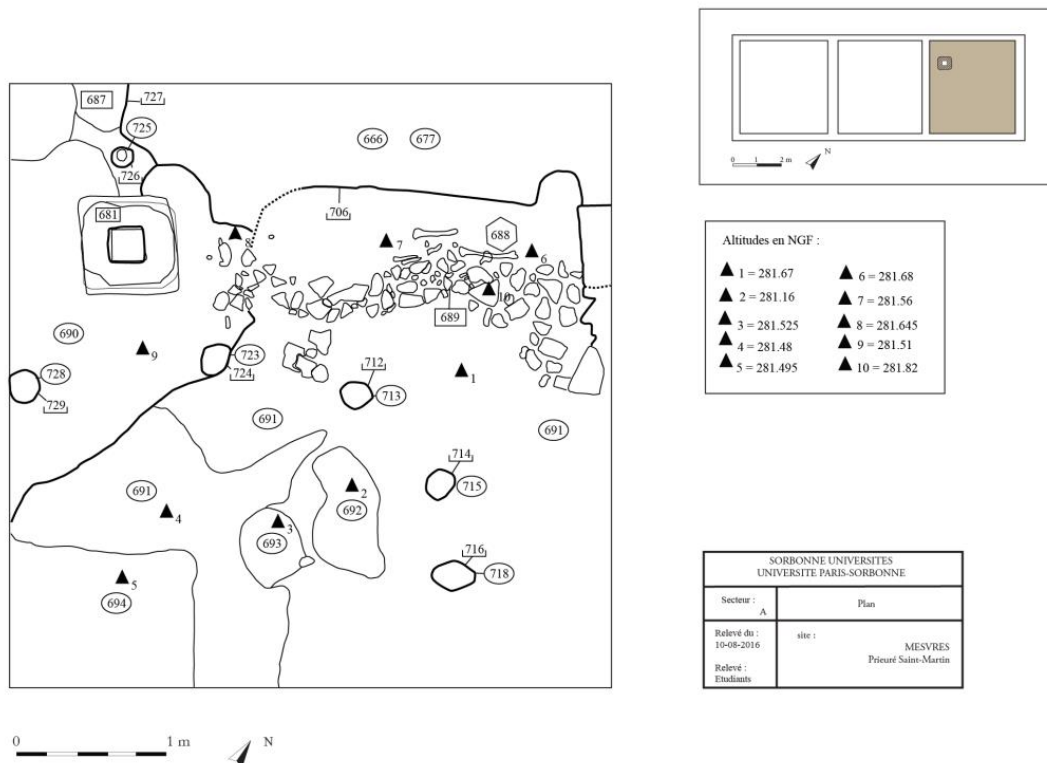
Position : sur le dos

Type de tombe : indéterminé

Milieu de décomposition : indéterminé

Orientation : sud-ouest/nord-est

Mobilier associé : aucun



Relevé en plan du carré A localisant la sépulture 688 au nord du solin 689 (et cf. fig. 5.2).

**Localisation :** La tombe est située à l'extrémité orientale de la zone de fouille, dans la partie septentrionale du carré A. Elle se trouve plus précisément entre la fosse 763 et le solin 689.

### **Dispositif funéraire :**

#### Fosse :

Limites : nettes

Forme : indéterminée

Dimensions conservées : L. 2.20m x l.0.50m x H. 0.15m max.

Descriptif : Au vu des différentes perturbations subies par la structure, les limites de fosse (us 706) n'ont pu être perçues dans son intégralité. En effet, la sépulture a été recoupée au sud par la tranchée de fondation US 864 recevant le solin 689 et à l'ouest par la tranchée de récupération moderne US 721. De fait, seule la paroi septentrionale a pu être repérée et se caractérise par une paroi inclinée. Le fond de la structure est plat. La côte inférieure sur laquelle repose l'individu est de 281,73m NGF. La sépulture s'inscrit dans l'US 666.

Le comblement (US 734) se compose d'un sédiment limono-argileux brun-gris avec de fréquentes inclusions jaunâtres et orangées. Ce sédiment, peu compact, est hétérogène. Il est composé de nombreux nodules d'argiles pures ; de fragments de grès, de quartz et d'ardoise ; de gravillons ; de cailloux mesurant entre 0,03m et 0,15m de longueur ; de fragments de céramiques, de tuiles et de verres ; de rares os fauniques et un objet métallique (clou ?).

#### Aménagement :

Type de tombe : indéterminé

Dimensions : indéterminées

Descriptif : L'absence de limite de creusement sur la totalité du pourtour de la sépulture ainsi que d'éléments tangibles liés à l'architecture restreignent considérablement la reconnaissance du type de tombe. Les recoupements subis par la structure ne favorisent pas non plus son identification.

### **Analyse anthropologique et données archéo-anthropologique : Fig. 5.3 à 5.6**

#### Mode d'inhumation :

Il est à noter que la sépulture a été recoupée au sud et à l'ouest emportant la quasi totalité de l'individu.

De fait, la sépulture a livré des restes incomplets d'un individu dont la conservation est bonne (US 735). Il n'est représenté que par des éléments osseux appartenant au côté gauche du défunt : l'humérus, la scapula, le tibia, la fibula, le calcaneus, le talus et le premier métatarse. Au vu de la position de ces os, l'individu est positionné sur le dos, la tête au sud-ouest. L'humérus et la scapula gauche sont encore en cohérence anatomique. Néanmoins, l'indigence des restes osseux ne nous permet pas de déterminer la position des membres.

Des os humains en position secondaire (US 863) ont pu être retrouvés mêlés au comblement de la tranchée de fondation du solin 689. En effet, nous avons pu dégager les fémurs ; des vertèbres ; des os des mains ; la fibula, le radius, le calcaneus et le tibia droits. La détermination et la latéralisation réalisées lors de la fouille ont permis de démontrer qu'il n'existait aucun os surnuméraires entre ces derniers et l'individu en place (US 735). De fait, ces ossements en position secondaire pourraient correspondre à une partie des ossements manquants du défunt us 735.

Lors du creusement de la tranchée de fondation US 864, la sépulture 688, déjà présente, a été percutée et partiellement curée expliquant l'indigence des restes osseux encore en place. Les ossements du défunt ainsi récupérés ont été replacés dans la tranchée de fondation.

Le peu d'artefacts humains présents dans la tombe ne nous permet pas de restituer le mode d'inhumation.

Mode d'inhumation : indéterminé

**Mobilier :** Aucun

**Elément de datation :** La sépulture 688 est antérieure à la tranchée de fondation US 864 et donc par conséquent au solin 689.

## SP 738

Situation : carré B

Conservation : bonne

Z inférieur : 281,02m NGF

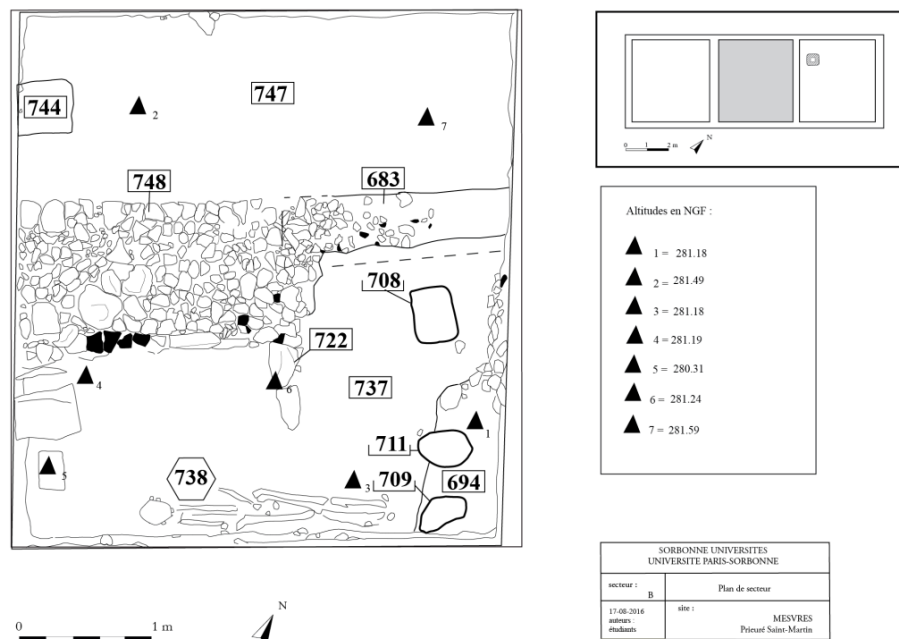
Position : sur le dos

Type de tombe : indéterminé

Milieu de décomposition : espace vide

Orientation : sud-ouest/nord-est, tête au sud-ouest

Mobilier associé : aucun



Relevé en plan du carré B localisant la sépulture 738 en bordure de berme sud (et fig. 5.7)

**Localisation :** La sépulture est située dans la partie centrale de la zone de fouille, en bordure méridionale du carré B. Elle se trouve plus précisément au sud de la sépulture 796 avec laquelle elle semble parfaitement alignée.

### **Dispositif funéraire :**

Fosse :

Limites : non perçues

Forme : indéterminée

Dimensions : indéterminées

Descriptif : La sépulture s'installant dans le niveau US 737, les limites de creusement n'ont pu être perçues au vu de la ressemblance entre cet encaissant et le comblement de la tombe. La côte inférieure sur laquelle repose l'individu est de 281,02m NGF. Le comblement (US 745) se compose d'un sédiment sablo-argileux très hétérogène de couleur jaunâtre et noir comportant des nodules de grès pulvérisés, des cailloux, des gravillons et de la TCA.

Aménagement :

Type de tombe : indéterminé

Dimensions : indéterminées

Descriptif : L'absence de limite de creusement sur la totalité du pourtour de la sépulture ainsi que d'éléments tangibles liés à l'architecture restreignent considérablement la reconnaissance du type de tombe.

### **Analyse anthropologique et données archéo-anthropologiques : Fig. 5.8 à 5.12.**

Mode d'inhumation

La sépulture a livré des restes quasi complets d'un individu (absence d'une partie de la face antérieure du crâne ainsi que des éléments des mains et des pieds). Le squelette bien représenté est bien conservé (us 756). L'agencement du squelette et la présence de connexions labiles attestent une inhumation primaire. Il est inhumé sur le dos, la tête au sud-ouest. Le membre supérieur droit est hyperfléchi, l'avant-bras parallèle au bras avec la main au niveau de l'épaule. Le bras gauche repose le long du thorax. La présence d'éléments de la main gauche sur le pecten

du pubis du coxal droit témoigne de la flexion du membre supérieur gauche. Les membres inférieurs sont en extension, les genoux resserrés.

Le squelette, bien qu'ayant conservé une bonne cohérence anatomique, présente quelques anomalies qui s'illustrent par des déconnexions hors du volume corporel : le basculement du crâne vers l'arrière ; le basculement de la clavicule gauche (en vue inférieure) en amont de l'épaule ; la verticalisation de la clavicule droite ; la rotation des trois dernières vertèbres lombaires en vue postérieure et sous les vertèbres précédentes ; la verticalisation du sacrum entre les coxaux en vue supéro-latérale droite ; la déconnexion des têtes fémorales avec leurs cavités acétabulaires respectives ; la chute de la patella droite en dehors du genou ; la chute de la fibula gauche ; l'affaissement vers le fond de la fosse de l'extrémité proximale du tibia gauche. Un net mouvement a pu être repéré sur les os composant le pied gauche. En effet, le calcaneus et le talus sont restés tous deux en connexion, malgré leur déplacement important par rapport au tibia, et apparaissent en vue médiale. Les cunéiformes sont en partie sur le calcaneus et entre ce dernier et l'extrémité distale du tibia. Le cuboïde est quant à lui en aval du calcaneus. Les métatarses sont restés groupés. Le basculement des iliums vers l'arrière en direction de l'espace libéré par la décomposition des muscles du grand fessier pourrait expliquer le déplacement important du sacrum vers l'avant, en vue supéro-latérale droite, entre les deux coxaux (Duday *et al.* 1990). Néanmoins, ces derniers ne se sont pas ouverts entièrement (Fig. 5.11). Des mouvements d'amplitude modérée et à l'intérieur du volume du corps sont aussi observables à plusieurs niveaux : basculement de l'ulna droit dans l'hémithorax droit ; déplacement du sternum dans l'hémithorax gauche et du manubrium au niveau des vertèbres thoraciques basses ; la semi-ouverture de la ceinture pelvienne ; la torsion et la dislocation du rachis ; la mise à plat du thorax. Le déplacement de la scapula gauche en vue antéro-supérieure et son glissement vers l'intérieur du corps pourraient avoir provoqué le déplacement de la première côte gauche en aval. Il est à noter, la chute de l'extrémité distale de l'avant-bras gauche entre la face antérieure du sacrum et le coxal gauche. A l'origine, il devait reposer en partie sur le sacrum au vu de la position de certaines phalanges proximales de la main gauche (sur le pecten du pubis). La verticalisation importante du sacrum a provoqué le basculement de l'avant-bras dans le vide sous-jacent provoqué par son déplacement. De même, d'autres phalanges de cette main gauche se sont retrouvées sous le sacrum et en partie sous le coxal droit. Il est à noter la présence d'équilibres instables observés sur les phalanges de la main gauche reposant en aval de l'épine iliaque antérieure du coxal droit ; sur la troisième vertèbre lombaire retrouvée en vue latérale gauche et ne reposant en partie que sur son processus transverse droit ainsi que sur le manubrium en équilibre sur la septième vertèbre thoracique. De plus, on observe une compression au niveau des épaules de l'individu traduit par la verticalisation de la clavicule droite, le basculement de la clavicule gauche associé à la remontée de la scapula en vue antéro-supérieure. Cette pression bilatérale a provoqué la surélévation des extrémités proximales des humérus par rapport à leurs extrémités distales et au rachis. Un effet de parois a pu être repéré sur le pied droit. En effet, les métatarses se sont affaissés dans l'axe du corps. Des phalanges et phalangettes se sont rabattues contre la partie supérieure de ces derniers. En outre, le squelette présente une délimitation linéaire

à droite et à gauche. Il nous est impossible de déterminer si ces alignements ont été induits par la proximité avec les bords de fosse puisqu'ils n'ont pas été repérés lors de la fouille ou bien s'ils témoigneraient de la présence d'un contenant en matière périssable. La mise à plat complète du thorax ainsi que le déplacement de plusieurs os hors du volume du corps suggèrent la décomposition du corps dans un espace vide. Cependant, les effets de parois associés à des os en équilibres instables iraient dans le sens d'un colmatage différé du volume du corps. De plus, des compressions ainsi que des délimitations linéaires ont été repérées. Néanmoins, nous avons été dans l'incapacité de déterminer les contours précis du creusement de la fosse de cette sépulture et par conséquent nous ne pouvons affirmer que ces phénomènes sus-cités ne résultent pas de la proximité avec les parois de fosse ou bien qu'il s'agisse de conséquences liées à la présence d'un contenant en matière périssable (coffrage ou cercueil de bois ?). En outre, les relevés des côtes d'altitude des os indiquent que le plan de pose du sujet reflète une sorte de cuvette. En effet, les extrémités de l'individu apparaissent plus hautes que le reste du corps. Cette observation liée aux mouvements importants visibles sur le rachis (notamment les dernières vertèbres lombaires qui sont passées en dessous des vertèbres précédentes), sur le sacrum, les épaules et le tibia gauche pourraient permettre de restituer un fond en matière périssable (planche de bois ?). Cette dernière expliquerait les bouleversements occasionnés sur le sujet lors de la décomposition de la planche provoquant l'affaissement d'une partie de l'individu dans le vide préexistant. Toutefois, il n'est pas à exclure que ces perturbations ne résultent de l'impact d'une fosse au profil en cuvette ou bien d'un animal fouisseur. De surcroît, la faible amplitude des mouvements ainsi que la compression visible au niveau des épaules et le resserrement des genoux de l'individu pourraient aussi être le fruit d'une inhumation en enveloppe souple.

En conclusion, les observations archéo-anthropologiques suggèrent de restituer une décomposition en espace vide associée à un colmatage différé du volume du corps qui peut être compatible avec un contenant en matière périssable type coffrage, cercueil ou linceul. La reconstitution d'un coffre ou d'un coffrage pourrait être plausible cependant la détermination du creusement de la fosse de la sépulture n'ayant pas pu être réalisée il est impossible de trancher en leur faveur. La présence d'une enveloppe souple de type linceul freinant l'entrée du sédiment dans la fosse sépulcrale pourrait étayer l'hypothèse d'un colmatage différé.

Mode d'inhumation : espace vide, colmatage différé du volume du corps, contenant en matière périssable possible, linceul possible.

**Mobilier :** Aucun

**Elément de datation :**



STE MESVRES 2016

SUJET ADULTE

N° sépulture : 738

N° US: 756

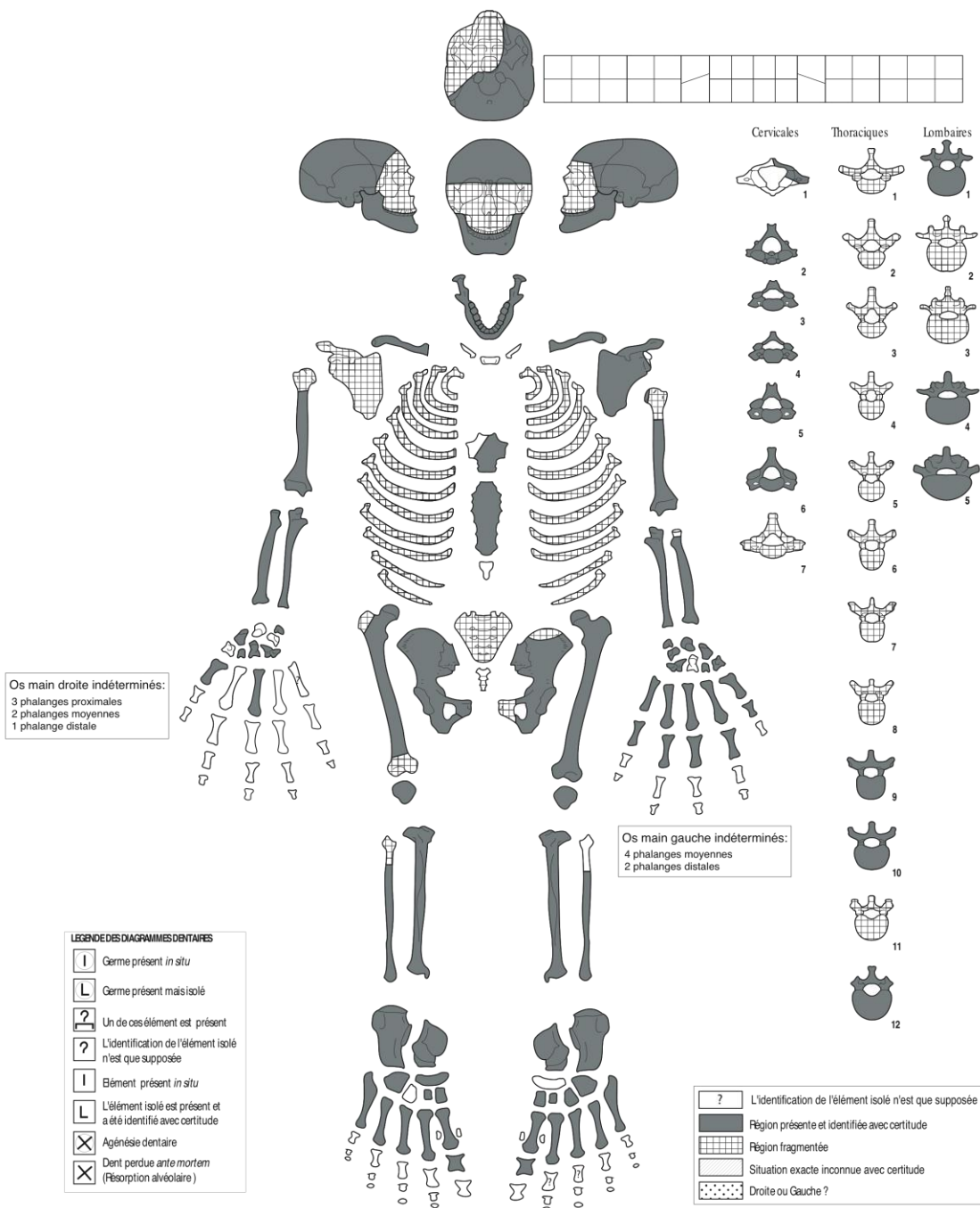
Primaire ☐

Secondaire ☐

? ☐

Simple ☐

Multiple (Nbre de sujets)



Fiche de conservation de l'individu 756 de la sépulture 738 (DAO. C. Terrat).

## FS 763

Situation : carré A

Conservation : mauvaise

Z inférieur : 281,54m NGF

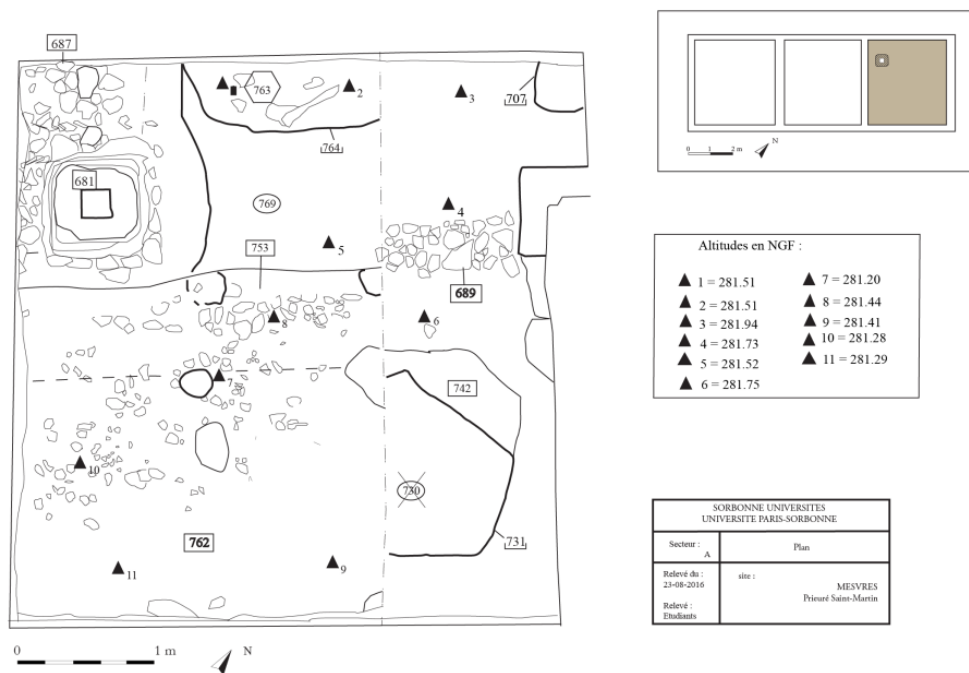
Position :

Type de tombe : dépôt secondaire ?

Milieu de décomposition :

Orientation : sud-ouest/nord-est

Mobilier associé : aucun



Relevé en plan du carré A localisant la fosse 763 en bordure de berme nord (et cf. fig. 5.13)

**Localisation :** La fosse est située à l'extrémité orientale de la zone de fouille, en bordure septentrionale du carré A. Elle se trouve plus précisément au nord du mur 689 avec lequel elle semble parfaitement parallèle.

### **Dispositif funéraire :**

Fosse :

Limites : nettes

Forme : indéterminée

Dimensions : indéterminées

Descriptif : la fosse est partiellement engagée sous la berme ouest. Il est donc impossible, en l'état, d'en restituer sa forme exacte. Cependant, la paroi sud est verticale. La côte inférieure sur laquelle repose les ossements est de 281,54m NGF. Le comblement (us 774) se compose d'un sédiment limono-sableux brun jaunâtre, très compact et hétérogène comprenant des gravillons, des galets, des poupées carbonatées, des nodules d'argiles pures, de la TCA, des fragments de céramiques et d'opus sectile, du mortier présentant un négatif d'opus sectile, de l'enduit peint, des os fauniques. De même, des os humains (us 779) ont été retrouvés.

Aménagement :

Type de structure : fosse ?

Dimensions : indéterminées

Descriptif : L'absence de limite de creusement sur la totalité du pourtour de la structure ainsi que d'éléments tangibles liés à l'architecture restreignent considérablement la reconnaissance du type de structure.

### **Analyse anthropologique et données archéo-anthropologiques : Fig. 5.14.**

La partie dégagée de cette structure a livré des pièces osseuses humaines mal conservées, sans connexion apparente ni organisation particulière. L'absence de connexions anatomiques permet d'écarter l'identification de cette fosse comme étant une sépulture primaire (Duday *et al.* 1990). La présence de deux mandibules, retrouvées à des altitudes différentes, indique que le NMI s'élève à au moins deux individus. Cette structure pourrait donc correspondre à une fosse accueillant un dépôt secondaire résultant de recoupements ou de « vidanges » de sépultures

antérieures (Gleize, 2007). Précisons qu'un dépôt secondaire constitue à apporter des os secs de l'endroit où s'est déroulé la décomposition du défunt à l'emplacement de dépôt définitif sans qu'il s'agisse obligatoirement de sépultures (Crevecoeur, Schmitt, 2009). Cependant, la structure n'ayant pas été dégagée ni fouillée dans son intégralité il serait audacieux d'affirmer, sans une certaine appréhension, la fonction précise concernant l'utilisation de cette fosse.

**Mobilier :** Aucun

**Elément de datation :**

## SP 766

Situation : carré C

Conservation : mauvaise

Z inférieur : 281,31m NGF

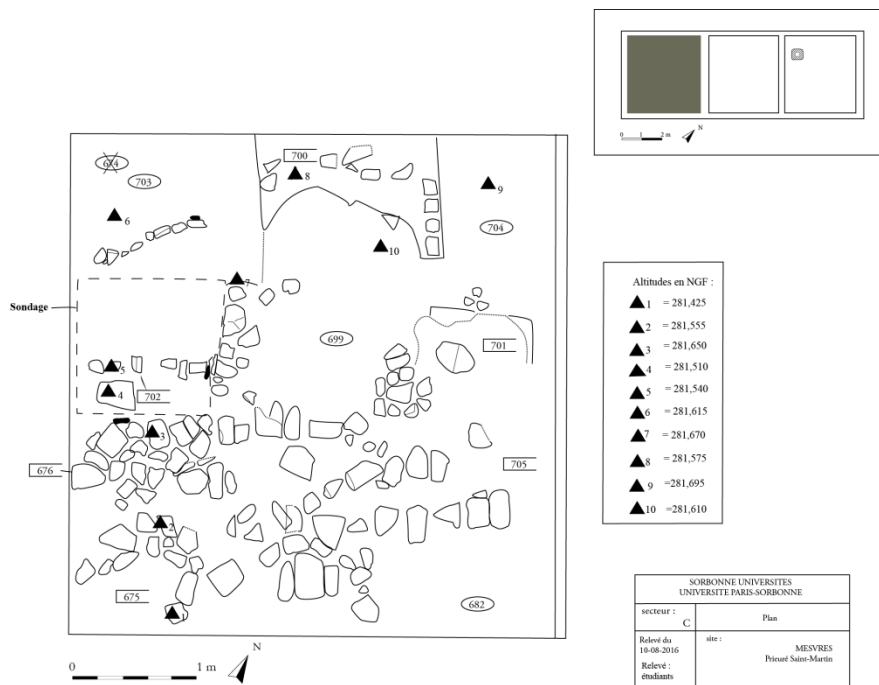
Position : sur le dos

Type de tombe : coffrage de pierres ?

Milieu de décomposition : indéterminé

Orientation : sud-ouest/nord-est, tête au sud-ouest

Mobilier associé : aucun



Relevé en plan du carré C localisant la sépulture 766 située au niveau du sondage (et fig. 5.15).

**Localisation :** La tombe est située à l'extrémité occidentale de la zone de fouille, en bordure de berme ouest du carré C. Elle se trouve plus précisément à l'ouest des murs 700 et 784 et au nord du mur 676.

**Dispositif funéraire :**

Fosse :

Limites : indéterminées

Forme : indéterminée

Dimensions : indéterminées

Descriptif : la sépulture, d'axe sud-ouest/nord-est, apparaît assez peu enfouie par rapport à la surface du décapage manuel. Les limites de creusement n'ont donc pas été perçues à la fouille (us 766). La côte inférieure sur laquelle repose l'individu est de 281,31m NGF. La sépulture s'installe dans l'US703. Le comblement (US 767) est constitué d'un sédiment limono-argileux brun moyen compact comprenant de fréquents nodules d'argiles pures de couleur jaune, rouge et gris foncé. Ce comblement hétérogène est composé de cailloux de dimensions variés, de galets, de gravillons, de nodules de mortiers, de TCA, de fragments d'enduits peints et de céramiques.

Aménagement :

Type de tombe : coffrage de pierres ?

Dimensions : L. 1m x l. max. 0.43m ; l. min. 0.35m

Descriptif : la sépulture est constituée au nord d'un alignement de petites dalles, de moellons de granit et de galets positionnés de chants et liés à la terre (us 702). Cet aménagement pourrait correspondre à la paroi longitudinale d'un probable coffrage de pierre. Aucun élément ne vient fermer en surface la sépulture. Cependant, une dalle de calcaire taillée (us 841) reposait à plat sur le crâne de l'individu. **Fig. 7.19.**

**Analyse anthropologique et données archéo-anthropologiques : Fig. 5.16 à 5.21.**

Mode d'inhumation :

La sépulture a livré des restes incomplets d'un individu dont la conservation est mauvaise (us 768). Il n'est représenté que par des fragments de segments osseux : le crâne et la mandibule, la clavicule et l'ulna droits, une partie des côtes droites, le sacrum, des fragments de sternum, une partie du membre supérieur gauche et de la scapula ainsi que les apophyses transverses et épineuses des vertèbres. Néanmoins, l'agencement du squelette et la présence de connexions labiles attestent une inhumation primaire. Il est positionné sur le dos, la tête au sud-ouest. L'individu ayant été recoupé au nord et à l'est par l'installation de différents murs, il est impossible de déterminer la position du membre supérieur droit ainsi que des membres inférieurs du fait de leur disparition. Seul l'ulna droit a pu être retrouvé et semblait être en bon rapport anatomique. Cependant il s'avère que ce dernier était positionné à l'envers, l'extrémité proximale vers le bas de l'individu. Il a lui aussi subi les perturbations liées à l'installation du mur 675 et a donc été remanié. Le membre supérieur gauche, quant à lui, semble légèrement fléchi. La cohérence anatomique est conservée. Le crâne est en vue latérale gauche et supérieure. Or, au vu de la déconnexion visible entre le crâne et l'atlas, il est possible d'affirmer que la position du crâne n'est pas originelle. La déconnexion de l'attache temporo-mandibulaire a favorisée l'ouverture de la mandibule et le déplacement de cette dernière vers l'ouest en vue supéro-latérale gauche. La clavicule droite semble verticalisée néanmoins le risque de perturbation dû à la construction du mur méridional n'est pas à négliger.

L'indigence des restes osseux et leur mauvaise conservation ne permettent pas de restituer le mode d'inhumation.

Mode d'inhumation : indéterminé.

**Mobilier :** Aucun

**Elément de datation :** la sépulture est recoupée au nord par le mur 700 et à l'est par le mur 675. Toute la partie antérieure du crâne est recouverte par la reprise du mur 675 (us 676). La tombe est donc antérieure aux murs 700, 675 et 676. La présence du mortier liant le mur 675 sur la partie supérieure du crâne ainsi que dans l'orbite droite tend à étayer cette chronologie **Fig. 21**. Se pose la question de la dalle de calcaire taillée (us 841) posée à plat sur le crâne : servait-elle à protéger le crâne lors de la construction du mur 675 ou de la reprise 676 ? Ou bien servait-elle à signaler l'individu ? Il est à noter qu'il s'agit de la seule dalle taillée en calcaire retrouvée sur la fouille. Respect de l'individu et de la sépulture ?

STE MESVRES 2016

SUJET ADULTE

N° sépulture : 766

N° US: 768

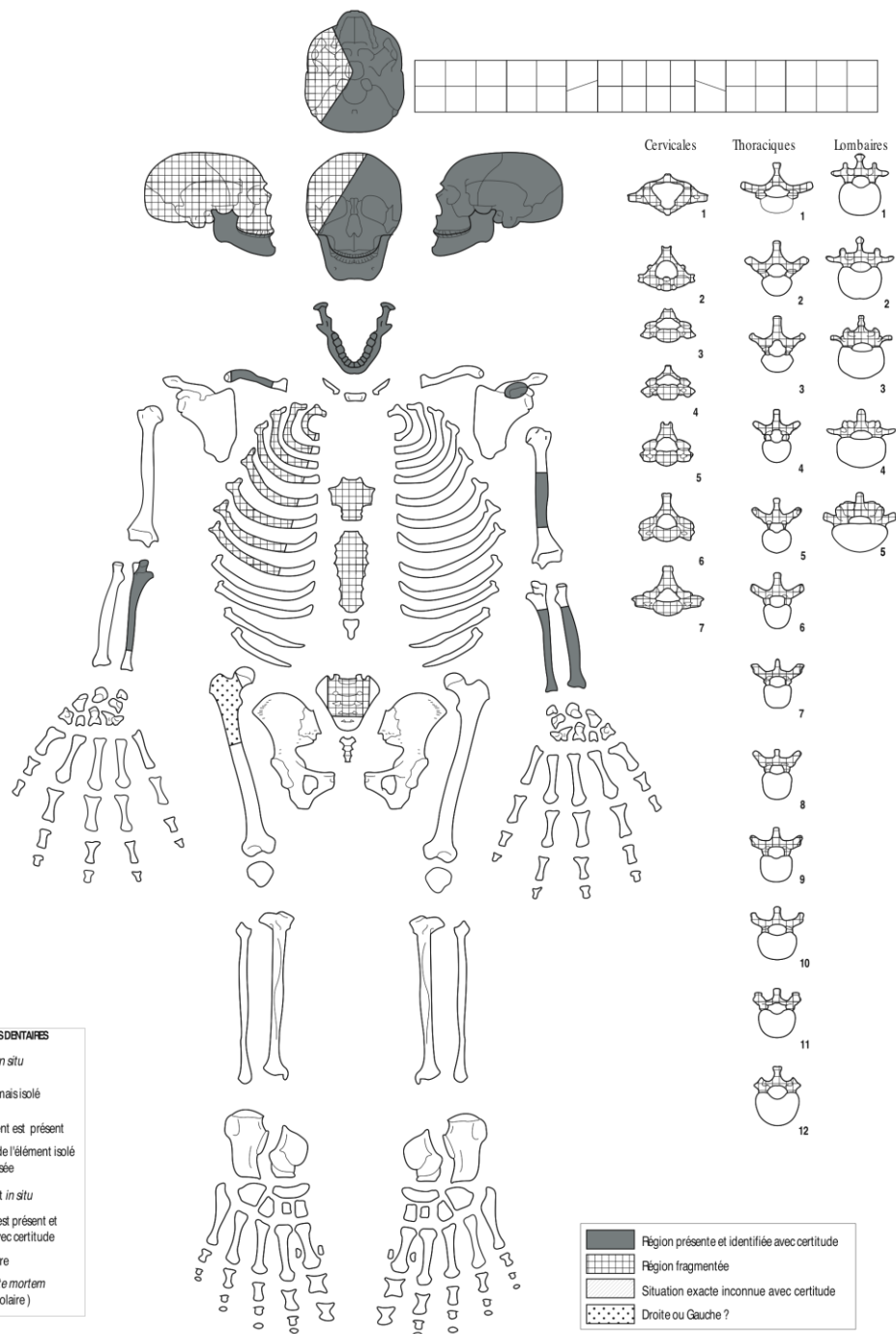
Primaire ☒

Secondaire ☐

? ☐

Simple ☒

Multiple (Nbre de sujets)



Fiche de conservation de l'individu 768 de la sépulture 766 (DAO. C. Terrat).



## SP 796

Situation : carré B

Conservation : moyenne

Z inférieur : 280,85m NGF

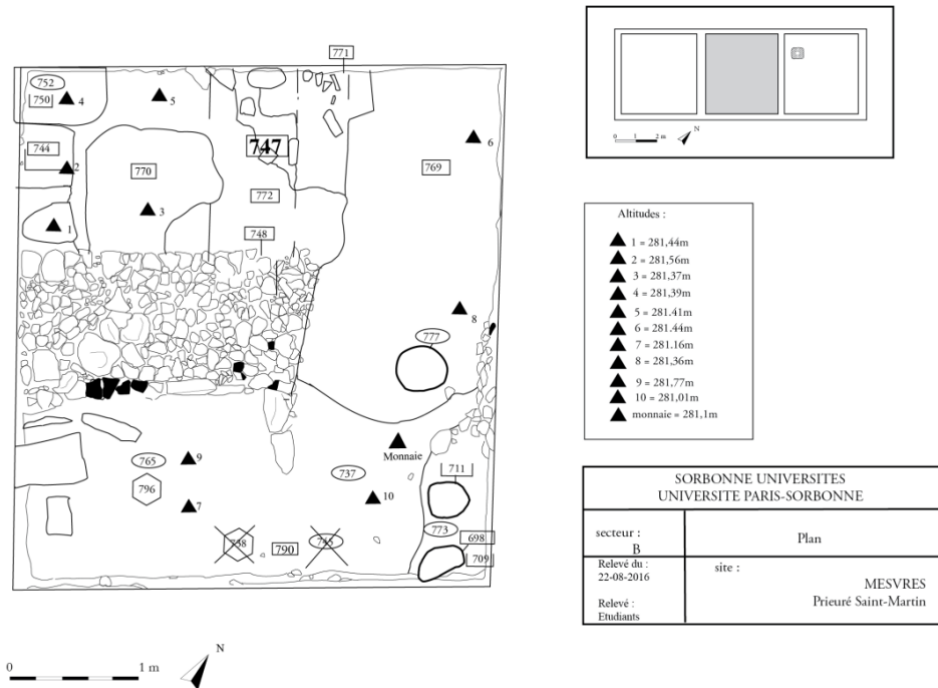
Position : sur le dos

Type de tombe : coffrage mixte

Milieu de décomposition : espace vide

Orientation : sud-ouest/nord-est, tête au sud-ouest

Mobilier associé : us 809 ; us 831



Relevé en plan du carré B localisant la sépulture 796 (et cf. fig. 5.24).

**Localisation :** La tombe est située dans la partie centrale de la zone de fouille, à l'extrémité sud-ouest du carré B. Elle se trouve plus précisément entre le mur 748 et la sépulture 738 avec laquelle elle semble parfaitement parallèle.

## **Dispositif funéraire :**

### Fosse :

Limites : indéterminées

Forme : restituée à la base de la tombe : rectangulaire

Dimensions : indéterminées

Descriptif : les limites de creusement n'ont pas pu être perçues à la fouille (us 807). Néanmoins, le fond à l'intérieur du coffrage de pierres, formé par les parois us 722, us 797 et us 819, est plat. L'amorce des parois est marquée par une légère pente douce rejoignant la partie inférieure des premières assises des différentes maçonneries du coffrage. La côte inférieure sur laquelle repose l'individu est de 280,85m NGF. La sépulture s'installe dans l'US 806. Deux comblements distincts ont été repérés à l'intérieur de l'espace sépulcral, entre les parois en pierre du coffrage. De fait, le comblement us 808, présent sur tout le pourtour interne de la sépulture, correspond à un sédiment limono-argileux brun foncé et jaunâtre, gravilloneux et meuble (voire pulvérulent) comprenant de nombreux galets, cailloux, fragments de grès et de TCA, d'enduits et de tesselles. Le second comblement (us 765) est circonscrit au centre de la tombe et est associé au défunt. Il s'agit d'un sédiment sableux jaunâtre et brun, meuble et homogène constitué de quelques cailloux et fragments de tuiles ainsi que de rares tessons de céramiques. La limite entre ces deux comblements est nette. Elle pourrait être mise en relation avec la disparition d'un probable contenant en matière périssable à l'intérieur duquel le défunt aurait été installé. La découverte d'éléments métalliques (us 831) reposant sur le fond de fosse pourrait étayer cette hypothèse. Ces derniers sont alignés le long des parois internes septentrionale et méridionale (us 722 et us 797) du coffrage de pierres. Leur état de conservation ne nous permet pas de déterminer précisément la nature de ces objets ainsi que leur fonction. Cependant, il est probable qu'il s'agisse de pièces (clous, charnières, ferrures ?) fonctionnant avec des éléments en bois. Au chevet de la tombe, un aménagement particulier a été créé dans le but d'y placer une cruche (us 809) conservée intégralement.

### Aménagement : Fig. 5.25 à 5.28.

Type de tombe : coffrage de pierres

Dimensions conservées à l'intérieur du coffrage : L. 1.90m x l. 0.60m au niveau de la tête ; l. 0.66m au niveau des pieds

Descriptif : la sépulture est matérialisée par des parois maçonnées, dont certaines constituées de plusieurs assises, formant un coffrage (us 722, us 797, us 819). Ce coffrage forme un espace interne rectangulaire mesurant 1,90m de long sur 0,66m de large maximum.

La paroi nord, conservée sur trois assises, mesure 0,40m de hauteur. Elle est composée essentiellement de moellons de grès (certains taillés) de dimensions variant de 0,15m à 0,42m de longueur mais dont l'épaisseur moyenne est de 0,10m. Ces pierres sont liées par un sédiment limono-argileux brun/gris. Au sommet de la dernière assise, des fragments de tuiles reposent à plats, alignés les uns aux autres. Ces tuiles, présentes au centre et à l'extrémité nord de la paroi, devaient servir à réguler l'horizontalité de la dernière assise. Néanmoins, il est difficile de déterminer précisément le but de ce réglage : favorise-t-il l'installation du mur 748 ou était-ce pour faciliter la fermeture de la sépulture en créant une feuillure bien plane ? La paroi est, formant le retour, mesure 0,65m de long pour une hauteur conservée de 0,35m. Elle est constituée de trois assises irrégulières composées de moellons de grès, liés à la terre. Les surfaces visibles de ces moellons sont toutes planes dont une présente des traces d'enduit (à l'ouest de la paroi nord us 722).

Entre les parois est et sud, aucun artefact ne vient fermer la structure et relier ces deux parois. Cependant, une délimitation bien nette et un changement de sédimentation nous font penser à un négatif de bloc ce qui permettrait de restituer la présence d'un retour et donc d'une structure fermée à l'état originel.

La paroi sud, conservée sur deux assises, n'a pu être repérée que sur 1,30m de long puisqu'elle se poursuit sous la berme témoin séparant le carré B du carré C. Elle est composée de blocs de plus grandes dimensions mais liés eux aussi à la terre. Comme pour la paroi nord, un bloc a conservé des traces d'enduit et sont tous deux parfaitement symétriques.

La paroi ouest, visible dans la berme témoin, n'a pas pu faire l'objet d'une observation en plan. Or, nous pouvons affirmer son fonctionnement avec les parois sud et nord. Sa composition et sa construction ne ressemblent en rien aux autres parois du coffrage. En effet, il s'agirait plutôt d'un aménagement particulier pour la mise en place de la cruche us 809 **Fig. 2.26**. De fait, nous sommes en présence d'une sorte de petit coffrage (ou niche) formé par des moellons de grès positionnés de chants encadrant la cruche. Sa fermeture est constituée de deux dallettes de terre cuite superposées et posées à plats au sommet du pot. Des blocs recouvrent l'ensemble sans que leurs limites spatiales n'aient pu être déterminées avec certitude du fait de leur présence sous la berme témoin. Entre ce pot et le coffrage, des petits galets ont été placés afin de caler l'offrande en comblant les interstices et empêchant cette dernière de basculer dans l'espace sépulcral. Cela témoigne donc d'une attention particulière portée à la mise en place de cet objet. Aucun élément ne vient fermer la structure à l'est au niveau de l'individu. Le sédiment (us 818) présent entre le pot et l'individu, correspond en réalité au comblement d'infiltration us 808. Par conséquent, la construction des différentes maçonneries ainsi que le dépôt de la cruche sont contemporaines et interviennent avant la mise en place du défunt à l'intérieur de la tombe. L'individu et le pot repose tout deux sur l'US 806.

### **Analyse anthropologique et données archéo-anthropologiques :**

### Mode d'inhumation :

La sépulture a livré des restes quasi complets d'un individu (us 798) dont il manque la plupart du rachis, toutes les côtes gauches, une partie des mains et des pieds, les scapulas ainsi que les ailes iliaques **Fig. 16**. Le squelette moyennement représenté et moyennement conservé. L'agencement du squelette et la présence de connexions labiles attestent une inhumation primaire. Il est inhumé sur le dos, la tête à l'ouest. Les membres supérieurs sont fléchis sur l'abdomen. Les membres inférieurs sont en extension.

Aucun ossement ne sort réellement de l'espace originel du cadavre mise à part le léger basculement de l'humérus gauche contre le comblement us 808. Seuls quelques mouvements se sont produits à l'intérieur du volume des chairs et traduisent une décomposition en espace vide : mise à plat complète des volumes ; le léger basculement des ulnas et du radius gauche ; la déconnexion des talus ; l'affaissement de la mandibule sur les vertèbres cervicales et la verticalisation des clavicules. De plus, des compressions et des effets de parois ont été observés au niveau des épaules de l'individu, se traduisant par l'apparition des humérus et des scapulas en vue latérale, la verticalisation des clavicules et le léger affaissement de l'humérus gauche contre le comblement us 808. Cette contrainte bilatérale a provoqué la surélévation des extrémités proximales des humérus par rapport à leurs extrémités distales et au rachis. L'affaissement des pieds vers l'avant ainsi que le rabattement des tarses et métatarses dans l'axe du corps témoignent eux aussi d'un effet de paroi. Il est à noter la présence d'os en équilibre instable tels que les tarses droits, le radius droit et les carpes gauches. Par conséquent, les effets de parois associés à des os en équilibres instables iraient dans le sens d'un colmatage différé du volume du corps. De plus, les compressions et effets de parois visibles ne résultent pas de la proximité des os avec le coffrage mais d'un contenant en matière périssable certain. En effet, le recouvrement sédimentaire, par l'us 808, observé au niveau de l'humérus droit ainsi que l'affaissement de l'humérus gauche contre ce même comblement corroborent cette affirmation **Fig. 17**. Il est à rappeler que ce comblement est présent sur tout le pourtour interne de la sépulture et bien distinct de celui recouvrant l'individu. Il correspond à un sédiment d'infiltration qui aurait percolé entre le contenant en matière périssable et le coffrage de pierres. Le bras a donc été recouvert au fur et à mesure de l'affaissement et de la décomposition de la paroi longitudinale du contenant en bois. De plus, la découverte d'éléments métalliques retrouvés sur le fond de la fosse irait aussi dans le sens d'une inhumation en coffrage mixte **Fig. 2.28 et 2.29**. L'absence d'ossements en dehors du volume du corps et les os en équilibres instables pourraient indiquer l'existence d'une enveloppe souple ou de pièces d'habillements permettant le maintien des os dans le volume des chairs.

Les indices fournis par l'analyse archéo-anthropologiques suggèrent de restituer une décomposition en espace vide associée à un colmatage différé du volume du corps résultant d'une inhumation en coffrage mixte et à un éventuel dépôt en enveloppe souple (linceul ?). Il est difficile de déterminer le type précis de contenant accueillant le défunt. Il pourrait s'agir d'un cercueil ou d'un coffrage de bois. Le premier, ressemblant à une boîte, est mobile et permet de transporter le défunt jusqu'à son lieu d'inhumation tandis que l'autre est un assemblage de différents panneaux réalisé à l'intérieur de la fosse sépulcral et recevant le corps du défunt

(Henrion *et al.* 1996). La présence d'éléments métalliques sur le fond de la fosse nous aiguillerait vers le cercueil. L'absence de clous dans le comblement supérieur suggèrerait un couvercle non cloué mais seulement apposé sur les montants latéraux ou sur les maçonneries nord et sud du coffrage. En effet, la sépulture devait posséder un système de fermeture permettant de freiner l'entrée du sédiment dans le contenant. La planitude du fond de fosse évoque la possibilité d'un fond aménagé en bois. Le mobilier attribué à la sépulture est constitué d'une cruche faisant l'objet d'un dépôt volontaire associé à un aménagement particulier.

Mode d'inhumation : espace vide, colmatage différé du volume du corps, coffrage de pierres, cercueil en bois probable, coffrage de bois possible, linceul probable.

**Mobilier :** La cruche en céramique (US 809), complète, est localisée à l'extrémité occidentale de la structure funéraire. Des éléments métalliques (US 831) reposaient sur le fond de la fosse.

**Élément de datation :** Sépulture antérieure à la tombe SP839.

**SITE MESVRES 2016**

**SUJET ADULTE**

**N° sépulture : 796**

**N° US: 798**

Primaire ☐

Secondaire ☐

? ☐

Simple ☐

Multiple (Nbre de sujets)

**Os main droite indéterminés:**  
3 carpes  
6 phalanges  
2 métacarpes  
1 fragment de métacarpe

**Os main gauche indéterminés:**  
1 carpe  
3 métacarpes

**LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES**

- ☐ Germe présent *in situ*
- ☐ Germe présent mais isolé
- ☐ Un de ces éléments est présent
- ☐ L'identification de l'élément isolé n'est que supposée
- ☐ Élément présent *in situ*
- ☐ L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
- ☐ Agénésie dentaire
- ☐ Dent perdue *ante mortem* (Résorption alvéolaire)

**?** L'identification de l'élément isolé n'est que supposée

**■** Région présente et identifiée avec certitude

**▨** Région fragmentée

**▤** Situation exacte inconnue avec certitude

**▥** Droite ou Gauche ?

Fiche de conservation de l'individu 798 de la sépulture 796 (DAO. C. Terrat).

## SP 802

Situation : carré A

Conservation : mauvaise

Z inférieur : 281,13m NGF

Position : sur le dos

Type de tombe : indéterminé

Milieu de décomposition : indéterminé

Orientation : sud-ouest/nord-est, tête au sud-ouest

Mobilier associé : aucun

**Localisation :** La tombe est située à l'extrémité est de la zone de fouille, dans la partie orientale du carré A. Elle se trouve plus précisément au sud des murs 742 et 753 avec lesquels elle semble parallèle (fig. 5.1).

### **Dispositif funéraire :**

#### Fosse :

Limites : nettes dans la partie orientale de la tombe

Forme : indéterminée

Dimensions : indéterminées

Descriptif : la sépulture a été plusieurs fois recoupée par de nombreux aménagements postérieurs. De ce fait, les limites de creusement (us 803) n'ont pu être repérées qu'au niveau des ossements conservés de l'individu, à savoir en partie orientale **Fig. 5.22 et 5.23**. Cependant, il est possible de restituer des parois verticales et un fond plat. La côte inférieure sur laquelle repose l'individu est de 281,13m NGF. La sépulture s'inscrit dans le comblement du four 824. Elle présente deux comblements distincts. Le comblement primaire (US 800) se compose d'un sédiment limoneux brun foncé, meuble et hétérogène comprenant de nombreux nodules de charbons de bois, de

gravillons et des galets. Le comblement final (US 820) est constitué d'une matrice argilo-limoneuse brun clair et jaunâtre, très compact et hétérogène associé à des nodules de mortiers, des fragments d'enduits et de TCA ainsi que des poupées carbonatées. Il est à noter la présence d'ossements humains en position secondaire (US 811) reposant en amont des restes du sujet en connexion.

#### Aménagement :

Type de tombe : indéterminé

Dimensions : indéterminées

Descriptif : L'absence de limite de creusement sur la totalité du pourtour de la sépulture ainsi que d'éléments tangibles liés à l'architecture restreignent considérablement la reconnaissance du type de tombe.

#### **Analyse anthropologique et données archéo-anthropologiques :**

##### Mode d'inhumation :

La sépulture a livré des restes incomplets d'un individu (absence de la partie supérieure du défunt à partir des extrémités proximales des tibias). Il n'est donc représenté que par une partie des tibias, des extrémités distales des fibulas et de certains éléments des pieds (us 810). Sa conservation est mauvaise. Il est positionné sur le dos, la partie supérieure reposant à l'origine au sud-ouest **Fig. 2.23**. L'individu a en effet subi des perturbations et recoupements liés à l'installation d'une fosse au plan oblongue (FS 812) emportant toute la partie supérieure du défunt. Des os humains en position secondaire (us 811) ont été retrouvés au niveau de la césure des tibias et reposent à la même altitude de plan de pose que l'individu en place. L'hypothèse qu'il s'agirait du même individu ne doit être rejetée au vu de l'identification de certains ossements faite au moment de la fouille (un crâne et une probable diaphyse de fémur). Il est donc prématuré de conclure sur la nature de ces ossements. Cependant, une analyse biologique de ces derniers pourrait y contribuer.

L'indigence des restes osseux ainsi que le recoupement de la partie supérieure de l'individu lors de l'installation de la fosse FS 812 ne permettent pas de préciser les modalités de mise en terre du défunt.

Mode d'inhumation : indéterminé.

**Mobilier :** Aucun



**Elément de datation :** La sépulture est creusée dans le comblement du four 824 lequel serait synchrone avec le sol 836. Le creusement de la sépulture atteint le niveau de chauffe us 821 sur lequel est installé le défunt.

Dans un premier temps le comblement de la sépulture est coupé par le creusement de la fosse 812 lequel perturbe l'individu et expliquerait la mise en place de l'us 811 (os en position secondaire).

Enfin l'installation profonde du mur 742 perturbe ces structures antérieures : le comblement de la fosse 812, le comblement de la tombe 802 et le solin 753.

**SITE MESVRES 2016**

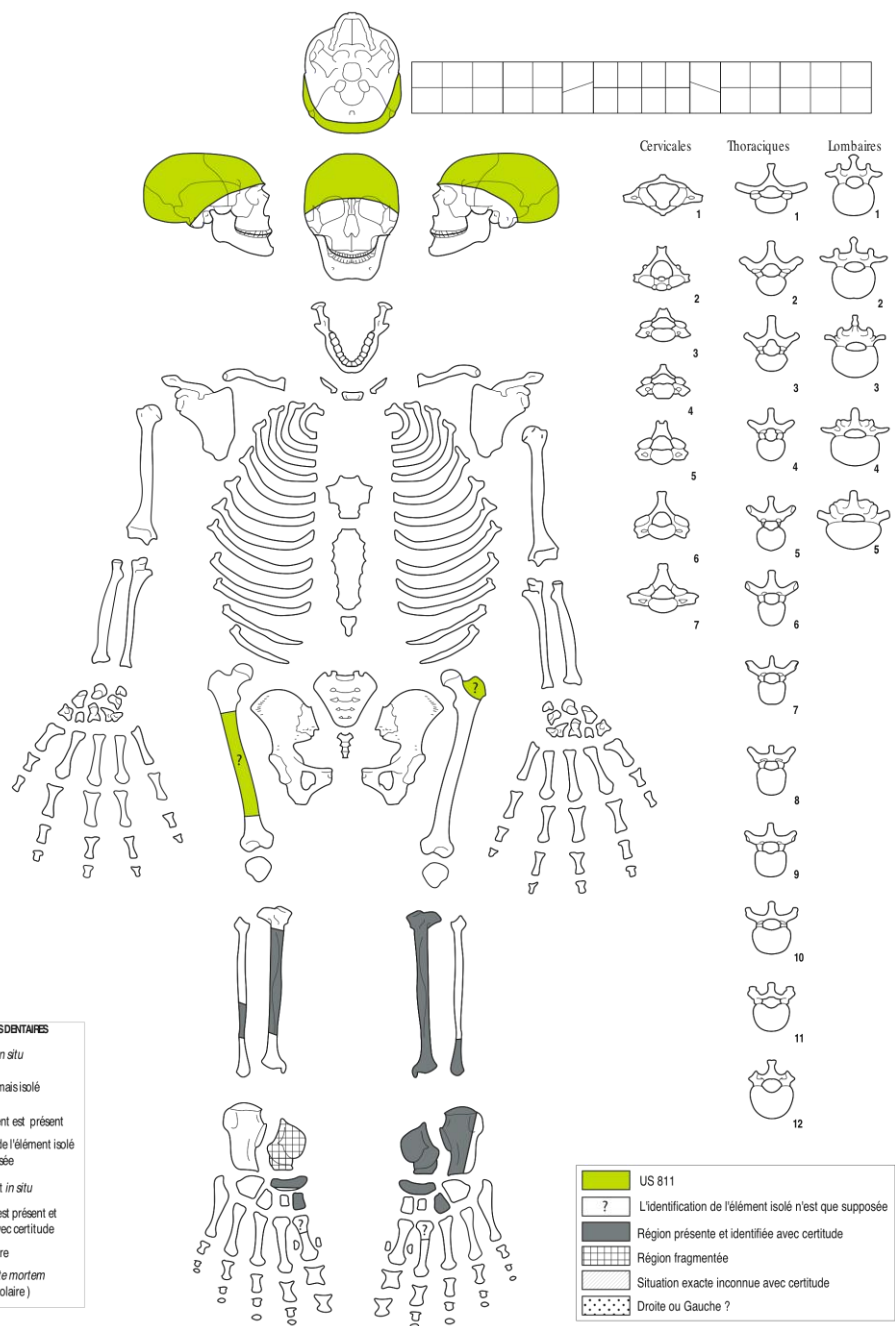
**SUJET ADULTE**

**N° sépulture : 802**

**N° US: 810**

Primaire ☒  
 Secondaire ☐  
 ? ☐

Simple ☒  
 Multiple (Nbre de sujets)



Fiche de conservation de l'individu 810 et des os en position secondaire 811 de la sépulture 802

(DAO. C. Terrat).

**SP 839**

Situation : carré B

Conservation :

Z inférieur :

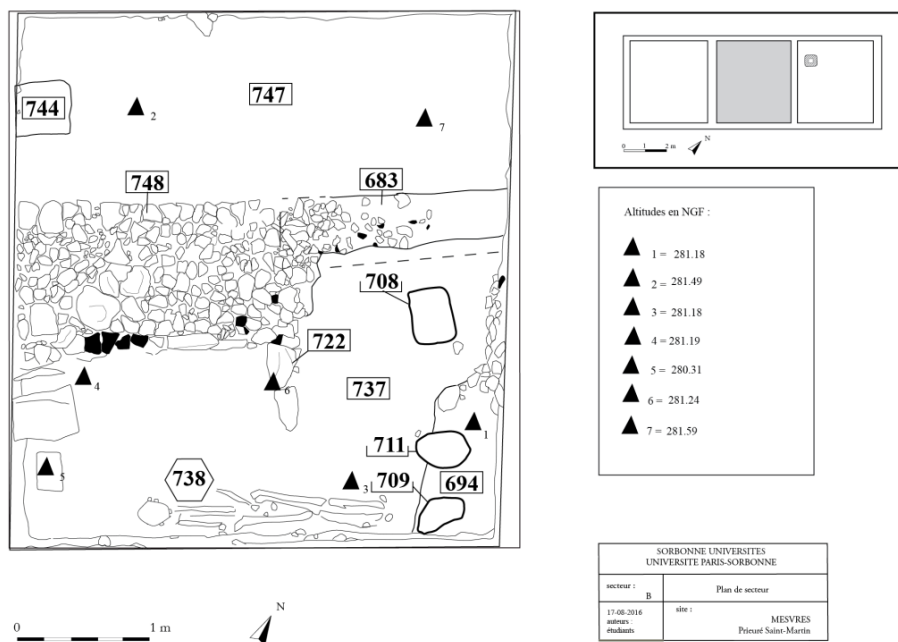
Position :

Type de tombe : coffrage de pierres et dalle  
de couverture ?

Milieu de décomposition :

Orientation : sud-ouest/nord-est

Mobilier associé :



Relevé en plan du carré B localisant la couverture de pierre de la sépulture 839 située en bordure de berme ouest.

**Localisation :** La tombe est située dans la partie centrale de la zone de fouille, au sud-ouest du carré B. Elle se trouve plus précisément entre le mur 748 et la sépulture 738. Elle s'installe sur la sépulture 796.

### Dispositif funéraire :

#### Fosse :

Limites : indéterminées

Forme : indéterminée

Dimensions : indéterminées

Descriptif : les limites de creusement n'ont pas pu être perçues à la fouille.

#### Aménagement :

Type de tombe : coffrage de pierres et couverture de dalles

Dimensions : indéterminées

Descriptif : **Fig. 5.29 et 5.31** la sépulture est matérialisée par une dalle de couverture et un coffrage de pierres (us 793). Seule l'extrémité ouest de cet aménagement a été conservée. A cet endroit, les parois longitudinales sont aménagées au moyen de blocs de grès disposés de chants et présentant des pendages. Ces blocs reposent sur les comblements us 808 et us 765 et pour certains sur le crâne de l'individu de la tombe antérieure **Fig. 5.30**. Une dalle de couverture reposait au sommet de ces blocs et en partie engagée sous la berme témoin séparant les carrés B et C. Toutes les faces de cette dalle révèlent des traces d'outils. Un des grands côtés est percé par un goujon métallique de section carré **Fig. 5.31**. Cette dalle est marquée par un fort pendage ouest-est, vers l'intérieur de la tombe.

Le reste de l'aménagement sépulcral ayant disparu, nous sommes en droit de nous poser la question d'une éventuelle perturbation causée par la récupération des blocs constituant cet aménagement ainsi que de l'individu originellement inhumé.

L'absence de restes osseux ne permet pas de restituer précisément les modalités de mise en terre du défunt ou le type exact de contenant mis en œuvre.

**Elément de datation :** La sépulture est postérieure à la tombe 796 et a été, semble-t-il, curée.

**Bibliographie :**

DUDAY H., COURTAUD P., CRUBEZY E., SELIER P., TILLIER A-M.

1990 : « L'anthropologie « de terrain » : reconnaissances et interprétations des gestes funéraires », in CRUBEZY E., DUDAY H., SELIER P., TILLIER A-M. (dir.), *Anthropologie et archéologie : dialogue sur les ensembles funéraires*, Actes de la réunion de la Société d'Anthropologie de Paris au Musée d'Aquitaine 15 et 16 juin 1990, *Bulletins et Mémoires de la société d'Anthropologie de Paris*, n.s., 2, 3-4, p. 29-50.

CREVECOEUR I., SCHMITT A.

2009 : « Etude archéo-anthropologie de la nécropole (Zone 1) », *Excavations at Sissi : Preliminary Report on the 2007-2008 Campaigns*, Presses universitaires de Louvain, p. 57-94.

GLEIZE Y.

2007 : « Réutilisations de tombes et manipulations d'ossements : éléments sur les modifications de pratiques funéraires au sein des nécropoles du haut Moyen-Age », *Aquitania*, XXIII, p. 185-205.

HENRION F., HUNOT J.-Y.

1996 : « Archéologie et technologie du cercueil et du coffrage de bois », *Archéologie du cimetière chrétien*, Supplément à la Revue archéologique du centre de la France, 11, 1, p. 197-204.

CARRE F., HENRION F. (dir.)

2012 : « Le bois dans l'architecture et l'aménagement de la tombe : quelles approches ? », *Actes de la table ronde d'Auxerre 15-17 octobre 2009*, Mémoires publiés par l'Association française d'Archéologie mérovingienne, XXIII, 448 p.

## V. Mobilier archéologique

**Considération générale :** le mobilier découvert en 2016 a été lavé et inventorié. On trouvera en Annexe B les tableaux correspondants accompagnés pour chaque US d'une description succincte des objets trouvés et de quelques datations.

La fouille ayant été menée en août avec travail de post-fouille effectué jusque mi-septembre, il n'a pas été possible d'aller plus loin sauf en ce qui concerne la céramique étudiée de façon exhaustive par Walter Berry (voir ci-dessous).

On doit tout de même mentionner la découverte de nombreux fragments de dallages et d'*opus sectile*, avec parfois la présence de surfaces de mortier portant le négatif d'un tel décor (fig. 11.6), ce dernier étant vraisemblablement associés à la structure antique, interprétée comme un fanum<sup>107</sup>.

C'est probablement de l'époque de ce supposé fanum que relève un fragment de figurine en terre cuite blanche (fig. 11.5), possible chevelure d'une Vénus<sup>108</sup>.

Un fragment de colonnette en marbre a été découvert hors-contexte (fig. 11.7).

Une fibule a vraisemblablement été découverte. Elle n'a pas été nettoyée et consolidée ; son étude sera effectuée par la suite. En forme de T, elle s'apparente à des fibules antiques<sup>109</sup>.

Le verre recueilli est essentiellement moderne (voir l'Inventaire). Il a tout de même été possible d'identifier quelques fragments de verre creux antique et du verre plat du haut Moyen Age de type vitrail, à composition probablement sodique en raison de la bonne conservation de la matière. Des études plus poussées sont à envisager, même si pour le moment, le corpus est extrêmement limité.

---

<sup>107</sup> Sur cette question, voir Les roches décoratives dans l'architecture antique et du haut Moyen Age, P. Chardon-Picault, J. Lorenz, P. Rat et G. Sauron (dir.), Paris, CTHS, 2004 et *Autun-Augustodunum*, catalogue d'exposition, 1985, p.79 pour l'*opus sectile* trouvé sur le site des Ateliers d'art (1973) daté du début du II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.

<sup>108</sup> Jean-Claude Notet, « Les figurines en terre cuite blanche (ateliers, producteurs) », dans *Trente ans d'archéologie en Saône-et-Loire*, catalogue d'exposition, Dijon, 1996, p. 255-264, notamment p. 260. Voir également, Pascale Chardon-Picault, « Les productions de figurines », *Hommes de feu, Hommes du feu, Artisanat en pays Eduen*, catalogue d'exposition, Autun, 2007, p. 106-132.

<sup>109</sup> Jean-Paul Guillaumet, « L'artisanat du bronze », *Autun-Augustodunum*, catalogue d'exposition, 1985, p. 39. Voir aussi Pascale Chardon-Picault, « Les ateliers de bronziers », dans *Hommes de feu, Hommes du feu, Artisanat en pays Eduen*, catalogue d'exposition, Autun, 2007, p. 36-49.

## **Le mobilier céramique par Walter Berry**

Pendant l'opération d'août 2016, mille quatre-vingt-trois fragments de céramique ont été recueillis, soit 7 675 kg. Ce mobilier a été premièrement inventorié par US, puis compté par type de fragment et période, enregistré sur des feuilles de comptage, le résultat étant résumé dans le **Tableau 1, ci-dessous**. Dans l'ensemble, il a été constaté que les céramiques peuvent être divisées en deux assemblages distincts, un de date assez récente, l'autre appartenant à la période gallo-romaine. Durant le processus, les fragments diagnostics (bords, fonds, éléments de préhension et panses décorées) antérieurs au XVI<sup>e</sup> siècle furent séparés et catalogués pour un examen plus approfondi et un décomptage détaillé de la céramique gallo-romaine a été aussi réalisé (**voir Tableaux 2 à 5**). Les fragments restants ont ensuite été conditionnés pour stockage.

### **Le matériel récent et moderne**

Près de quarante pour cent de la céramique (426 fragments) est postérieur au XV<sup>e</sup> siècle, la grande majorité d'entre elles appartenant au dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle ou à la première partie du XX<sup>e</sup> siècle. Seule une poignée (10, 2,3 %) est de date antérieure et un petit nombre (52, 12 %) de date plus récente (des années entre - ou après-guerre, en majorité de la production de Digoïn). En grande partie, ce matériel se compose de porcelaine utilitaire blanche ou portant un décor imprimé (transfert), à laquelle s'ajoute une petite quantité de céramique glaçurée et du grès. La majorité représente des services de table (plats, assiettes, bols, tasses), avec un nombre plus limité de vaisselle de cuisine (bols, bassins), parmi elle on note l'absence quasi totale de récipients de stockage habituels.

La présence très limitée d'autres types plus anciens, ordinairement omniprésents, est à souligner : seuls trois tessons dudit « Service Vert » du XVII<sup>e</sup> siècle (US 684B, 691A) ; cinq fragments de faïence du XVIII<sup>e</sup> ou du début du XIX<sup>e</sup> siècle (US 662, 664, 695) ; et en pâte rouge du XVIII<sup>e</sup>, un seul en glaçure jaune et un autre en marron décoré (US 662). On note aussi quelques fragments gallo-romains très érodés.

Une question particulière concerne la présence dans l'assemblage récent, pourtant très homogène, de céramiques modernes datant des années 1930 à 1960. Il est probable que leur présence est due à certaines activités sur le site (y compris le creusement de trous de poteau liés au stockage du bois de chauffage, le démontage d'un hangar dans l'extrémité orientale et la plantation de végétaux décoratifs) au fil des décennies après le dépôt des couches récentes.

### **Céramique médiévale**

De façon étonnante, compte tenu de l'histoire connue du prieuré, les découvertes de l'époque médiévale sont assez peu nombreuses, est représentent seulement cinq pour cent (49 tessons)



du total des fragments récupérés. Seuls trois fragments peuvent être attribués au Haut Moyen Age. Un, un bord trouvé dans l'US 667C, peut être reconnu comme appartenant à une *olla* du VI<sup>e</sup> ou du VII<sup>e</sup> siècle (fig. 11.1). En céramique « bistre » sans mica, il s'agit probablement d'une importation d'un atelier du Val du Saône. Le deuxième fragment, une panse de pâte semblable provenant de l'US 835A et décorée à la molette, pourrait provenir du même vaisseau (fig. 11.1). En outre, seuls deux fragments peuvent appartenir au XI<sup>e</sup> siècle ou peut-être plus probablement au XII<sup>e</sup> siècle. Ceux-ci consistent en une anse et une panse d'un grand pichet, portant tous deux des bandes verticales rapportées et ornées d'impressions digitales (fig. 11.2).

La plus grande partie du matériel médiéval (44 fragments) peut être attribuée au Bas Moyen Age, avec dix-sept fragments appartenant au pichet trouvé dans la SP 796, Pot 809. Du reste, une certaine concentration se perçoit dans les unités 690A (5 fragments), 691A (11) et 710 (4). L'absence de céramique glaçurée, à l'exception du pichet (US 809), est notable. La plupart des fragments sont de pâte grise avec des surfaces gris foncé à noir et souvent fortement micacées. Les formes sont des types de marmite et cruches du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle bien connues, provenant des ateliers Autunois.

Le pichet de la SP 796 (Pot 809) est de forme basse, à panse ovoïde, col cylindrique s'évasant vers le haut, sans bec verseur, et à anse plat non moulurée (fig. 11.4). La lèvre ressemble au type Nicourt 3f, avec parement oblique et sommet horizontal, légèrement concave<sup>110</sup>. La jonction col-panse est marquée par une gorge et au-dessus d'elle, le col est orné d'une série de rainures. La pâte est orange brique, assez sableuse avec des inclusions de quartz et de mica argenté. Le fond a été décollé à la ficelle, puis refaçoné. Une zone de glaçure transparente aux rehauts jaune s'observe tout autour du col et de façon discontinue sur le haut de la panse et de l'anse ; une zone plus verte située à gauche de l'anse semble résulter d'un accident de cuisson. Ce pichet date probablement de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, et n'est vraisemblablement pas de manufacture locale.

### **Le matériel gallo-romain**

La céramique de la période romaine constitue l'assemblage le plus important du matériel recueilli (589 tessons, 54 %), mais cela est dû en partie au caractère assez souvent fragmenté des panses en commune claire. Le comptage des quatre principales unités de cette période (US 674, 703C, 704C et C 752, avec un total de 522 tessons et 64 NMI) par classe, type de fragment et nombre minimal d'individus (NMI) est donné dans les **Tableaux 2 à 5, ci-dessous**. L'homogénéité générale observée dans ces unités, le degré de fragmentation et l'absence quasi totale de recollages suggèrent que les objets ne constituent pas un dépôt primaire ; ils résultent probablement d'une opération de nivellement utilisant des terres apportées.

---

<sup>110</sup> Nicourt, J., *Céramiques médiévales parisiennes, Classification et typologie*, Paris, J.P.G.F., 1986, p. 92.

### ***La céramique fine***

Cette classe comprend un total de quarante-trois exemples (8 % de l'assemblage gallo-romain). La sigillée est limitée à huit fragments (1,3 %), tous attribuables aux ateliers en Gaule du Centre. Les petits fragments de lèvre de trois individus sont par leur forme, le type de décoration et leur diamètre identifiables à une coupe Drag 33 et à une assiette Drag 36 (Flavien ou plus tard), et un bol Drag 42. (Flavien-Hadrien).

Un seul exemple de parois fines a été trouvé : un petit vaisseau de forme fermée à bord triangulaire aplatie (Ø 7,5 cm) en pâte orange-brune, avec ses surfaces laissées nues et mates.

La *Terra Nigra* est représentée par trois exemples : une jatte Joly-Barral 66A (Ø 13 cm)<sup>111</sup> et une assiette 53 (Ø 27 cm) de la même typologie<sup>112</sup> trouvées dans l'US 752C et un petit fragment très abimé d'une assiette de type incertain provenant de l'US 666A. Ils peuvent être placés au milieu ou dans la seconde moitié du Ier siècle<sup>113</sup>. On peut ajouter ici une troisième assiette, mais en céramique grise lisse (Ø 19 cm) appartenant peut-être aussi à la seconde moitié du Ier siècle, résiduelle dans l'US 666A.

Avec trente-cinq exemples, la céramique à revêtement argileux constitue de loin la plus grande classe de céramiques fines (7 % de l'assemblage, mais seulement 2 % en poids), y compris au moins seize NMI. A une seule exception possible<sup>114</sup>, tous les fragments semblent appartenir à des gobelets. Les formes basses et ovoïdes (parmi elles trois petits fragments de lèvres déversées) sont conservés, ainsi qu'à col haut. Les pâtes et les traitements de surface sont variés. Il existe des exemples sablés et différents types de décors guillochés, et aussi sans décor. Chronologiquement, ils se divisent en deux groupes : deux fragments à part, à revêtement « noir », à décor d'épingles relevant de la seconde moitié du Ier ou du début du IIe siècle, et le reste appartenant à la seconde moitié du IIe ou à la première partie du IIIe siècle.

Cinq fragments en céramique peinte ont été trouvés dans les couches comprenant du mobilier antique situées à l'ouest. Trois d'entre eux – dans les US 703C et 704C - appartenaient à une jatte ou à un grand bol à marli (Ø collerette 20 cm). De pâte tendre beige rosâtre, les surfaces sont couvertes d'un engobe ou peinture rouge-brun appliqué selon la technique appelée « à l'éponge ». L'extérieur de la collerette est orné des traits verticaux serrés, réalisés non pas en peinture comme c'est le cas habituellement, mais légèrement incisés. Deux petits fragments semblables, mais provenant d'autres vaisseaux, viennent des US 674Ouest et 751C. La

---

<sup>111</sup> Joly, M., et Barral, P., « Céramiques gallo-belges de Bourgogne : antécédents, répertoire, productions et chronologie », *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai*, 1992, p. 101-128 (ici, p. 106 et fig. 6).

<sup>112</sup> *Ibid.*, fig. 7.

<sup>113</sup> *Ibid.*, p. 112.

<sup>114</sup> Un fragment (C674.Ouest.17) présente la forme d'un tube vertical étroit (?), 0,02 de diamètre.

production de ce type de céramique est connue en Bourgogne principalement à l'atelier de Domecy-sur-Cure (Yonne), qui est daté du III<sup>e</sup> siècle ou du début du IV<sup>e</sup> siècle<sup>115</sup>.

La céramique fine est complétée par un fragment de bord d'un plat en Rouge Pompéien d'une taille particulièrement petite (Ø incertain, mais moins de 10 cm).

### ***La céramique commune***

La classe de la commune claire est prédominant (312 fragments, 60 % en nombre, 52 % en poids). La majeure partie des tessons appartient aux cruches à pâte tendre de couleur orange ou beige. Toutefois, seules six cruches (représentées par 3 fonds, 2 anses, et un seul bord en bourrelet à gorge interne en pâte beige clair) sont présentes parmi les dix-huit NMI en commune claire. Les autres vaisseaux identifiés sont pour la plupart en pâte jaune à brun très micacée et souvent assez grossière, d'un type commun au I<sup>er</sup> siècle. Mais il y a aussi deux exemples proches de la production à engobe micacée des ateliers de la Rue des Pierres et de l'Ecole Militaire à Autun<sup>116</sup>. Les formes sont diverses : un pot à simple bourrelet évasé, d'autres à lèvres arrondies ou plates et moulurées, et une marmite (à tripode ?) à bord mouluré rentrant. On note la présence de fragments de deux fonds de faisselles ou passoires en pâte rosâtre, munis pour l'un de trous carrés, et pour l'autre de trous circulaires. On compte également un nombre important de panses, à cœur gris foncé et à surfaces jaunes avec de fines stries horizontales, d'une variété communément associée aux *dolia*, provenant peut-être toutes du même vaisseau.

La céramique sombre est moins nombreuse (154 fragments, 29 %, 36 % en poids) mais compte vingt-deux individus. Parmi ces derniers, la seule forme fermée est un grand pot de stockage à bord en bourrelet (Ø 26 cm) du II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> siècle, très érodé, trouvé dans l'US récente 665. Les formes ouvertes incluent une assiette ou plat à bord épaissi (Ø 22 cm), deux tailles de jatte à lèvre double moulurée du milieu du II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> siècle (Ø 25 et 18 cm) et une écuelle à large bord triangulaire (Ø 13 cm). Deux types de marmite sont représentés, à lèvre en poulie et à lèvre éversée, du I<sup>er</sup> et du II<sup>e</sup> siècle<sup>117</sup>.

---

<sup>115</sup> Joly, M., « *Terra nigra, terra rubra*, céramiques à vernis rouge pompéien, peintes et communes : répertoire, chronologie et faciès régionaux en Bourgogne romaine », *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Dijon*, 1996, p. 111-137, (ici, 115-117).

<sup>116</sup> Voir le résumé dans Creuzenet, F., « La production de céramiques à Autun (Saône-et-Loire) », *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Dijon*, 1996, p. 25-39.

<sup>117</sup> Cf. les marmites de types I et II du I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles dans Genin, M., et Lavendhomme, M.-O., *Rodumna (Roanne, Loire), le village gallo-romain, Evolution des mobiliers domestiques*, (DAF 66), Paris, 1997, p. 136.

### ***Autres variétés***

Un seul fragment de mortier en pâte beige tendre et cinq panses d'amphores en pâte rouge-brun à engobe beige ont également été trouvés. On compte également un bord d'amphore (?) non identifiée, en pâte grise à beige et un bord en pâte orange foncé appartenant peut-être à une grande cruche ou à une amphorette.

### ***Un composant gallo-romain précoce***

Parmi les céramiques Antiques, un petit nombre de fragments appartiendraient, selon leur apparence et leur pâte grossière très micacée, à la période augustéenne, avec quelques trouvailles de surface sur le site datant possiblement de La Tène D2b, voire plus tôt. Les individus consistent en trois bords - deux simplement évasés, un mouluré et un triangulaire et plat – et deux fragments du même fond plat en pâte très grossière de couleur anthracite foncé. La possibilité de la présence d'une composante Précoce dans l'assemblage est renforcée par deux tessons décorés de types connus au Mont Beuvray, dont la décoration est datée des dernières décennies du Ier siècle avant J.-C. (fig. 11.3)<sup>118</sup>. Mais pour le moment, ces identifications restent provisoires.

### **Conclusion.**

La division du mobilier céramique en deux lots distincts de date récente et gallo-romaine semble corroborer la chronologie relative relevant de l'analyse de la stratigraphie.

1. La contamination par l'activité moderne mise de côté, l'assemblage récent s'inscrit dans une fourchette bien étroite située entre les dernières décennies du XIXe siècle et les premières décennies du XXe siècle. On ne peut donc l'associer à des périodes connues de démolition et de récupération antérieures, c'est-à-dire liées à la l'effondrement de la tour de croisée, vers 1840. Ceci et le manque de céramiques antérieures au quatrième quart du XIXe siècle témoignent de pertes importantes de données archéologiques sur le site dès le milieu du XIXe siècle, mais aussi plus tôt, à partir du XVIIe siècle, époque de la destruction partielle du cloître.

2. Bien qu'il semble appartenir à une, voire des couches de terres apportées, l'assemblage gallo-romain pourrait refléter une occupation domestique « normale » située à proximité de la zone fouillée, au moins dès le milieu du Ier siècle après J.-C. jusqu'au IIIème siècle, sans preuve de sa présence au-delà. L'absence de céramique médiévale dans l'assemblage formé par les US 674, C 703, 704C et C 752 suggère que le dépôt de ce matériel a pu intervenir assez tôt (dans le premier haut Moyen Age, voire avant ?). Dans tous les cas, un *terminus ante quem* au XIe siècle est assuré par la construction des fondations de la croisée romane.

---

<sup>118</sup> Joly et Barral, 1992, p. 106.

3. Par ailleurs, un petit nombre d'exemples de date Augustéenne semble indiquer une phase d'activité antérieure à la fin du Ier siècle avant J.-C., mais la question d'une continuité avec l'occupation suivante reste pour l'instant ouverte.

**Tableau 1 : comptage de la céramique par US**

| US  | GR  | HMA | MAC | BMA | Récente | Moderne | Indét | NR   | Poids (kg) | NMI |
|-----|-----|-----|-----|-----|---------|---------|-------|------|------------|-----|
| 661 | 0   | 0   | 0   | 0   | 52      | 9       | 1     | 62   | 0,365      | 17  |
| 662 | 0   | 0   | 0   | 0   | 111     | 17      | 2     | 130  | 1,853      | 35  |
| 664 | 0   | 0   | 0   | 0   | 5       | 1       | 0     | 6    | 0,215      | 4   |
| 665 | 3   | 0   | 0   | 0   | 30      | 8       | 0     | 41   | 0,425      | 15  |
| 666 | 31  | 0   | 0   | 3   | 6       | 0       | 3     | 43   | 0,215      | 5   |
| 667 | 0   | 1   | 0   | 0   | 86      | 9       | 0     | 96   | 0,575      | 38  |
| 668 | 0   | 0   | 0   | 0   | 16      | 1       | 0     | 17   | 0,075      | 5   |
| 670 | 0   | 0   | 0   | 0   | 4       | 0       | 0     | 4    | 0,025      | 1   |
| 674 | 120 | 0   | 0   | 0   | 2       | 0       | 1     | 123  | 0,656      | 21  |
| 675 | 0   | 0   | 0   | 0   | 2       | 0       | 1     | 3    | 0,025      | 0   |
| 676 | 1   | 0   | 0   | 0   | 0       | 0       | 1     | 2    | 0,035      | 0   |
| 682 | 0   | 0   | 0   | 0   | 15      | 5       | 2     | 22   | 0,087      | 8   |
| 684 | 1   | 0   | 0   | 0   | 15      | 0       | 0     | 16   | 0,155      | 3   |
| 685 | 0   | 0   | 0   | 0   | 3       | 0       | 0     | 3    | 0,012      | 0   |
| 690 | 1   | 1   | 0   | 5   | 2       | 0       | 0     | 9    | 0,269      | 0   |
| 691 | 12  | 0   | 0   | 11  | 7       | 0       | 0     | 30   | 0,25       | 6   |
| 694 | 1   | 0   | 0   | 0   | 0       | 0       | 0     | 1    | 0,005      | 0   |
| 695 | 0   | 0   | 0   | 0   | 6       | 0       | 0     | 6    | 0,035      | 0   |
| 699 | 1   | 0   | 1   | 1   | 1       | 0       | 0     | 4    | 0,042      | 3   |
| 701 | 1   | 0   | 0   | 0   | 0       | 0       | 0     | 1    | 0,01       | 0   |
| 703 | 159 | 0   | 0   | 0   | 0       | 0       | 0     | 159  | 0,797      | 13  |
| 704 | 153 | 0   | 0   | 0   | 0       | 0       | 0     | 153  | 0,457      | 16  |
| 710 | 2   | 0   | 0   | 4   | 0       | 1       | 0     | 7    | 0,037      | 2   |
| 719 | 0   | 0   | 0   | 0   | 1       | 0       | 0     | 1    | 0,005      | 0   |
| 730 | 1   | 0   | 0   | 1   | 1       | 0       | 3     | 6    | 0,099      | 2   |
| 732 | 4   | 0   | 0   | 0   | 0       | 0       | 0     | 4    | 0,15       | 1   |
| 736 | 1   | 0   | 0   | 0   | 0       | 0       | 0     | 1    | 0,005      | 0   |
| 737 | 2   | 0   | 0   | 0   | 0       | 0       | 0     | 2    | 0,03       | 0   |
| 740 | 1   | 0   | 0   | 0   | 0       | 0       | 0     | 1    | 0,005      | 0   |
| 741 | 1   | 0   | 0   | 0   | 0       | 0       | 0     | 1    | 0,005      | 0   |
| 743 | 0   | 0   | 0   | 0   | 1       | 0       | 0     | 1    | 0,005      | 0   |
| 745 | 0   | 0   | 1   | 0   | 0       | 0       | 0     | 1    | 0,01       | 0   |
| 746 | 0   | 0   | 0   | 0   | 7       | 1       | 1     | 9    | 0,047      | 1   |
| 747 | 1   | 0   | 0   | 0   | 1       | 0       | 0     | 2    | 0,004      | 0   |
| 751 | 12  | 0   | 0   | 2   | 0       | 0       | 2     | 16   | 0,14       | 0   |
| 752 | 71  | 0   | 0   | 0   | 0       | 0       | 0     | 71   | 0,302      | 13  |
| 767 | 4   | 0   | 0   | 0   | 0       | 0       | 0     | 4    | 0,05       | 1   |
| 774 | 3   | 0   | 0   | 0   | 0       | 0       | 0     | 3    | 0,01       | 0   |
| 778 | 0   | 0   | 0   | 0   | 0       | 0       | 3     | 3    | 0,02       | 0   |
| 781 | 2   | 0   | 0   | 0   | 0       | 0       | 0     | 2    | 0,003      | 0   |
| 800 | 2   | 0   | 0   | 0   | 0       | 0       | 0     | 2    | 0,01       | 0   |
| 808 | 1   | 0   | 0   | 0   | 0       | 0       | 0     | 1    | 0,002      | 0   |
| 809 | 0   | 0   | 0   | 17  | 0       | 0       | 0     | 17   | 0,09       | 1   |
| 836 | 0   | 1   | 0   | 0   | 0       | 0       | 0     | 1    | 0,005      | 1   |
|     | 592 | 3   | 2   | 44  | 374     | 52      | 20    | 1083 | 7,617      | 212 |

**Tableau 2 : comptage de la céramique pour l'US 674**

| Classe                           | Bord | Fond | Préh | Couv | Panse<br>décorée | Panse<br>non décorée | Total #    | Total Poids  | % Total # | % Total Poids | NMI       |  |
|----------------------------------|------|------|------|------|------------------|----------------------|------------|--------------|-----------|---------------|-----------|--|
| Sigillée (SG)                    |      |      |      |      |                  | 1                    | 1          | 0,002        |           |               |           |  |
| Sigillée d'Argonne (SGA)         |      |      |      |      |                  |                      |            |              |           |               |           |  |
| Sigillée luisante (SGL)          |      |      |      |      |                  |                      |            |              |           |               |           |  |
| Parois fines (PF)                |      |      |      |      |                  |                      |            |              |           |               |           |  |
| <i>Terra Nigra</i> (TN)          |      |      |      |      |                  |                      |            |              |           |               |           |  |
| Cér à revêtement argileuse (CRA) |      |      |      |      | 6                | 4                    | 10         | 0,02         | 8%        | 0,30%         | 4         |  |
| Plombifère (PL)                  |      |      |      |      |                  |                      |            |              |           |               |           |  |
| Cér à l'éponge (CE)              |      |      |      |      |                  |                      |            |              |           |               |           |  |
| Rouge pompéienne (RP)            | 1    |      |      |      |                  |                      | 1          | 0,002        |           |               | 1         |  |
| Commune claire (CC)              | 3    |      | 2    |      |                  |                      | 68         | 0,24         | 61%       | 39%           | 5         |  |
| Commune sombre (CS)              | 6    | 3    | 2    |      |                  | 21                   | 32         | 0,305        | 27%       | 50%           | 11        |  |
| Mortier (M)                      |      |      |      |      |                  |                      |            |              |           |               |           |  |
| Amphore (A)                      |      |      |      |      |                  | 1                    | 1          | 0,05         |           |               |           |  |
|                                  |      |      |      |      |                  | <b>Total</b>         | <b>120</b> | <b>0,619</b> |           |               | <b>21</b> |  |

**Tableau 3 : comptage de la céramique pour l'US 703**

| Classe                           | Bord | Fond | Préh | Couv | Panse<br>décorée | Panse<br>non décorée | Total #    | Total Poids  | % Total # | % Total Poids | NMI       |  |
|----------------------------------|------|------|------|------|------------------|----------------------|------------|--------------|-----------|---------------|-----------|--|
| Sigillée (SG)                    | 1    |      | 1    |      |                  | 4                    | 3          | 0,005        |           |               | 2         |  |
| Sigillée d'Argonne (SGA)         |      |      |      |      |                  |                      |            |              |           |               |           |  |
| Sigillée luisante (SGL)          |      |      |      |      |                  |                      |            |              |           |               |           |  |
| Parois fines (PF)                | 1    |      |      |      |                  |                      | 1          | 0,002        |           |               | 1         |  |
| <i>Terra Nigra</i> (TN)          |      |      |      |      |                  |                      |            |              |           |               |           |  |
| Cér à revêtement argileuse (CRA) |      |      |      |      | 1                | 2                    | 3          | 0,005        |           |               | 1         |  |
| Plombifère (PL)                  |      |      |      |      |                  |                      |            |              |           |               |           |  |
| Cér peinte (CP)                  |      |      |      |      | 1                | 1                    | 2          | 0,0355       |           |               | 1         |  |
| Rouge pompéienne (RP)            |      |      |      |      |                  |                      |            |              |           |               |           |  |
| Commune claire (CC)              |      | 1    | 2    |      |                  | 96                   | 99         | 0,41         | 62%       | 51%           | 3         |  |
| Commune sombre (CS)              | 4    | 4    |      |      |                  | 41                   | 46         | 0,24         | 29%       | 33%           | 5         |  |
| Mortier (M)                      |      |      |      |      |                  | 1                    | 1          | 0,02         |           |               |           |  |
| Amphore (A)                      |      |      |      |      |                  | 4                    | 4          | 0,06         |           |               |           |  |
|                                  |      |      |      |      |                  | <b>Total</b>         | <b>159</b> | <b>0,797</b> |           |               | <b>13</b> |  |

**Tableau 4 comptage de la céramique pour l'US 704**

| Classe                           | Bord | Fond | Préh | Couv | Panse<br>décorée | Panse<br>non décorée | Total #    | Total Poids  | % Total # | % Total Poids | NMI       |  |
|----------------------------------|------|------|------|------|------------------|----------------------|------------|--------------|-----------|---------------|-----------|--|
| Sigillée (SG)                    |      |      |      |      |                  | 1                    | 1          | 0,002        |           |               |           |  |
| Sigillée d'Argonne (SGA)         |      |      |      |      |                  |                      |            |              |           |               |           |  |
| Sigillée luisante (SGL)          |      |      |      |      |                  |                      |            |              |           |               |           |  |
| Parois fines (PF)                |      |      |      |      |                  |                      |            |              |           |               |           |  |
| <i>Terra Nigra</i> (TN)          |      |      |      |      |                  |                      |            |              |           |               |           |  |
| Cér à revêtement argileuse (CRA) | 3    | 1    |      |      | 13               | 3                    | 20         | 0,02         |           |               | 10        |  |
| Plombifère (PL)                  |      |      |      |      |                  |                      |            |              |           |               |           |  |
| Cér peinte (CP)                  |      |      |      |      | 1                |                      | 1          | 0,005        |           |               |           |  |
| Rouge pompéienne (RP)            |      |      |      |      |                  |                      |            |              |           |               |           |  |
| Commune claire (CC)              | 2    | 2    | 1    |      |                  | 94                   | 99         | 0,305        | 65%       | 68%           | 5         |  |
| Commune sombre (CS)              | 1    |      |      |      |                  | 31                   | 32         | 0,125        | 21%       | 27%           | 1         |  |
| Mortier (M)                      |      |      |      |      |                  |                      |            |              |           |               |           |  |
| Amphore (A)                      |      |      |      |      |                  |                      |            |              |           |               |           |  |
|                                  |      |      |      |      |                  | <b>Total</b>         | <b>153</b> | <b>0,457</b> |           |               | <b>16</b> |  |

**Tableau 5: comptage de la céramique pour l'US 752**

| Classe                           | Bord | Fond | Préh | Couv | Panse<br>décorée | Panse<br>non décorée | Total # | Total Poids | % Total # | % Total Poids | NMI |
|----------------------------------|------|------|------|------|------------------|----------------------|---------|-------------|-----------|---------------|-----|
| Sigillée (SG)                    | 1    |      |      |      |                  | 1                    | 2       | 0,007       |           |               | 1   |
| Sigillée d'Argonne (SGA)         |      |      |      |      |                  |                      |         |             |           |               |     |
| Sigillée luisante (SGL)          |      |      |      |      |                  |                      |         |             |           |               |     |
| Parois fines (PF)                |      |      |      |      |                  |                      |         |             |           |               |     |
| <i>Terra Nigra</i> (TN)          | 2    |      |      |      |                  |                      | 2       | 0,03        |           |               | 2   |
| Cér à revêtement argileuse (CRA) |      |      |      |      |                  |                      |         |             |           |               | 1   |
| Plombifère (PL)                  |      |      |      |      |                  |                      |         |             |           |               |     |
| Cér peinte (CP)                  |      |      |      |      |                  |                      |         |             |           |               |     |
| Rouge pompéienne (RP)            |      |      |      |      |                  |                      |         |             |           |               |     |
| Commune claire (CC)              | 2    | 2    |      |      |                  | 29                   | 33      | 0,155       | 46%       | 51%           | 4   |
| Commune sombre (CS)              | 1    | 3    |      |      | 1                | 27                   | 32      | 0,105       | 45%       | 34%           | 5   |
| Mortier (M)                      |      |      |      |      |                  |                      |         |             |           |               |     |
| Amphore (A)                      |      |      |      |      |                  |                      |         |             |           |               |     |
|                                  |      |      |      |      |                  | <b>Total</b>         | 71      | 0,302       |           |               | 13  |



## Conclusion et perspectives

Le sondage exploratoire réalisé en août 2016 a permis d'atteindre plusieurs objectifs en étayant le phasage établi auparavant, phasage qui doit cependant être confirmé ou nuancé par les résultats de l'analyse au 14C en cours.

En premier lieu, il a confirmé l'existence d'un grand décaissement probablement destiné à récupérer les dalles de l'église. Près de 0,80 m de stratigraphie a ainsi été perdu, rendant difficile l'analyse de la relation entre les US (fig. 4.30). La récupération de maçonneries de l'église du XI<sup>e</sup> siècle a également été observée, en particulier dans la zone orientale. On pensait que ces actions se situaient juste après l'effondrement de la tour de croisée, en 1836, mais les données stratigraphiques invitent à les dater de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle (voir l'étude de la céramique par Walter Berry). Ces récupérations seraient intervenues dans le cadre du réaménagement du site transformé en exploitation agricole depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Elles expliquent pourquoi les vestiges archéologiques se situaient immédiatement sous la surface de terre végétale.

Malgré ces pertes importantes, il a tout de même été possible de mettre en évidence des fondations appartenant à l'église romane, en particulier dans la moitié occidentale où elles étaient mieux conservées (fig. 7.6 et 7.7). Les vestiges des murs de la croisée de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle ont été mis au jour directement sous la terre végétale. Le départ d'un probable bras sud de transept a été identifié. La position du mur gouttereau sud de la nef reste approximative, le sondage ayant à peine effleuré son emprise (fig. 7.10 et 7.19). Les maçonneries exposées étaient peu profondes, nonobstant la récupération mentionnée. À l'est, seul leur négatif a été mis en évidence. Il en est de même pour les vestiges des piles aménagées dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle pour porter l'imposante tour de croisée dessinée par Devoucoux avant son effondrement (fig. 1.10). À l'ouest du sondage, on pense avoir mis en évidence l'emprise de la pile sud-ouest, presque entièrement démantelée. À l'est, son pendant avait été totalement récupéré. Cela montre, là encore que ces éléments étaient peu fondés. L'effondrement de la tour s'explique aisément.

Le lien entre les fondations et les élévations du XI<sup>e</sup> siècle conservées au nord a pu être établi (voir diagramme ci-dessous), étayant les datations proposées, car en raison du décaissement moderne mentionné, très peu de céramiques médiévales ont été recueillies.

Pour les phases antérieures, l'interprétation proposée doit rester très prudente, mais l'on pense avoir mis en évidence des préparations de sol et des maçonneries légères, appartenant vraisemblablement à des aménagements liturgiques, en lien avec l'élévation du mur sud de l'abside antérieure à l'An Mil (fig. 7.5). Les murs gouttereaux de cette église probablement carolingienne n'ont pas été identifiés dans l'emprise de la fouille (fig. 7.9 et 7.18). Des supports de grandes arcades ont peut-être été retrouvés, accolés aux barrières liturgiques.

Cette construction dont la vision est très partielle a remplacé un édifice en bois, possible église primitive remontant à l'époque mérovingienne (fig. 7.4). Des alignements de poteaux appartiendraient à cette structure. Un nivellement comprenant beaucoup de matériaux de destruction et de décor de la phase antérieure a été aménagé pour porter un sol probablement dallé. On suppose l'existence d'une abside à l'est.

Cet édifice a apparemment succédé à une phase d'occupation artisanale. Deux fours et des surfaces rubéfiées ont été identifiés (fig. 7.3). Ces éléments se sont vraisemblablement installés sur les vestiges de la construction antérieure que l'on propose d'assimiler à un fanum. Deux fosses ont été identifiées, mais elles appartiendraient à la phase antérieure remontant au Haut-Empire ou à l'Antiquité tardive (fig. 7.2).

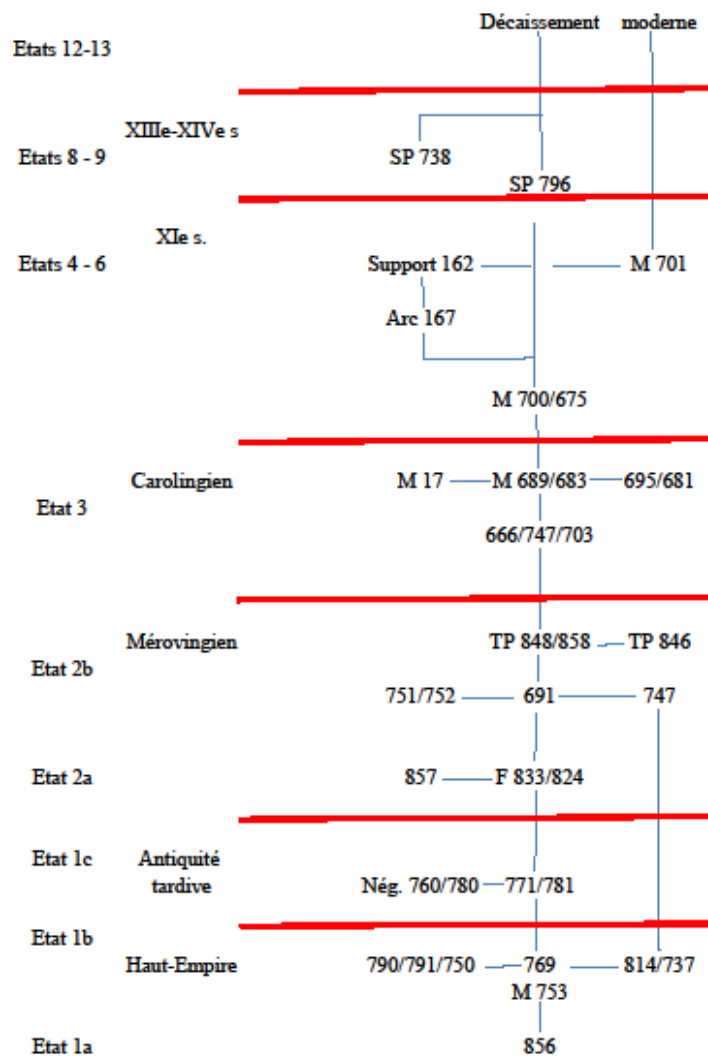
Appartiendrait à ce supposé fanum un solin composé d'argile, sable et galets portant probablement une élévation en bois et hourdage (fig. 7.1). On propose de voir dans ce solin la fondation d'une *cella* qui comprenait une ouverture à l'ouest associée à un escalier (fig. 7.11). Une plateforme d'argile portant un sol probablement en *opus sectile* a été identifié. Tout autour se développait une galerie ou péribole dont la préparation du sol en galets et sable a été découverte. Ce sol pouvait porter un *opus signinum*, de nombreux vestiges de pierres grossièrement taillées ayant été découverts. Les murs extérieurs de la galerie de ce supposé fanum n'ont été identifiés dans l'emprise de la fouille (fig. 7.8 et 7.17). En raison de nombreux vestiges antiques de qualités retrouvés sur le site, ce mur était peut-être plus monumental, avec colonnes et chapiteaux.

Les vestiges de cette construction ont été laissés en place, leur intérêt étant majeur. Au fond d'une fosse, il a tout de même été possible de mettre en évidence des traces ligneuses qui pourraient appartenir à un édifice antérieur.

Outre des maçonneries, la fouille a révélé la présence de six sépultures. Quatre d'entre elles remontent vraisemblablement au haut Moyen Age, tandis que celles du carré B datent des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles. L'une d'elle comprenait un caveau qui avait vraisemblablement accueilli un autre individu disposé au-dessus du corps primitif. Une logette abritant un pichet a également été retrouvée.

Comme on le présumait avant l'intervention de 2016, l'histoire du site est longue, complexe et remonte à l'Antiquité. Elle est résumée dans le diagramme simplifié du sondage qui incorpore également des données relatives aux élévations de l'église :

## Diagramme stratigraphique simplifié



Cette continuité mérite une étude approfondie, de même que la question des sépultures associées qui accompagnent l'évolution du site, comme on l'a montré récemment<sup>119</sup>. Le site de Mesvres offre l'opportunité d'explorer de nombreuses problématiques très actuelles : la réoccupation d'un site antique par une communauté religieuse ; l'évolution du complexe religieux ; les fonctions des espaces ; les fortifications des complexes religieux ; la question des ateliers ; sans compter la question des décors monumentaux.

La nouvelle lecture par Christian Camerlynck des données de la prospection géophysique réalisée en 2011 par le Laboratoire des Ponts-et-Chaussées d'Autun (fig. partie 8) montre par ailleurs que l'espace situé au sud de l'église comprend vraisemblablement des données stratigraphiques plus complètes, des vestiges archéologiques apparaissant à plus d'1, 50 m de profondeur, c'est-à-dire, jusqu'à 280.50 NGF, voire plus. Outre les vestiges du cloître, avec galeries et probablement un puits au centre du préau, la prospection semble montrer la présence d'un escalier au pied de la galerie nord du cloître, ce qui confirmerait la différence de niveau entre cette dernière et l'église. Des structures discontinues pourraient s'apparenter à des sépultures, le cimetière des moines occupant le cloître. Mais des maçonneries appartenant au Haut-Empire sont également à envisager, l'existence d'un sanctuaire antique étant possible à Mesvres.

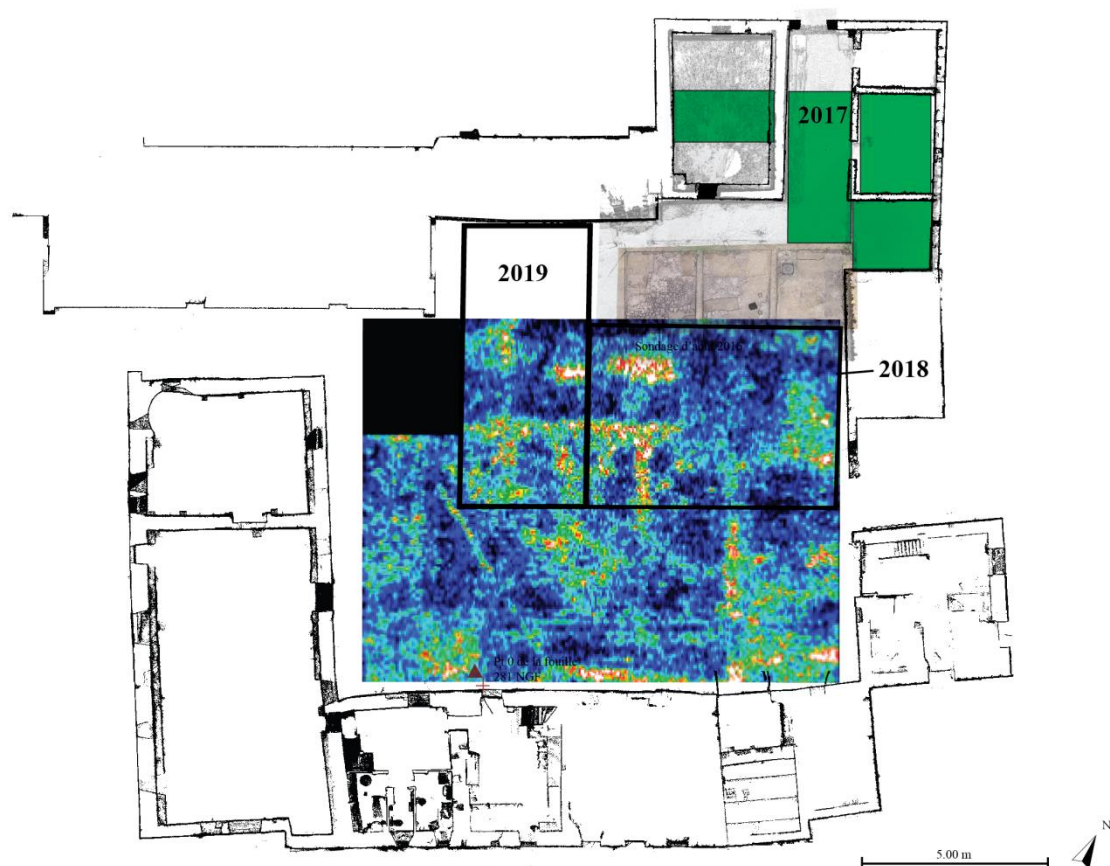
Des campagnes de prospections géophysiques seraient nécessaires à l'est, au nord et à l'ouest de l'église pour compléter les données des Ponts-et-Chaussées.

Pour vérifier les hypothèses formulées dans ce rapport et au vu de l'intérêt et de l'importance du site, nous proposons de développer un programme de fouilles plus extensives (fig. ci-dessous) tout d'abord au nord du sondage de 2016 pour mieux comprendre les vestiges antiques (possible fanum) et leur transformation en église, puis au sud et à l'ouest. Cela permettrait d'avoir une vision globale de la zone septentrionale du site. À l'ouest de la cour, il faut tenir compte de la présence d'une canalisation moderne.

Outre les campagnes de prospection géophysique complémentaires, le recours au LiDAR est envisagé pour avoir une vision plus globale du site et détecter d'autres structures antiques et médiévales, ainsi que l'étude du moulin par un spécialiste de la question.

---

<sup>119</sup> Gisella Cantino Wataghin et Eleonora Destefanis, « Les espaces funéraires dans les ensembles monastiques du haut Moyen Age », dans M. Lauwers (dir.), *Monastères et espace social. Genèse et transformation d'un système de lieux dans l'Occident médiéval*, Turnhout, Brepols, 2015, Collection d'études médiévales de Nice, p. 503-553.



**Proposition d'un programme de fouilles sur 3 ans**

## Bibliographie

### Source manuscrite :

DEVOUCOUX, Bibliothèque de la Société Eduenne, Autun, fonds Devoucoux, série K, carnet 7.

### Imprimés :

ALMAGRO-CORBEA, M. *et al.*, « Les fouilles du Mont Beuvray. Rapport biennal, 1986-1987 », *Revue archéologique de l'Est*, 40, 1989, p. 205-228.

AULLOY, Gilles, *Grands donjons romans en Bourgogne méridionale*, in *Châteaux-forts d'Europe*, n°32, 2004.

*Autun-Augustodunum, capitale des Eduens*, catalogue d'exposition, Autun, 1985.

BALCON-BERRY, Sylvie, « Les fortifications du prieuré de Mesvres », *Châteaux et prieurés, Actes du premier colloque de Bellecroix (Chagny), 15-16 octobre 2011*, Centre de Castellologie de Bourgogne, 2012, p. 329-337.

BALCON-BERRY, Sylvie avec la collaboration de BERRY, Walter, *Mesvres (Saône-et-Loire), ancien prieuré Saint-Martin, Synthèse des premières études archéologiques menées sur les élévations*, mars 2013.

BALCON-BERRY, Sylvie, *Mesvres (Saône-et-Loire), ancien prieuré Saint-Martin, Etude archéologique des élévations conservées, Addenda au rapport de mars 2013*, décembre 2013.

BALCON-BERRY, Sylvie, *Mesvres (Saône-et-Loire), ancien prieuré Saint-Martin, Etude archéologique des élévations, Campagne d'août 2014*, janvier 2015.

BALCON-BERRY, Sylvie, *Mesvres (Saône-et-Loire), ancien prieuré Saint-Martin. Synthèse de l'étude archéologique des élévations conservées (2008-2015)*, décembre 2015.

BALCON-BERRY, Sylvie, « L'ancien prieuré Saint-Martin de Mesvres », dans S. Bully et C. Sapin (dir.), *L'origine des sites monastiques : confrontation entre la terminologie des sources textuelles et les données archéologiques*, Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre, hors-série n° 10, 2016, mis en ligne le 09 décembre 2016, consulté le 15 décembre 2016.  
URL : <http://cem.revues.org/14480>.

BALCON-BERRY, Sylvie et BERRY, Walter, « Mesvres (Saône-et-Loire), ancien prieuré Saint-Martin », in : *Les Dossiers d'archéologie*, Hors-Série, n° 19, 2010, p. 26-30.

BALCON-BERRY, Sylvie et BERRY, Walter, « Le groupe épiscopal d'Autun au Moyen Age », dans M. Gaillard (éd.), *L'empreinte chrétienne en Gaule (de la fin du IVe au début du VIIIe siècle)*, Turnhout : Brepols, coll. « Culture et société médiévales » 26, p. 173-200.

BALCON, Sylvie, BERRY, Walter et SAPIN, Christian, « Architecture and Sculpture at Autun around the Millenium », in Nigel Hiscock (éd.), *The White Mantle of Churches. Architecture, Liturgy and Art around the Millenium*, Internatinal Medieval Resarch vol. 10, Turhout, 2003, p. 197-220.

BARDEL, Annie et PERENNEC Ronan, « Abbaye de Landévennec : évolution du contexte funéraire depuis le haut Moyen Age », *Inhumations et édifices religieux au Moyen Age entre Loire et Seine*, Armelle Albuc-LeBagousse (dir.), Tables rondes du CRAHM 1, 2004, p. 121-156.

BARKER, Philippe *Techniques of Archaeological Excation*, Londres et New-York, 1977 et rééd. 1996.

BAUD, Anne et SAPIN, Christian, « Les fouilles de Cluny : état des recherches récentes sur les débuts du monastère et des églises, Cluny I et Cluny II », dans D. Iogna-Prat, M. Lauwers, F. Mazel et I. Rosé, Cluny, *Les moines et la société au premier âge féodal*, Rennes, Presses niversitaires de Rennes, 2013.

BECK F. *et al.*, Mont-Beuvray : fouilles de la chapelle (1984-1985) », *Revue archéologique de l'Est*, 39, 1988, p. 107-127.

BERRY (Walter), *Romanesque Architecture in the rural Autunois and the processes of stylistic change*, thèse de doctorat, University of Missouri-Columbia, 1993.

BONNET, Charles « Les églises en bois du haut Moyen Age d'après les recherches archéologiques », dans N. Gauthier et H. Galinié (dir.), *Grégoire de Tours et l'espace gaulois, Actes du colloque international, Tours, 3-5 nov. 1994*, Tours, 1997, p. 210-240.

BULLIOT, Jacques-Gabriel, « Le temple du Mont-Beuvray. Fouilles de 1872-1873 », *Mémoires de la Société Eduenne*, IV, 1872, p. 107-135.

BULLIOT, Jacques-Gabriel, « La mission et le culte de saint Martin d'après les légendes et les monuments populaires dans le pays Eduen », *Mémoires de la Société Eduenne*, XIX, 1891.

BULLY, Sébastien, BULLY, Aurélia et PACTAT, Inès, « Des traces d'artisanat dans les monastères comtois du haut Moyen Age », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* |BUCEMA [En ligne], Hors-série n° 8 | 2015, mis en ligne le 16 novembre 2015, consulté le 28 septembre 2016, p. 4 à 9.

BULLY, Sébastien « Annegray, la première fondation sur le continent », dans S. Bully (dir.), *Colomban et l'abbaye de Luxeuil au cœur de l'Europe du haut Moyen Age*, coll. Archéologie en Franche-Comté, n° 5, 2015, p. 51-53.

CANTINO WATAGHIN, Gisella et DESTEFANIS, Eleonora, « Les espaces funéraires dans les ensembles monastiques au haut Moyen Age », dans M. Lauwers (dir.), *Monastères et*

*espace social. Genèse et transformation d'un système de lieux dans l'Occident médiéval*, Turnhout, Brepols, 2015, Collection d'études médiévales de Nice, p. 503-553.

CATTEDDU, Isabelle, *et al.*, « Fouilles d'églises rurales du haut Moyen Age dans le nord de la France. Questions récurrentes », *Les premiers temps chrétiens dans le territoire de la France actuelle, Hagiographie, épigraphie et archéologie*, Actes du colloque international d'Amiens, Université de Picardie Jules Verne, Faculté des Arts, 18-20 janvier 2007, sous la dir. de D. Paris-Poulain, D. Istria et S. Nardi Combescure, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 205-225

CAYOT (Fabrice), « Les fortifications des églises rurales en Bourgogne », in : *Chastels et maisons fortes III, Actes des journées de castellologie de Bourgogne, 2008-2009*, 2010, p. 147-179.

CHARMASSE (Anatole de), « Annales historiques du prieuré de Mesvres », in : *Mémoires de la Société Eduenne*, nouv. Série, t. IV, 1875, p. 1-105.

Abbé COURTEPEE, *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, 2eme éd., Dijon, 1848, II, p. 580.

CREISSEN, Thomas, « La christianisation des lieux de culte païens : « assassinat », simple récupération ou mythe historiographique ? », dans *La fin des Dieux. Les lieux de culte du polythéisme dans la pratique religieuse du IIe au Ve siècle apr. J.-C. (Gaule et provinces occidentales)*, W. van Andringa (dir.), *Gallia*, 71-1, 2014, p. 279-288.

DEFONTAINE, Patrick, « De la clôture fortifiée au donjon, au manoir, ou les prieurés-châteaux en Bresse, Forez et Mâconnais », in H. Mouillebouche (dir.), *Châteaux et prieurés, Actes du premier colloque de Bellecroix (Chagny)*, 15-16 octobre 2011, Chagny, 2012, p. 133-153

DEMIANS D'ARCHIMBAUD, Gabrielle (dir.), *L'oppidum de Saint-Blaise du Ve au VIIe siècle*, Paris, DAF, 1994,

FLAMIN, Anne, « L'utilisation du laser scanner dans le cadre de l'étude archéologique du bâti de l'église de Veyrines (Ardèche) », dans N. Reveyron, O. Puel et C. Gaillard (dir.), *Architecture, décor, organisation de l'espace. Les enjeux de l'archéologie médiévale. Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'art offerts à Jean-François Reynaud*, Lyon, DARA, 2013, p. 243-247.

FLOUEST, Jean-Loup et MOUILLEBOUCHE, Hervé, *Château de la Perrière, Etang-sur-Arroux, Saône-et-Loire, Dégagement des murs extérieurs, mars-juillet 2009, Rapport*, Centre de Castellologie de Bourgogne, Université de Bourgogne, UMR 5594, Mairie d'Etang-sur-Arroux.

FOULLON, Agathe, « Etude des enduits et des peintures du prieuré Saint-Martin de Mesvres (Saône-et-Loire) », *Bulletin du Centre d'Etudes Médiévales d'Auxerre*, 15, 2011, p. 419-423.



FRANCIS, K. D. et MORAN, Moran, « Planning and technology in the early middle ages : the temporary workshops at San Vincenzo al Volturno », dans S. Gelichi (dir.), *I Congresso Nazionale di Archeologia Medievale. Atti del convegno (Pisa, 1997)*, Florence, 1997, p. 373-378.

GARNIER, Sandrine, « Les fortifications des abbayes bourguignonnes : images et réalités archéologiques », dans *Chastels et maisons fortes en Bourgogne, Actes des journées de castellologie de Bourgogne, 1999-2007*, II, 2008, p. 151-163.

GARRIGOU-GRANCHAMP, Pierre, JONES, Michael, MEIRION-JONES, Gwyn et SALVEQUE, Jean-Denis, *La ville de Cluny et ses maisons*, Paris, Picard, 1997.

GARRIGOU-GRANCHAMP (Pierre), GUERREAU (Alain) et SALVEQUE (Jean-Denis), « Doyennés et granges de l'abbaye de Cluny. Exploitations domaniales et résidences seigneuriales monastiques en clunisois du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle », *Bulletin monumental*, 157-1, 1999, p. 71-113.

GARRIGOU-GRANCHAMP (Pierre) et SALVEQUE (Jean-Denis), *Les décors peints dans les maisons de Cluny, XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles*, *Bulletin du Centre d'Etudes Clunisiennes*, n° 99.

GREEN, P. R., BERRY, W. E. et ANN TIPPITT, V., "Archaeological Investigations at Mont Dardon", dans C. L. CRUMLEY et W. H. MAQUARDT (dir.), *Regional Dynamics. Burgundian Landscapes in Historical Perspective*, San Diego, 1987, p. 53-65.

GRILLON, Guillaume, « L'inhumation au prieuré ; une pratique seigneuriale rapidement dépassée », dans H. Mouillebouche (dir.), *Châteaux et prieurés, Actes du premier colloque de Bellecroix (Chagny)*, 15-16 octobre 2011, Chagny, 2012, p. 225-243.

HODGES Richard et MITCHELL, John (dir.), *San Vincenzo Maggiore and its Workshops*. Rome, 2011.

HOSTEIN, Antony, JOLY, Martine, KASPRZYK, Michel et NOUVEL, Pierre, « Sanctuaires et pratiques religieuses du III<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> s. apr. J.-C., dans le Centre-Est de la Gaule *Lugdunensis I* et *Maxima Sequanorum*) », *La fin des Dieux. Les lieux de culte du polythéisme dans la pratique religieuse du II<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. (Gaule et provinces occidentales)*, W. van Andringa (dir.), *Gallia*, 71-1, 2014, p. 187-218.

JOSSERAND, Max, « Le pont-levis du château de Montfort (Côte-d'Or) », dans *Chastels et maisons forts en Bourgogne, Actes des journées de castellologie de Bourgogne, 1999-2007*, II, 2008, p. 81-86.

LABONDE, Julien, « La numérisation 3D du prieuré de Mesvres par Dynscan 3D », in : *Les Dossiers d'archéologie*, Hors-Série, n° 19, 2010, p. 29.

Abbé LACREUZE, « Etude descriptive de quelques sculptures gallo-romaines des environs d'Autun, *Mémoires de la Société Eduenne*, I, 1872 p. 335.

LAMBERT, Georges-Noël, *et al.*, « L'étalon de datation dendrochronologique Bourgogne 29 », dans *Les veines du temps. Lectures du bois en Bourgogne*, catalogue d'exposition, Autun, Musée Rolin, 1992. p. 123-156.

LAMBERT, Georges-Noël, *Dendrochronologie, histoire et archéologie, modélisation du temps*. Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Franche-Comté, 2006.

LE MAHO, Jacques, « Aux origines du paysage ecclésial de la Haute-Normandie : la réutilisation funéraire des édifices antiques à l'époque mérovingienne » dans A. ALDUC-LE BAGOUSSE (dir.), *Inhumations et édifices religieux au Moyen Age entre Loire et Seine*, Caen, 2004, p. 48-54.

LOUIS, Étienne, « Les indices d'artisanat dans et autour du monastère de Hamage (Nord) », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 8 | 2015, mis en ligne le 28 janvier 2015, consulté le 03 septembre 2016.

MARCHAISSEAU, Vincent, *Les prieurés relevant de l'abbaye Saint-Martin d'Autun (Saône-et-Loire) : implantations et fortifications*, Mémoire de DEA, Université Paris IV-Sorbonne, 2003.

MESQUI, Jean, *Châteaux et enceintes de la France médiévale, vol. 2. Les résidences et éléments d'architecture*, Paris, Picard, 1993.

OLIVIER, Albéric, « Sept chapiteaux corinthiens de colonnes », *Autun-Augustodunum, capitale des Eduens*, catalogue d'exposition, Autun, Musée Rolin, 1987, p. 66-69.

OURSEL, Raymond, « Chapelle Notre-Dame de la Certenue », *Canton de Mesvres, Histoire et monuments*, Saône-et-Loire, Archives départementales, 1985.

PIETRI, Luce, « Quand et comment Martin de Tours est-il devenu le saint patron par excellence de la Gaule ? », dans Jean-Pierre Caillet, Sylvain Destephen, Bruno Dumézil et Hervé Ingelbert (dir.), *Des dieux civiques aux saints patrons (IVe-VIIe siècles)*, Paris, Picard, 2015.

RACINET, Philippe, « « Monde clos ou espace protégé ? Les enceintes priorales et les dépendances monastiques fortifiées (XIe-XVIe siècles) », dans *Saint-Philibert de Tournus. Histoire, archéologie, art, Actes du colloque du Centre International d'Etudes Romanes, Tournus, 15-19 juin 1994*, Mâcon, 1995, p. 427-469.

REBOURG, Alain, *Saône-et-Loire, 71/4, Carte archéologique de la Gaule*, Paris, 1994.

RICHARD, Jean, *Les ducs de Bourgogne et la formation du duché du XIe au XIVe siècle*, Dijon, 1954.

RITZ-GUILBERT, Anne, « La collection Gaignières : méthodes et finalités », *Bulletin monumental*, vol. 188/4, 2008, p. 315-338.

ROCQUE, Gabriel et TISSERAND, Nicolas (dir.), *Un sanctuaire rural aux marges de la cité éduenne, à Magny-Cours (Nièvre)*, coll. Archéologie en Bourgogne, n° 34, 2014.

SALCH, Charles-Laurent, avec la coll. de AULOY, Gilles et MAERTEN, Michel, *Donjons des XIIIe-XIVe siècles en Bourgogne méridionale*, dans *Châteaux-forts d'Europe*, n°35, 2005.  
SAPIN (Christian), *Bourgogne préromane*, Paris, Picard, 1986.

SAPIN, Christian, *Bourgogne préromane*, Paris, Picard, 1986.

SAPIN, Christian, « La dendrochronologie et l'architecture monumentale », in : *Les veines du temps. Lectures du bois en Bourgogne*, catalogue d'exposition, Autun, Musée Rolin, 1992. p. 159-175.

SAPIN, Christian, « Archéologie de l'architecture carolingienne en France », *Carolingian Europe, Hortus Artium Medievalium*, vol. 8, 2002, p. 57-70.

SAPIN, Christian, « L'archéologie des premiers monastères en France (Ve-déb. XIe s.), un état des recherches », dans Fl. De Rubeis et F. Marazzi (dir.), *Monasteri in Europa occidentale (secoli VIII-XI) : topografia e strutture*, Rome, 2008, p. 83-95.

SAPIN, Christian, « Saint-Aubin (Côte-d'Or), nouvelles recherches sur un 'oratoire' méconnu du Xe siècle », dans N. Reveyron, O. Puel et C. Gaillard (dir.), *Architecture, décor, organisation de l'espace. Les enjeux de l'archéologie médiévale. Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'art du Moyen Age offerts à Jean-François Reynaud*, DARA, Lyon, 2013, p. 47-54.

SENNHAUSER, Hans Rudolf, « Monasteri del primo millennio nelle Alpi Svizzere », dans Fl. De Rubeis et Feredico Marazzi (a cura di), *Monasteri in Europa occidentale (secoli VIII-XI) : topografia e strutture*, Rome, 2008, p. 43-65.

SENNHAUSER, Hans Rudolf, « A propos de l'architecture monastique entre Saint-Gall et Cluny II », dans D. Iogna-Prat, M. Lauwers, F. Mazel et I. Rosé, Cluny, *Les moines et la société au premier âge féodal*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 527-547.

TERRET, Abbé, Compte-rendu de séance de la Société Eduenne, *Mémoires de la Société Eduenne*, tome XLVII, 1936, p. 411 et 412.

TERRIER, Terrier, « L'apport des fouilles des églises rurales de la région genevoise à la connaissance de la christianisation des campagnes », dans M. Gaillard (dir.), *L'empreinte chrétienne en Gaule du IVe au IXe siècle*, Turnhout, Brepols, 2014, Collection culture et société médiévales, p. 389-418.

TERRIER, Jean, *L'ancienne église Saint-Mathieu de Vuillonnex à Genève*, Mémoires et documents de la Société d'Histoire et d'archéologie de Genève 67, Cahiers d'archéologie romande 149, Genève et Lausanne, 2014.

VAIVRE, J.-B. de, « Dessins inédits de tombes médiévales bourguignonnes de la collection Gaignière », *Gazette des Beaux-Arts*, n° 108, oct.1986, p. 97-101.

VERGNOLLE (Eliane), « Chapaize, église Saint-Martin », *Congrès archéologique de France*, 166è session, 2008, Saône-et-Loire, Paris, 2010, p. 151-176.

YOUNG, Bailey, « Que restait-il de l'ancien paysage religieux à l'époque de Grégoire de Tours », in N. GAUTHIER et H. GALINIE (dir.), *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*, suppl. à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, n° 13, 1997, p. 241 -250.

## Annexes

## Annexe A : liste des US

## US de 2016

| N° d'US  | Carré | sous           | sur                     | Description                                                          |
|----------|-------|----------------|-------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| 661      | ABC   |                | 662                     | gazon et terre végétale                                              |
| 662      | ABC   | 662            | 665/666/677/668/674/676 | terre végétale                                                       |
| Nég. 663 | A     | 661            | dans 662                | creusement pour plantes le long du Mur 18                            |
| 664      | A     | 661            | dans Nég. 663           | terre végétale pour plantes                                          |
| 665      | A     | 662            | 666                     | niveau de destruction, tuiles et ardoises                            |
| 666      | AB    | 662/665        | 747/691                 | surface au nord du sondage, composée d'argile et de terre, bioturbée |
| 667      | AB    | 662            | 666/682                 | surface de tuiles et pierres                                         |
| 668      | B     | 662            | dans Nég. 669           | poteau dans le trou 669 a cerusé 667                                 |
| Nég. 669 | B     | 662            | dans 667                | trou pour poteau 668                                                 |
| 670      | B     | 662            | dans Nég 669            | pierres de calage pour le poteau 668                                 |
| 671      | C     | 662            | dans Nég. 672           | poteau dans le trou 672                                              |
| Nég. 672 | C     | 662            | dans 674                | trou pour poteau 671                                                 |
| 673      | C     | 662            | dans Nég. 672           | pièce de calage pour le poteau 671                                   |
| 674      | C     | 662            | 703                     | surface caillouteuse avec briques et argile                          |
| 675      | C     | 662            | dans 674/703/704        | fondation de mur                                                     |
| 676      | C     | 662            | dans 674 et 703         | fondation de mur                                                     |
| 677      | A     | 662/665        | 691/747                 | surface argileuse bioturbée                                          |
| 678      | A     | 665            | dans 680                | poteau avec pierre de calage dans Nég. 680                           |
| 679      | A     | 665/678        | dans 680                | pierres de calage pour le poteau 678                                 |
| Nég. 680 | A     | 665            | dans 677                | creusement pour le poteau 678                                        |
| 681      | A     |                |                         | support carré                                                        |
| 682      | BC    | 667            | 710/745                 | niveau très limoneux                                                 |
| 683      | B     | 667            | 747                     | muret orienté est-ouest                                              |
| 684      | B     | 667            | dans 721                | remplissage de tranchée de récup ; pierres, mortier et tuiles        |
| 685      | B     | 667            | dans 666                | surface caillouteuse limitée                                         |
| 686      | B     | 667            | 747                     | surface argileuse et sableuse = 666                                  |
| 687      | A     | 684            | dans 721                | mur en partie récupéré au nord de A                                  |
| SP 688   | A     | 665            | creuse 667/691          | sépulture lacunaire au nord-est de A                                 |
| 689      | A     | 662 et 721/684 | dans 677/691            | muret orienté est-ouest au pied du Mur 18                            |
| 690      | A     | 684            | 710                     | suite de 684, niveau avec pierres et tuiles dans 721                 |
| 691      | A     | 665            | 762                     | nivellement pour sol, avec mortier, pierres                          |
| 692      | A     | 665/684        | 691                     | poche d'argile                                                       |
| 693      | A     | 665/692        | 691                     | nivellement avec mortier et pierres                                  |
| 694      | A     | 665            | 691/762                 | remplissage de tranchée de récup ; pierres, mortier et tuiles        |
| 695      | B     | 685            | dans 666                | surface noire remplissant une tranchée quadrangulaire 696            |
| 696      | B     | 685            | creuse 666/686          | creusement quadrangulaire accueillant 695                            |
| 697      | B     | 684            | dans Nég. 708           | calage en béton pour poteau                                          |
| 698      | B     | 684            | dans Nég. 709           | calage en béton pour poteau                                          |
| 699      | C     | 674            | sur 700                 | surface avec tuiles et pierre : 674                                  |
| 700      | C     | 662            | dans 703/704            | Mur nord-sud : fondation de croisée                                  |
| 701      | C     | 662            | dans 704                | fondation de mur orienté est-ouest                                   |
| 702      | C     | 662/674        | dans 703                | pierres alignées formant coffrage pour SP 766                        |
| 703      | C     | 674            | 751                     | surface compacte d'argile, préparation pour sol, nivellement         |

# Mesvres, ancien prieuré Saint-Martin

|          |   |              |               |                                                                        |
|----------|---|--------------|---------------|------------------------------------------------------------------------|
| 704      | C | 674          | 752           | surface compacte d'argile, préparation pour sol, nivellement comme 703 |
| 705      | C | 662/682      | 720           | mur orienté est-ouest, à l'est de 676/675                              |
| Nég. 706 | A | 665          | creuse 677    | creusement pour SP 688                                                 |
| Nég. 707 | A | 665          | creuse 677    | creusement au nord-est pour SP ?                                       |
| 708      | B | 684          | creuse 710    | creusement pour poteau en béton 697                                    |
| 709      | B | 684          | creuse 710    | creusement pour poteau en béton 698                                    |
| 710      | B | 684/690      | sous 708/709  | niveau avec tuiles et pierres                                          |
| Nég. 711 | B | 665          | creuse 710    | creusement pour poteau moderne avec béton                              |
| Nég. 712 | A | 665          | creuse 790    | creusement pour poteau 713                                             |
| 713      | A | 665          | 712           | remplissage du creusement 712 TP                                       |
| Nég. 714 | A | 665          | 691/693       | creusement pour TP                                                     |
| 715      | A | 665          | 714           | remplissage du TP 714                                                  |
| Nég. 716 | A | 665          | 691/693       | creusement pour TP                                                     |
| Nég. 718 | A | 665          | 691/693       | creusement pour TP                                                     |
| 719      | C | 682          | 720           | surface noirâtre                                                       |
| 720      | C | 682/719      | 750/749       | surface de galets et terre grise                                       |
| Nég. 721 | A | 684/690      | 687           | récupération de mur 687                                                |
| 722      | B | 682          | dans 710/790  | structure maçonnée : caveau                                            |
| 723      | A | 690/721      | 690           | remplissage de TP 724                                                  |
| Nég. 724 | A | 690          | 690           | creusement pour TP 723                                                 |
| 725      | A | 665          | 687           | remplissage du TP 725                                                  |
| Nég. 726 | A | 665          | 687           | creusement du TP 725                                                   |
| Nég. 727 | A | 665          | dans 666      | creusement dans 666 pour 687                                           |
| 728      | A | 665          | 690           | remplissage pour TP 729                                                |
| Nég. 729 | A | 665          | 690           | creusement pour TP 728                                                 |
| 730      | A | 693          | 691           | remplissage de la fosse 731                                            |
| Nég. 731 | A | 693          | dans 691      | creusement de fosse avec remplissage 730                               |
| 732      | A | 667/685      | dans 666      | structure circulaire                                                   |
| Nég. 733 | B |              | dans 666      | creusement circulaire accueillant 732                                  |
| 734      | A | 665          | dans 666      | comblement de la SP 688                                                |
| 735      | A |              | dans 734      | ossements de SP 688                                                    |
| 736      | C | 720          | 750           | surface de mortier et galets                                           |
| 737      | B | 710          | 790           | niveau homogène et limon et mortier                                    |
| 738      | B | 682          | 710           | Sépulture au sud de B                                                  |
| 739      | C | 674          | 703           | tranchée de construction pour 700                                      |
| 740      | C |              | dans 739      | terre argileuse dans 739                                               |
| 741      | B | 666/691      |               | niveau de sable                                                        |
| 742      | A | 730          | dans 731      | maçonnerie en partie récupérée                                         |
| 743      | B | 682/710      | 765           | niveau limoneux à l'emplacement de la SP 796                           |
| 744      | B | 686          | 752           | maçonnerie composée de pierres et taches de mortier blanc              |
| 745      | B | 682/SP 738   | 690           | terre sableuse et limoneuse sous la SP 738                             |
| 746      | B | 682          |               | terre noire dans perturbation moderne                                  |
| 747      | B | 666          | 769           | niveau argileux comme 691                                              |
| 748      | B | 662          |               | fonsdation, suite de 701/705                                           |
| 749      | C | 736          | 750           | surface très compacte d'argile et galets                               |
| 750      | C | 736          | 749           | surface compacte d'argile, sable et galets                             |
| 751      | C | 703          | 783           | nivellement argile et sable à l'ouest de 700                           |
| 752      | C | 704          | dans Nég. 780 | mortier et sable, remplissage de fosse 780                             |
| 753      | A | 691/762      |               | solin de galets et argile                                              |
| Nég. 754 | A | dans 691     |               | TP au sud de 753                                                       |
| Nég. 755 | B | dans 666/747 |               | tranchée étroite pour le mur 748                                       |
| 756      | B | dans 745     |               | squelette de SP 738                                                    |
| Nég. 757 | B | dans 771     | 747           | TP au nord de B                                                        |

## Mesvres, ancien prieuré Saint-Martin

|          |   |                    |               |                                                                                  |
|----------|---|--------------------|---------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| 758      | B | dans 757           |               | remplissage de TP 757                                                            |
| 759      | C | 749                | dans Nég. 760 | remplissage de fosse 760                                                         |
| Nég. 760 | C | 749                |               | creusement de fosse accueillant 759                                              |
| 761      | A | 691                |               | remplissage du TP 754                                                            |
| 762      | A | 691                | 814/F824/F833 | nivellement avec mortier et pierres                                              |
| SP 763   | A | 691                | dans Nég. 764 | ossements bouleversés, position secondaire                                       |
| Nég. 764 | A | 691                |               | creusement pour SP 763                                                           |
| 765      | B | 743                | 806/831       | remplissage de SP 796                                                            |
| SP 766   | C | 703/751/676        | 767/702       | Sépulture sous le Mur 676                                                        |
| 767      | C | 703/751/676        | dans 702      | terre de remplissage de la SP 766                                                |
| 768      | C | dans 767           |               | squelette de SP 766                                                              |
| 769      | A | 691/747            | 753           | terre argileuse et compacte avec taches noires                                   |
| 770      | B | 747                |               | surface avec sable, galets et argile                                             |
| 771      | B | 747 creusé par 757 |               | structure avec mortier gris                                                      |
| 772      | B | 747                |               | solin en galets et argile                                                        |
| 773      | B | 691                |               | nivellement avec mortier et charbon                                              |
| 774      | A | 691                | dans 764      | remplissage de la fosse 774 pour la SP 763                                       |
| Nég. 775 | A | 691                |               | creusement pour fosse au sud de A                                                |
| Nég. 776 | A | 691                |               | creusement pour fosse au sud de A                                                |
| 777      | B | 691                |               | remplissage de TP contre 742                                                     |
| 778      | C | 676                |               | monticule de terre sur SP 766 au sud                                             |
| 779      | A | dans 774           |               | ossements de la SP 763 dans 774                                                  |
| Nég. 780 | B | 747/744/700        | creuse 770    | Fosse contenant 752                                                              |
| 781      | C | 751                | dans Nég. 782 | structure en argile grise creusée dans 783                                       |
| 782      | C | 751                | 783           | creusement contenant 781                                                         |
| 783      | C | 751                |               | terre argileuse avec galets et sable orangé                                      |
| 784      | C | contre 676         | sur 675       | angle avec liant de terre                                                        |
| Nég. 785 | C | 751                |               | TP dans 783                                                                      |
| 786      | C | 751                |               | remplissage du TP 785                                                            |
| 787      | C | 751                |               | TP au nord de 786                                                                |
| 788      | C | 751                |               | Remplissage du TP 787                                                            |
| 789      | C | 751                | 781           | terre argileuse avec inclusions noires                                           |
| 790      | B | 737                |               | surface composée de galets et de sable ocre                                      |
| 791      | A | 745 et 790         |               | surface composée de galets et de sable ocre : comme 790                          |
| 792      | B |                    | 765           | terre sur dalle funéraire de SP 796                                              |
| 793      | B | Dalle dans 792     | SP 796        | dalle de coffrage de la SP 796                                                   |
| 794      | B | dalle 792 et 745   | SP 796        | argile formant deux bandes parallèles                                            |
| 795      | B | 745                |               | négatif de pierre pour caveau faisant partie de 797                              |
| SP 796   | B | 745                | 806           | SP dans caveau au nord de SP 738                                                 |
| 797      | B | 682/745            |               | pierres formant le côté sud du caveau de la SP 796                               |
| 798      | B | dans 745           |               | ossements du squelette de la SP 796                                              |
| 799      | B | 770                |               | terre limoneuse avec pointes d'argile et de sable                                |
| 800      | A | 762                | SP 802        | terre meuble avec pointes d'argile et de sable contenant SP 802                  |
| Nég. 801 | B | creuse 790/791     |               | Creusement pour la SP 796                                                        |
| SP 802   | A | 762                | dans 800      | SP au sud de A                                                                   |
| Nég. 803 | A | dans 800           |               | creusement pour SP 802                                                           |
| 804      | B | 747                | contre 771    | solin en galets et argile contre 771                                             |
| 805      | B | 747                | contre 804    | solin en galets et argile contre 804, suite de 804 ?                             |
| 806      | B | 765                |               | niveau inférieur de la SP 796 : galets, argile et sable formant préparation pour |
| Nég. 807 | B | creuse 806/808     |               | creusement de 806 pour la SP 796                                                 |
| 808      | B | dans SP 796        |               | infiltration de terre dans SP 796                                                |
| 809      | B | dans SP 796        | dans 819      | Pichet orange placé à l'est de la SP 796                                         |
| 810      | A | dans 800           | SP 800        | Os en place dans la SP 802                                                       |

## Mesvres, ancien prieuré Saint-Martin

|          |    |                                 |                                                                                    |
|----------|----|---------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| 811      | A  | dans 800                        | Os erratiques de SP 802                                                            |
| Nég. 812 | A  | 762 creuse 753                  | creusement du Mur 763 au nord de SP 802                                            |
| 813      | A  | 762                             | argile très dense au sud de la SP 802                                              |
| 814      | A  | 762/813                         | surface avec galets et mortier sableux comme 790                                   |
| 815      | A  | 742                             | terre creusée par tranchée 816                                                     |
| Nég. 816 | A  | contient 742                    | creusement contenant le Mur 742                                                    |
| 817      | B  | dans SP 796                     | Remplissage du Pot 809                                                             |
| 818      | B  | dans SP 796                     | terre autour du Pot 809                                                            |
| 819      | B  | dans SP 796 contient 818 et 809 | aménagement autour du Pot 809                                                      |
| 820      | A  | 762                             | comblement de la SP 802                                                            |
| 821      | A  | 800/810 dans F 824              | sous les os en place - 810 - surface argileuse rubéfiée : sole de four 824         |
| 822      | A  | 762 dans F 824                  | plaque d'argile : alandier de four                                                 |
| 823      | A  | 762                             | languette d'argile au nord du F 824                                                |
| F 824    | A  | 762                             | Four au sud de A                                                                   |
| Nég. 825 | A  | 762 creuse 753                  | TP carré pour structure du F 824                                                   |
| Nég. 826 | A  | 762 creuse 753                  | TP carré pour structure du F 824                                                   |
| 827      | A  | 762 ceuse 836                   | conduit formant coude associé à F 824                                              |
| 828      | A  | 762 creuse F 824                | TP carré devant alandier 822, associé à argile 830                                 |
| Nég. 829 | A  | 762/800/810 753/814             | Creusement pour sole du F 824                                                      |
| 830      | A  | 762                             | argile rubéfiée associée au TP 828                                                 |
| 831      | B  | 808 806                         | Eléments métalliques (charnières) au fond de SP 796                                |
| Nég. 832 | A  | 762 creusé 814/753 et F 824     | fosse circulaire pour F 833                                                        |
| F 833    | A  | 762 dans 832                    | remplissage de Foss 832 pour four                                                  |
| Nég. 834 | A  | 762 creuse 835                  | fosse rectangulaire visible dans berme sud                                         |
| 835      | A  | 762                             | remplissage argileux de 834                                                        |
| 836      | A  | 762                             | surface argileuse très compacte avec charbon de bois, contient 827 et associée 824 |
| 837      | A  | 762 dans 836                    | argile compacte creusée par 834 et dans 836                                        |
| Nég. 838 | A  | 762 814                         | possible TP carré à l'ouest de 832 parallèle à 828                                 |
| SP 839   | B  | 743 sur SP 796                  | SP superposée à SP 796 connue par dalles la cernant                                |
| 840      | B  | 662 dans 844 et sur 770         | Maçonnerie en mortier gris qui a creusé 744                                        |
| 841      | C  | dans 702 sur SP 766             | dalle en calcaire découpée et posée sur SP 766                                     |
| Nég. 842 | B  | creuse 66 et 747                | TP moderne                                                                         |
| Nég. 843 | B  | 682                             | creusement pour partie sup. de la SP 796, juste au sud de 748                      |
| 845      | AB | 690 769                         | surfac avec mortier gris                                                           |
| Nég. 846 | A  | 690                             | TP comprend 847 avec comblement d'argile                                           |
| 847      | A  | 690 790                         | Argile remplissant le TP 846                                                       |
| 849      | A  |                                 | Remplissage du TP 848                                                              |
| Nég. 850 | C  | 674 creuse 751 et 703           | Fosse pour la SP 766                                                               |
| Nég. 851 | C  | 674 creuse 751 et 703           | tranchée pour Mur 676                                                              |
| 852      | C  | 752 creusé par 780              | surface d'argile et sable avec galets                                              |
| Nég. 853 | C  | 667 creuse 744/704/753          | tranchée de construction pour 705                                                  |
| Nég. 854 | C  | 667 creuse 853                  | tranchée de récup de 705                                                           |
| Nég. 855 | B  | 667                             | tranchée de récup de 840                                                           |
| 856      | B  | 752                             | traces ligneuses sous la fosse 780 et remplissage 752                              |
| 857      | B  | 737 790                         | surface rubéfiée et charbonneuse liée à fours                                      |
| 858      | A  | 762 creuse 753                  | TP creusant 753                                                                    |
| 859      | A  | 762                             | remplissage de TP 858                                                              |
| Nég. 860 | A  |                                 | TP au sud du carré A, parallèle à Nég. 848                                         |
| Nég. 861 | B  | 690 creuse 666                  | récupération du Mur 683 et autres perdus                                           |
| Nég. 862 | B  | 746 creuse 737                  | TP au sud de B                                                                     |
| 863      | A  | 662 contre 689                  | ossements associés à SP 688                                                        |
| Nég. 864 | A  | 662 creuse 691 et 849           | tranchée de construction du Mur 689                                                |



**Annexe B : inventaires du mobilier archéologique****Inventaire de la céramique****(pour les détails- poids, identification – voir plus haut l'étude de Walter Berry)**

| <b>Code support</b> | <b>INSSE commune</b> | <b>Arrêté désignation</b> | <b>Contexte de découverte<br/>carré/US/Fait</b> | <b>n° objet/lot</b> |          |
|---------------------|----------------------|---------------------------|-------------------------------------------------|---------------------|----------|
| C                   | 71190                | 2016/367                  | US 661                                          | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | US 662                                          | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | US 664                                          | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | Nettoyage 664                                   | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | A - US 665                                      | 3                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | B - US 665                                      | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | US 666                                          | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | A - US 666                                      | 2                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | B - US 666                                      | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | Nettoyage US 666                                | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | US 666 ?                                        | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | B - US 666-686                                  | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | B - US 667                                      | 2                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | C - US 667                                      | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | US 668                                          | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | B - US 670                                      | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | A - US 674                                      | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | US 674                                          | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | US 674 et sond ouest                            | 2                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | US 675                                          | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | C - US 676                                      | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | B - US 682                                      | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | C - US 682                                      | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | A - US 684                                      | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | B - US 684                                      | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | B - US 685                                      | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | A - US 690                                      | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | B - US 690                                      | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | A - US 691                                      | 2                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | B - US 694                                      | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | B - US 695                                      | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | US 699                                          | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | US 701                                          | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | C - US 703                                      | 2                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | C - US 704                                      | 4                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | B - US 710                                      | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | C - US 719                                      | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | US 730                                          | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | B - US 732                                      | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | B - US 737                                      | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | C - US 740                                      | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | B - US 741                                      | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | B - US 743                                      | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | B - US 745                                      | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | B - US 746                                      | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | B - US 747                                      | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | C - US 751                                      | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | C - US 752                                      | 2                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | A - US 762                                      | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | B - US 774                                      | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | C - US 778                                      | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | C - US 781                                      | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | C - US 836                                      | 1                   |          |
| C                   | 71190                | 2016/367                  | A- US 666                                       | 1 lot               | creusets |

# Mesvres, ancien prieuré Saint-Martin

## Inventaire du verre

|      |       |            | Cx de découverte  |              |                  |                  |                                         |                         |  |
|------|-------|------------|-------------------|--------------|------------------|------------------|-----------------------------------------|-------------------------|--|
| Code | INSSE | Arr. désig | carré/US/Fait     | n° objet/lot | ob isolés        | Poids/nbr        | Description                             | Datation                |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | US 661            | 2 lots       |                  | 1, 450 kg        | flacon complet et nbr tessons           | moderne                 |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | US 664            | 3 lots       |                  | 0, 300 kg        | tessons et verre fondu                  | moderne                 |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | US 665            | 4 lots       | 4 fgts           | 1, 450 kg        | bouteille entière et tessons            | moderne et antique      |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | US 666            | 1 lot        |                  | 0, 200 kg        | fragts bouteilles                       | moderne                 |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | US 666-686        | 1 lot        |                  | 0, 005 kg        | 3 fgts                                  | moderne                 |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | US 667            | 1 lot        |                  | 0, 400 kg        | fgts flacons et verre                   | moderne                 |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | US 668            | 1 lot        | 1 fgt            | 0, 100 kg        | frgts plats et creux                    | moderne et antique      |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | B - US 669        | 1 lot        |                  | 0, 450 kg        | frgts bouteille et verre à bois         | moderne                 |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | US 670            | 1 lot        |                  | 0, 050 kg        | 3 fgts verre creux blanc                | moderne                 |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | US 674            | 2 lots       |                  | 0, 005 kg/2 fgts | 2 fgts bleu et vert                     | moderne                 |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | US 666 /nettoyage | 1 lot        |                  | 0, 050 kg/6 fgts | verre plat et bouteille                 | moderne                 |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | B - US 682        | 1 lot        |                  | 0, 100kg         | verre plat et bouteille                 | moderne                 |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | C - US 682        | 1 lot        |                  | 0, 150 kg        | verre plat et creux                     | moderne                 |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | B - US 684        | 1 lot        | 2 fgt            | 0, 300 kg        | fgt bouteille et verre bleu plus coulée | moderne et antique      |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | A - US 684        | 1 lot        | 1 fgt bleu       | 0, 100 kg        | fgts bouteille et verre plat            | moderne et antique      |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | B - US 685        | 1 lot        | 1 bille          | 0, 100 kg        | verre creux et bille                    | moderne                 |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | A- US 690         | 2 lots       | 4 fgts           | 0, 300 kg        | verre creux, bouteille, gobelet         | moderne, antique et méd |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | A - US 691        | 1 lot        |                  | 0, 050 kg/5 fgts | verre creux et plat                     | moderne et méd ?        |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | A - 694           | 1 lot        |                  | 0, 005 kg/1 fgt  | un fgt verre ceux                       | moderne ?               |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | B - 695           | 1 objet      | 1 objet          | 0, 005 kg        | Un fgt de coulée de verre               | médiéval ?              |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | C - US 704        | 1 objet      | 1 bord           | 0, 005 kg        | Un bord                                 | médiéval?               |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | US 713            | 1 lot        |                  | 0, 005 kg/2 fgts | bouteille et verre                      | moderne                 |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | C - US 703        | 1 lot        |                  | 0, 005 kg/2 fgts | verre creux                             | moderne                 |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | A - US 723        | 1 lot        |                  | 0, 005 kg/2 fgts | verre creux                             | moderne                 |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | A - US 725        | 1 lot        |                  | 0, 005 kg/2 fgts | verre creux                             | moderne                 |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | A - US 728        | 1 lot        | 4 fgts           | 0, 005 kg/4 fgts | verre creux                             | méd ?                   |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | US 730            | 1 lot        | 1 fgt            | 0, 050kg/4 fgts  | verre creux                             | moderne et 1 méd        |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | B - US 737        | 1 objet      |                  | 0, 005 kg/1 fgt  | verre plat                              | moderne                 |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | B - US 743        | 1 lot        |                  | 0, 005 kg/2 fgts | verre plat et creux                     | moderne                 |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | B - US 746        | 1 lot        | 1 fgt, 1 perle   | 0, 100kg/7 fgts  | perle et verre creux                    | moderne et méd ?        |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | A - US 800        | 1 fgt        | 1 fgt vitrail    | 0, 005 fg/1 fgt  | vitrail                                 | méd                     |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | B - US 745        | 1 fgt        | 1fgt vitrail     | 0, 005 kg        | vitrail                                 | méd                     |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | A - US 691        | 2 fgts       | pierre et verre  | 0, 100 kg        | pierre et coulée verre                  | méd                     |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | US 710            | 1 fgt        | un vitrail       | 0, 005 kg        | 1 fgt vitrail                           | méd ?                   |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | B - US 777        | 1 fgt        | vitrail          | 0, 005 kg        | 1 fgt vitrail                           | méd                     |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | A - US 666        | 2 fgts       | vitrail          | 0, 005 kg        | 2 fgts vitrail                          | méd                     |  |
| V    | 71190 | 2016/367   | B - US 666        | 2 fgts       | verre et vitrail | 0, 050 kg        | 2 fgts dont une coulée de verre?        | méd ?                   |  |

# Mesvres, ancien prieuré Saint-Martin

## Inventaire des pierres

| Code support | INSSE commune | Arrêté désignation | Contexte de découverte<br>carré/US/Fait | n° objet/lot |            |                                         |
|--------------|---------------|--------------------|-----------------------------------------|--------------|------------|-----------------------------------------|
| L            |               | 71190 2016/367     | B - US 662                              | 1 lot        | 0,200 kg   | pierres                                 |
| L            |               | 71190 2016/367     | B - US 665                              | 1 lot        | 0, 600 kg  | ardoises                                |
| L            |               | 71190 2016/367     | A - US 666                              | 1 objet      | 0, 200 kg  | dalle ?                                 |
| L            |               | 71190 2016/367     | US 666                                  | 1 lot        | 0, 200 kg  | pierres                                 |
| L            |               | 71190 2016/367     | B - US 667                              | 1 lot        | 0, 250 kg  | pierres                                 |
| L            |               | 71190 2016/367     | A - US 666                              | 1 lot        | 0, 500 kg  | pierres dont opus sectile               |
| L            |               | 71190 2016/367     | US 670                                  | 1 pierre     | 0, 100 kkg | pierre                                  |
| L            |               | 71190 2016/367     | US 666-686                              | 1 lot        | 0, 600 kg  | meule ?                                 |
| L            |               | 71190 2016/367     | C - US 676                              | 1 objet      | 2, 300 kg  | un tailleoir ou modillon                |
| L            |               | 71190 2016/367     | A - US 684                              | 1 lot        | 0, 200 kg  | pierres                                 |
| L            |               | 71190 2016/367     | B - US 685                              | 1 lot        | 0, 005 kg  | pierres                                 |
| L            |               | 71190 2016/367     | A - US 691                              | 1 lot        | 0, 100 kg  | op sect                                 |
| L            |               | 71190 2016/367     | A - US 690                              | 2 lots       | 1, 800 kg  | op. sectile ? Et meule ?                |
| L            |               | 71190 2016/367     | B - US 666                              | 1 lot        | 0, 200 kg  | pierres                                 |
| L            |               | 71190 2016/367     | US 699                                  | 1 lot        | 0,200 kg   | pierre OP ?                             |
| L            |               | 71190 2016/367     | B - US 684                              | 1 lot        | 0, 250 kg  | pierres                                 |
| L            |               | 71190 2016/367     | A - US 691                              | 1 lot        | 0, 450 kg  | une dalle de sol                        |
| L            |               | 71190 2016/367     | A - US 693                              | 1 lot        | 0, 005 kg  | op insignum ?                           |
| L            |               | 71190 2016/367     | A - US 691                              | 1            | 0, 450 kg  | op. sectile ?                           |
| L            |               | 71190 2016/367     | A - US 694                              | 1 lot        | 1, 100 kg  | pierres                                 |
| L            |               | 71190 2016/367     | C - US 704                              | 1 lot        | 0, 100 kg  | pierres                                 |
| L            |               | 71190 2016/367     | B - US 710                              | 1 lot        | 0, 100 kg  | pierres                                 |
| L            |               | 71190 2016/367     | US 713                                  | 1 lot        | 0, 100 kg  | ardoises                                |
| L            |               | 71190 2016/367     | A - US 723                              | 1 objet      | 0, 005 kg  | pierre                                  |
| L            |               | 71190 2016/367     | US 718                                  | 1 objet      | 0, 100 kg  | ardoise                                 |
| L            |               | 71190 2016/367     | B - US 737                              | 1 lot        | 0, 100 kg  | pierres                                 |
| L            |               | 71190 2016/367     | B - US 710                              | 1 lot        | 0, 250 kg  | fragt colonne ?                         |
| L            |               | 71190 2016/367     | B - US 743                              | 1 lot        | 0, 200 kg  | pierres                                 |
| L            |               | 71190 2016/367     | US 730                                  | 1 lot        | 0, 100 kg  | pierres                                 |
| L            |               | 71190 2016/367     | C - US 719                              | 1 lot        | 0, 100 kg  | pierres                                 |
| L            |               | 71190 2016/367     | C - US 742                              | 1 lot        | 0, 100 kg  | pierre et tesselle                      |
| L            |               | 71190 2016/367     | US 774                                  | 1 lot        | 0, 300 kg  | pierres                                 |
| L            |               | 71190 2016/367     | C US 751                                | 1 objet      | 0, 050 kg  | fragt dalle ?                           |
| L            |               | 71190 2016/367     | C - US 759                              | 1 objet      | 0, 600 kg  | marbre avec encoche                     |
| L            |               | 71190 2016/367     | B - US 747                              | 1 objet      | 0, 100 kg  | frgt de dalle ?                         |
| L            |               | 71190 2016/367     | B - US 747                              | 1 lot        | 0, 400 kg  | fragt dalle ?                           |
| L            |               | 71190 2016/367     | B - US 743                              | 1 lot        | 0, 500 kg  | pierres dont Op s et insignum           |
| L            |               | 71190 2016/367     | B - US 771                              | 1 objet      | 0, 005 kg  | pierre                                  |
| L            |               | 71190 2016/367     | A - US 762                              | 1 lot        | 0, 400 kg  | pierres, op s et insignum               |
| L            |               | 71190 2016/367     | B - US 774                              | 1 lot        | 0, 200 kg  | pierres                                 |
| L            |               | 71190 2016/367     | US 783                                  | 1 lot        | 0, 100 kg  | pierres                                 |
| L            |               | 71190 2016/367     | A - US 800                              | lot          | 0, 050 kg  | pierre dont op insg                     |
| L            |               | 71190 2016/367     | C - US 703                              | 1 lot        | 0, 100 kg  | pierres                                 |
| L            |               | 71190 2016/367     | B - US 808                              | 1 lot        | 0, 300 kg  | pierres dont opus insignum ?            |
| L            |               | 71190 2016/367     | A - US 833                              | 1 lot        | 0, 050 kg  | op insignum ?                           |
| L            |               | 71190 2016/367     | A - US 835                              | 1 lot        | 0, 050 kg  | pierres                                 |
| L            |               | 71190 2016/367     | B - US 747                              | 1 objet      | 0, 050 kg  | shiste op. sectile                      |
| L            |               | 71190 2016/367     | A - US 690                              | 1 objet      | 0, 100 kg  | calcaire frgt op. sect.                 |
| L            |               | 71190 2016/367     | B - US 732                              | 1 objet      | 0, 200 kg  | 1 fragt de dalle en calcaire            |
| L            |               | 71190 2016/367     | B - US 774                              | 1 lot        | 0, 100 kg  | 1 op.sect shiste, une dalle, 2 tesselle |
| L            |               | 71190 2016/367     | B - US 690                              | 1 objet      | 0, 050 kg  | 1 op. sect en schiste                   |
| L            |               | 71190 2016/367     | B - US 684                              | 1 objet      | 0, 200 kg  | 1 triangle calcaire op. sect            |
| L            |               | 71190 2016/367     | Hors contexte                           | 1 objet      | 1, 200 kg  | 1 fgt colonne                           |
| L            |               | 71190 2016/367     | B - US 710                              | 1 objet      | 0, 005 kg  | ?                                       |

# Mesvres, ancien prieuré Saint-Martin

## Inventaire du métal

|        |                 |                    | Contexte de découverte |              |           |                                            |                 |
|--------|-----------------|--------------------|------------------------|--------------|-----------|--------------------------------------------|-----------------|
| Code s | INSSE           | Arrêté désignation | carré/US/Fait          | n° objet/lot | Poids/nbr | Description                                | Datation        |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | US 662                 | 2 lots       | 2 kg      | clous pour toiture, fils de fer (barbelés) | Moderne         |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | US 664                 | 2 lots       | 0, 300 kg | manche cuiller, clous, outils              | Moderne         |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | US 665                 | 3 lots       | 0, 900 kg | clous, attache ardoises, outils            | Moderne         |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | US 666                 | 4 lots       | 0, 400 kg | clous, attache ardoises, outils            | Moderne         |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | US 667                 | 6 lots       | 4, 200 kg | clous, attache, outils, robinet,pb évier   | Moderne         |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | B- US 670              | 1 lot        | 0, 200 kg | attaches                                   | Moderne         |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | US 674                 | 3 lots       | 0, 220 kg | outils, clous                              | Moderne         |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | C - US 676             | 1 lot        | 0, 020 kg | un clou                                    | Moderne         |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | C - US 682             | 3 lots       | 0, 650 kg | clous, attaches, outils                    | Moderne         |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | B - US 682             | 1 lot        | 0, 100 kg | clous, attaches, outils                    | Moderne         |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | B - US 684             | 3 lots       | 0, 300 kg | clous, attaches, outils                    | Moderne         |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | B - US 685             | 1 lot        | 0, 300 kg | clous en fer, tige,pb                      | Moderne         |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | A - US 690             | 1 lot        | 0, 010 kg | un clou                                    | Moderne         |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | A - US 691             | 3 lots       | 0, 100 kg | clous                                      | Moderne         |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | B- US 694              | 1 lot        | 0, 001 kg | une tête de clou                           | Moderne         |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | US 697                 | 1 lot        | 0, 300 g  | cuiller et clous                           | Moderne         |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | B - US 695             | 1 lot        | 0, 050 kg | attaches                                   | Moderne         |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | B - US 698             | 1 lot        | 0, 010 kg | deux clous                                 | Moderne         |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | C - US 703             | 1 lot        | 0, 010 kg | un clou                                    | Moderne         |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | C - US 704             | 2 lots       | 0, 010 kg | une rondelle en fer, un clou               | Moderne         |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | C - US 708             | 1 lot        | 0, 010kg  | un clou                                    | Moderne         |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | C - US 710             | 2 lots       | 0, 200 kg | 3 clous                                    | Moderne         |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | US 668                 | 1 lot        | 0, 200 kg | attaches et clous                          | Moderne         |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | C - US 719             | 1 lot        | 0, 010 kg | épingles et clous                          | Modernes ?      |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | A - US 723             | 2 lots       | 0, 020 kg | clous                                      | Modernes        |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | A - US 725             | 1 lot        | 0, 005 kg | 2 clous                                    | Modernes        |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | US 730                 | 1 lot        | 0, 100 kg | 1 gros clou                                | Moderne ?       |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | B - US 737             | 1 lot        | 0, 005 kg | 1 clou                                     | Médiéval ?      |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | B - US 745             | 2 lots       | 0; 010 kg | Un clou carré et un amas                   | Antique ?       |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | B - US 743             | 1 lot        | 0, 005 kg | Un amas fer                                | ?               |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | B - US 746             | 1 lot        | 0, 100 kg | clous et attaches                          | Moderne ?       |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | C - US 752             | 1 lot        | 0, 100 kg | clous tête plate                           | Antique ?       |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | A - US 774             | 1 lot        | 0, 010 kg | un clou                                    | Moderne ?       |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | A- US 833              | 1 lot        | 0, 005 kg | un fgt clou                                | Moderne ?       |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | B - US 710             | 1 fgt        | 0, 005 kg | fibule ?                                   | méd ?           |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | A - US 666             | 1 lot        | 0, 100 kg | fibule ? Scorie et clou                    | antiqu et méd ? |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | US 662                 | 1 objet      | 0, 005 kg | Une scorie                                 | ?               |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | US 737                 | 1 objet      | 0, 005 kg | Une monnaie ou méreau                      | méd             |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | US 662                 | 1 objet      | 0, 005 kg | Une monnaie                                | moderne         |
| M      | 71 190 2016/367 |                    | US 665                 | 1 objet      | 0, 005 kg | Une monnaie                                | moderne         |

## Mesvres, ancien prieuré Saint-Martin

### Matières composites (enduits, mortier)

| Code support | INSSE | Arrêté   | désignation | Contexte de découverte<br>carré/US/Fait/ | n° objet/lot | poids     | description                                           |
|--------------|-------|----------|-------------|------------------------------------------|--------------|-----------|-------------------------------------------------------|
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | US 774                                   | 2 objets     | 0, 400 kg | mortier avec nég. Opus sectile                        |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | A - US 691                               | 1 lot        | 0, 200 kg | enduits rouge et blanc avec mortier                   |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | A - US 800                               | 1 lot        | 0, 100 kg | 3 enduits blancs                                      |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | US 666                                   | 1 objet      | 0, 005 kg | 1 enduit peint rose sur mortier                       |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | B - US 684                               | 1 objet      | 0, 100kg  | 1 mortier avec enduit à la chaux                      |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | C - US 751                               | 1 lot        | 0, 100 kg | Mortier rose avec enduits                             |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | C - US 736                               | 1 lot        | 0, 100 kg | argile et terre pisé sur clayonnage ?                 |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | B - US 747                               | 1 objet      | 0, 100 kg | argile et terre pisé sur clayonnage ? Et enduit beige |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | A - US 691                               | 1 objet      | 0, 250 kg | mortier gris                                          |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | A - US 762                               | 1 lot        | 0, 200 kg | argile et terre : pisé ?                              |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | A - US 691                               | 1 objet      | 0, 050 kg | Enduit peint orange sur enduit                        |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | A - US 666                               | 1 lot        | 0, 350 kg | mortier et négatifs op. sectile                       |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | B - US 743                               | 1 lot        | 0, 100 kg | mortiers blancs                                       |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | US 691                                   | 1 lot        | 0, 200 kg | fragments d'enduits rose clair                        |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | B - US 818                               | 1 lot        | 0, 300 kg | fragments de mortier avec terre, chaux et enduits     |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | C - US 767                               | 1 lot        | 0, 100 kg | 2 enduits peints                                      |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | A - US 691                               | 1 lot        | 0, 150 kg | mortiers blancs et roses                              |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | C - US 703                               | 1 lot        | 0, 200 kg | mortier pour murs ou sol ?                            |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | A - US 762                               | 1 lot        | 0, 150 kg | enduits sur mortier beige rosé                        |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | A - US 774                               | 1 lot        | 0, 200 kg | négatif opus sectile                                  |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | A - US 691                               | 1 lot        | 0, 050 kg | enduits sur mortier beige rosé                        |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | B - US 710                               | 1 lot        | 0, 150 kg | enduits roses sur mortier blanc avec terre            |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | A - US 693                               | 1 lot        | 1, 300 kg | mortiers gris                                         |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | A - US 691                               | 1 gros lot   | 1, 300 kg | enduits et mortiers rose clair                        |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | A - US 692                               | 1 gros fragt | 0, 800 kg | mortier et terre                                      |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | C - US 752                               | 1 objet      | 0, 050 kg | 1 fgt de mortier beige clair                          |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | US 730                                   | 1 objet      | 0, 100 kg | 1 fgt de mortier                                      |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | B - US - 737                             | 1 lot        | 0, 150 kg | frgt de mortier beige                                 |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | B - US 691                               | 1 lot        | 0, 400 kg | frgt de mortier et enduits beige et blanc             |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | A - US 666                               | 1 lot        | 0, 050 kg | enduits et mortier                                    |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | US 699                                   | 1 lot        | 0, 050 kg | mortier                                               |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | B - US 737                               | 1 lot        | 0, 200 kg | mortier                                               |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | B - US 666-686                           | 1 objet      | 0, 050 kg | 1 mortier                                             |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | B - US 666                               | 1 lot        | 0, 050 kg | mortier                                               |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | C - US 751                               | 1 lot        | 0, 200 kg | mortier beige rosé clair                              |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | US 730                                   | 1 lot        | 0, 100 kg | mortier avec terre et enduit rose beige avec enduit   |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | C - US 781                               | 1 objet      | 0, 100 kg | mortier et terre                                      |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | B - US 808                               | 1 lot        | 0, 050 kg | mortier beige rosé clair                              |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | A - US 691                               | 1 lot        | 0, 100 kg | mortier et enduit rose clair                          |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | B - US 745                               | 1 lot        | 0, 100 kg | mortier beige rosé clair                              |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | C - US 781                               | 1 lot        | 0, 100 kg | mortier rose et terre                                 |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | C - US 703                               | 1 objet      | 0, 050 kg | enduit sur mortier rose clair                         |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | US 666                                   | 1 objet      | 0, 005 kg | mortier                                               |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | A - US 690                               | 1 lot        | 0, 100 kg | mortier                                               |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | A - US 693                               | 1 lot        | 0, 200 kg | mortier banc                                          |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | US 665                                   | 1 lot        | 0, 500 kg | béton                                                 |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | C - 704                                  | 1 lot        | 0, 100 kg | mortier blanc                                         |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | US 701                                   | 1 lot        | 0, 050 kg | mortier                                               |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | US 773 surface                           | 1 lot        | 0, 350 kg | mortier blanc                                         |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | C - US 704                               | 1 objet      | 0, 050 kg | un fgt de mortier blanc                               |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | B - US 746                               | 1 objet      | 0, 050 kg | un fgt de mortier rose foncé                          |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | A - US 694                               | 1 lot        | 0, 500 kg | béton                                                 |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | A - US 800                               | 1 lot        | 0, 100 kg | mortier (sol ?)                                       |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | A - US 643                               | 1 lot        | 0, 100 kg | mortier (béton ?)                                     |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | B - US 770                               | 1 lot        | 0, 050 kg | mortier                                               |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | A - US 666                               | 1 objet      | 0, 005 kg | enduit                                                |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | C - US 781                               | 1 lot        | 0, 250 kg | enduits et mortier beige rosé clair                   |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | A - US 694                               | 1 lot        | 0, 800 kg | béton ?                                               |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | B - US 694                               | 1 lot        | 0, 200 kg | béton ?                                               |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | B - US 710                               | 1 lot        | 0, 050 kg | mortier rose                                          |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | C - US 781                               | 1 lot        | 0, 050 kg | mortier                                               |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | A - US 691                               | 1 lot        | 0, 100 kg | mortier                                               |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | US 684                                   | 1 lot        | 0, 100 kg | mortier                                               |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | A -US 691 redressement b                 | 1 lot        | 0, 100 kg | mortier                                               |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | B US 690                                 | 1 lot        | 0, 050 kg | mortier beige rosé clair                              |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | US 713                                   | 1 lot        | 0, 100 kg | mortier                                               |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | A - US 835                               | 1 lot        | 0, 100 kg | mortier avec terre et enduit blanc                    |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | A - US 762                               | 1 lot        | 0, 005 kg | mortier rosé avec terre                               |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | A - US 694                               | 1 lot        | 0, 350 kg | mortier                                               |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | B - US 771                               | 1 lot        | 0, 200 kg | mortier et terre (pisé ?)                             |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | US 802                                   | 1 fgt        | 0, 200 kg | mortier                                               |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | B - US 743                               | 1 fgt        | 0, 100 kg | enduit                                                |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | B - US 747                               | 1 fgt        | 0, 050 kg | mortier                                               |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | A - US 774                               | 1 lot        | 0, 250 kg | enduits et mortier beige rosé clair                   |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | A - US 820 (SP 802)                      | 1 lot        | 0, 200 kg | enduits et mortier beige rosé clair                   |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | A - US 691                               | 1 lot        | 0, 150 kg | enduits et mortier beige rosé clair                   |
| MC           | 71190 | 2016/367 |             | B - US 774                               | 1 lot        | 0, 200 kg | mortier et terre (pisé ?)                             |

# Mesvres, ancien prieuré Saint-Martin

## Organique (bois, cuir, os)

| Code support | INSEE          | Arrêté désignation | Contexte de découverte | n° objet/lot | Poids/nbr | Description                   | Datation |
|--------------|----------------|--------------------|------------------------|--------------|-----------|-------------------------------|----------|
| OR           | 71190 2016/367 |                    | US 661                 | 1 lot        | 0, 200 kg | Os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | US 661                 | 1 lot        | 0, 200 kg | Os et charbons de bois        | moderne  |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | US 662                 | 1 lot        | 0, 400 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | US 662                 | 1 lot        | 0, 500 kg | Os et charbons de bois        | moderne  |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | US 664 - nettoyage     | 1 os         | 0, 005 kg | 1 os                          |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | US 664                 | 1 lot        | 0, 100 kg | 1 os                          |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | US 664                 | 1 lot        | 0, 005 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | US 664                 | 1 lot        | 0, 005 kg | scorie ?                      | moderne  |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | A - US 665             | 2 lots       | 0, 005 kg | chabon de bois et aluminium   | moderne  |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | A - US 665             | 1 gros lot   | 0, 350 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | A - US 666             | 1 lot        | 0, 005 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | US 666                 | 1 lot        | 0, 005 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | B - US 666             | 1 objet      | 0, 005 kg | vertèbre humaine              |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | 666 nettoyage          | 1 os         | 0, 005 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | A - US 666             | 1 lot        | 0, 175 kg | os d'animaux                  |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | US 666                 | 1 lot        | 0, 080 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | A - US 666             | 1 lot        | 0, 005 kg | chabon de bois                | moderne  |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | Nettoyage US 666       | 1 lot        | 0, 050 kg | charbon de bois               | moderne  |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | B - US 667             | 1 lot        | 0, 005 kg | charbon de bois/coke          | moderne  |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | B - US 667             | 1 lot        | 0, 300 kg | os animaux, rebus boucherie   | moderne  |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | C - US 667             | 1 lot        | 0, 100 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | C - US 667             | 1 lot        | 0, 005 kg | charbon de bois               | moderne  |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | US 668                 | 1 lot        | 0, 005 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | US 668                 | 1 frgt       | 1 kg      | frgt poteau de bois           | moderne  |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | B - US 670             | 1 lot        | 0, 080 kg | os                            | moderne  |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | B - US 670             | 1 lot        | 0, 600 kg | charbons de bois              | moderne  |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | US 671                 | 1 frgt       | 1 kg      | frgt poteau de bois           | moderne  |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | US 674                 | 1 lot        | 0, 005 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | A - US 674             | 1 lot        | 0, 050 kg | os d'animaux                  |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | US 674                 | 1 lot        | 0, 050 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | B - US 674             | 1 lot        | 0, 100 kg | ossements                     |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | C - US 676             | 1 os         | 0, 005 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | US 674                 | 2 lots       | 0, 100 kg | charbons de bois              | moderne  |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | B - US 682             | 1 lot        | 0, 100 kg | charbons de bois              | moderne  |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | C - US 682             | 1 lot        | 0, 100 kg | Os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | US 682                 | 1 lot        | 0, 150 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | C - US 682             | 1 lot        | 0, 300 kg | charbons de bois              | moderne  |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | B - US 684             | 1 lot        | 0, 100 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | US 684                 | 1 lot        | 0, 050 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | A - US 684             | 1 lot        | 0, 050 kg | fragt de bois                 | moderne  |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | B - US 684             | 1 élément    | 0, 005 kg | cuir de bracelet de montre    | moderne  |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | B - US 684             | 2 lots       | 0, 100 kg | fragt de bois                 | moderne  |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | M 689                  | 2 os         | 0, 005 kg | 2 os                          |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | B - US 685             | 1 lot        | 0, 050 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | B - US 685             | 1 lot        | 0, 100 kg | charbons de bois              | moderne  |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | A - US 690             | 1 lot        | 0, 050 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | A - US 690             | 1 lot        | 0, 150 kg | Os humains                    |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | A - US 691             | 1 os         | 0, 001 kg | Un os                         |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | B - 695                | 1 lot        | 0, 080 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | A - US 691             | 1 lot        | 0, 150 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | A - US 691             | 1 lot        | 0, 005 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | B - US 691             | 1 lot        | 0, 100 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | B - US 695             | 1 objet      | 0, 005 kg | 1 bouton en os                |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | US 691                 | 1 lot        | 0, 080 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | C - US 699             | 1 lot        | 0, 050 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | A - US 691             | 1 lot        | 0, 050 kg | charbons de bois              | moderne  |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | B - US 694             | 1 lot        | 0, 005 kg | 1 os                          |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | C - US 704             | 1 lot        | 0, 100 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | C - US 704             | 1 lot        | 0, 005 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | US 697                 | 1 os         | 0, 005 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | US 699                 | 1 lot        | 0, 100 kg | Os humains                    |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | A - US 698             | 1 lot        | 0, 010 kg | charbons de bois              | moderne  |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | US 701                 | 1 lot        | 0, 005 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | C - US 708             | 1 lot        | 0, 050 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | B - US 710             | 1 lot        | 0, 100 kg | Os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | B - US 710             | 1 lot        | 0, 200 kg | Os d'animaux                  |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | US 713                 | 2 lots       | 0, 100 kg | bois et charbons de bois      | moderne  |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | US 718                 | 1 lot        | 0, 100 kg | fragments de bois             | moderne  |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | C - US 719             | 1 os         | 0, 005 kg | Os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | A - US 723             | 1 lot        | 0, 005 kg | fragments de bois             | moderne  |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | US 730                 | 1 lot        | 0, 005 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | B - US 737             | 1 lot        | 0, 010 kg | 1 os                          |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | B - US 743             | 1 lot        | 0, 005 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | B - US 745             | 1 lot        | 0, 010 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | B - US 745             | 1 lot        | 0, 010 kg | 6 os                          |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | B - US 737             | 1 lot        | 0, 005 kg | frgt de charbons de bois      | ?        |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | B - US 746             | 1 lot        | 0, 010 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | B - US 746             | 1 lot        | 0, 100 kg | fragments de charbons de bois | ?        |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | C - US 752             | 1 lot        | 0, 050 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | B - US 747             | 1 lot        | 0, 005 kg | petits fragt charbons de bois | ?        |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | C - US 767             | 1 lot        | 0, 010 kg | os humains, dents             |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | A - US 762             | 1 lot        | 0, 050 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | C - US 751             | 1 lot        | 0, 050 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | A - US 774             | 1 os         | 0, 010 kg | 1 os                          |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | US 774                 | 1 lot        | 0, 005 kg | Un fragment de charbon de b   | ?        |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | B - US 777             | 1 os         | 0, 005 kg | 1 os                          |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | A - US 800             | 1 lot        | 0, 050 kg | Os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | US 800                 | 1 lot        | 0, 006 kg | deux frgt de charbon de bois  | ?        |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | B - US 808             | 1 lot        | 0, 010 kg | os                            |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | US 662                 | 1 objet      | 0, 010 kg | 1 brosse                      | moderne  |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | B - US 685             | 1 objet      | 0, 010 kg | 1 jeton                       | moderne  |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | FS 763                 | 1 lot        |           | Ossements humains             |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | SP 766                 | 1 lot        |           | Ossements humains             |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | SP 738                 | 1 lot        |           | Ossements humains             |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | SP 796                 | 1 lot        |           | Ossements humains             |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | SP 688                 | 1 lot        |           | Ossements humains             |          |
| OR           | 71190 2016/367 |                    | SP 802                 | 1 lot        |           | Ossements humains             |          |